

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

RÉCITS DE RESPONSABILITÉ : L'ADOPTION DU DISCOURS DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE PAR LES MINIÈRES CANADIENNES EN AMÉRIQUE LATINE AU
TOURNANT DU XXIE SIÈCLE

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR

MÉLISSA BROWN

JANVIER 2026

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Les remerciements, les contributions et les conseils qui ont rendu ce mémoire possible sont importants. D’abord, je suis entièrement reconnaissante de l’implication et de l’appui de l’ensemble des professeurs qui ont croisé mon chemin au cours de ces deux dernières années, particulièrement Leila Celis et Yolande Cohen. Ensuite, ce mémoire a été rendu possible par l’appui financier du Département d’histoire de l’UQAM, sans qui la qualité du mémoire ne serait pas la même.

Nombreux sont les remerciements à ma famille. Je dois d’abord remercier le soutien de mon cher père. À chaque étape de mes études, sa confiance, ses encouragements et sa fierté me sont d’un réconfort inestimable. Je remercie également ma sœur, qui fut, par sa bienveillance extraordinaire, d’une profonde source de douceur au cours de ce projet. Un merci tout spécial à Alex, qui a su être un lieu de réconfort moral et de bonheur lors de longue journée de travail. Puis, je partage entièrement la réussite de ce mémoire avec ma chère mère, qui est à mes côtés depuis mes tout premiers devoirs. Sa patience, ses nombreuses connaissances et son implication me sont d’une grande aide dans l’ensemble des projets académiques que j’entreprends.

Ce mémoire ne serait pas le même sans les multiples conseils de mes ami-es, qui ont également rendu cette expérience aussi paisible que joyeuse. D’abord, un grand merci à Emma, ma complice dans ces études en histoire, avec qui je me considère profondément chanceuse d’avoir partagé ces expériences universitaires et collégiales. Quel bonheur d’avoir travaillé aux côtés de ses grandes qualités intellectuelles, qui m’ont appris à livrer un travail précis et soigné. Le soutien de mon collègue à la maîtrise Charles-Vannak est également à souligner. Ses conseils, sa sagesse et nos discussions ont grandement guidé l’évolution de ma pensée. De plus, je remercie l’immense contribution de ma cousine, Marianne, tout au long de la recherche et de la rédaction du mémoire. Ses connaissances sur l’exploitation minière et les ressources naturelles ont été d’une grande aide pour ma compréhension des enjeux miniers et je lui en suis profondément reconnaissante. Puis, ce mémoire ne serait pas le même sans les précieux conseils de Xavier. Ses réflexions et ses convictions me sont de la plus grande des inspirations. Quelle chance de t’avoir à mes côtés.

Enfin, je souhaite partager la réalisation de ce mémoire avec ma directrice, Geneviève Dorais. Sa rigueur intellectuelle, sa passion pour le travail historique et la qualité de ses enseignements ont été des guides précieux tout au long de ce projet. Je lui suis entièrement reconnaissante pour ses nombreux conseils avisés, ses riches commentaires et son soutien constant, qui m'ont permis de développer ma réflexion critique et mes compétences de recherche. Son accompagnement a non seulement enrichi ce mémoire, mais m'a également permis de former une rigueur de travail qui me suivra dans l'ensemble de mes futurs projets académiques. Quel plaisir d'avoir partagé cette belle expérience avec une directrice aussi exceptionnelle.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
TABLE DES MATIÈRES	iv
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I.....	10
BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, PROBLÉMATIQUE, MÉTHODE ET SOURCES.....	10
1.1 Bilan historiographique	10
1.1.1 Bilan historiographique : Littérature sur l’extractivisme canadien.....	10
1.1.1.1 Évolution du champ dans les années 1970-1980	10
1.1.1.2 Évolution du champ au cours du XXI ^e siècle.....	12
1.1.2 Bilan historiographique : Littérature sur le discours de développement durable au sein de l’industrie minière canadienne	19
1.1.2.1 Littérature sur l’économie politique écologique	19
1.1.2.2 Littérature critique sur l’image responsable de l’industrie minière et son discours de développement durable	22
1.1.2.3 Littérature critique sur l’extractivisme canadien et son rapport aux populations autochtones.....	28
1.2 Problématique de recherche et contributions.....	30
1.2.1 Thèse du mémoire.....	33
1.3 Sources et méthodologie.....	34
1.3.1 Sources.....	34
1.3.2 Méthodologie	36
1.3.3 Présentation des cas d’étude	37
1.4 Cadre théorique.....	39
1.5 Structure du mémoire	40
CHAPITRE II.....	42
LA COMPAGNIE MINIÈRE CAMBIOR ET L’INTRODUCTION DU DISCOURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE DÉVERSEMENT À LA MINE OMAI EN 1995	42
2.1 Mise en contexte de la mine Omai et du déversement de 1995	43
2.2 L’incident à la mine Omai : Un repositionnement discursif vers un récit de réussite.....	46
2.2.1 La gestion de l’incident de 1995 : L’introduction du développement durable	47
2.2.2 De la crise à l’exemplarité : Cambior et la construction d’un récit de succès	52
2.2.3 Bilan de la section.....	55

2.3 Recours collectif et le premier rapport de développement durable	55
2.3.1 Mise en contexte du recours collectif	56
2.3.2 La brochure environnementale de 1997 : L'inclusion d'un discours social	57
2.3.3 L'instauration d'un engagement social : De la réparation à l'intégration	62
2.3.4 Bilan de la section	63
2.4 Du déversement à la protection environnementale : L'incident à Omai et la redéfinition du rapport au territoire guyanais.....	64
2.4.1 Contexte de la montée des critiques environnementales	65
2.4.2 De la gestion à l'enseignement : Une déresponsabilisation de Cambior	68
2.4.3 Bilan de la section	72
2.5 Conclusion du chapitre	73
CHAPITRE III	77
LA COMPAGNIE MINIÈRE BARRICK GOLD ET LA MOBILISATION DU DISCOURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : NEUTRALISER LES LUTTES CONTRE PASCUA-LAMA ET VELADERO	77
3.1 Mise en contexte des activités de Barrick Gold en Amérique latine.....	79
3.2 Une progression inégale du développement durable chez Barrick Gold.....	81
3.2.1 La primauté du Pérou et la communauté de Huaraz dans le développement durable ...	81
3.2.2 Un transfert stratégique vers le Chili et l'Argentine	85
3.2.3 Des omissions stratégiques : Les travailleurs du projet minier de Pascua-Lama	90
3.2.4 Bilan de la section	92
3.3 L'engagement communautaire au Chili et en Argentine : Neutraliser les luttes sociales ...	93
3.3.1 La montée des critiques envers les projets miniers au Chili et en Argentine	93
3.3.2 Des projets de développement durable ciblés pour les communautés du Chili et de l'Argentine	96
3.3.3 Bilan de la section	102
3.4 L'engagement d'une protection environnementale au Chili et en Argentine : Neutraliser les luttes environnementales	103
3.4.1 Le conflit environnemental de Pascua-Lama et Veladero : La montée des critiques .	103
3.4.2 Une protection environnementale dirigée vers l'Argentine et le Chili	107
3.4.3 Bilan de la section	110
3.5 Conclusion du chapitre	111
CONCLUSION	114
BIBLIOGRAPHIE	119
Sources.....	119
Études	122

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

AMEX : American Stock Exchange

CANMET : Canada Centre for Metal and Energy Technology

CIRDIS : Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société

CSR : Corporate Social Responsibility

FMI : Fonds monétaire international

IAST : Institute of Applied Science and Technology

ISO : Organisation internationale de normalisation

MIT : Massachusetts Institute of Technology

OMGL : Omai Gold Mine Limited

ONG : Organisation non gouvernementale

PAHO : Pan American Health Organization

PL : Pascua Lama

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

RIQ : Recherches Internationales Québec

RSE : Responsabilité sociale des entreprises

WHO : World Health Organization

RÉSUMÉ

Cette recherche examine le rôle historique du discours et des politiques de développement durable adoptés par l'industrie minière canadienne en Amérique latine durant le boom minier des années 1990 et du début des années 2000. Elle s'intéresse particulièrement à deux compagnies majeures, Barrick Gold et Cambior, afin de comprendre comment et pourquoi elles ont intégré ce discours dans leurs stratégies de communication. La recherche se concentre sur une période marquée à la fois par l'expansion rapide de l'exploitation minière en Amérique latine et par l'usage croissant d'un langage de responsabilité sociale et environnementale dans la communication des minières canadiennes.

L'étude part de plusieurs questions clés : quel rôle la gestion de crises ponctuelles joue-t-elle dans l'intégration du développement durable chez ces entreprises ? Quels contextes politiques, économiques et sociaux ont rendu possible son adoption ? Et quelle place occupe l'Amérique latine dans cette mise en discours ? Ce mémoire avance que l'adoption du développement durable par Barrick Gold et Cambior, bien que selon un échéancier différent, relève d'une logique stratégique. Il s'agit d'un outil pour gérer les crises, reconfigurer le récit public autour de leurs activités controversées, réduire les tensions socio-environnementales et projeter l'image d'entreprises responsables sur la scène internationale. L'enquête repose sur l'analyse de rapports annuels et de développement durable de Cambior et Barrick Gold, produits entre le milieu des années 1990 et le début des années 2000. Elle mobilise également un ensemble d'articles de journaux québécois et d'articles publiés par l'organisme Miningwatch Canada. Ces deux corpus de sources permettent d'évaluer comment le développement durable émerge et est mobilisé en réponse à des tensions et critiques sociales, environnementales, politiques, médiatiques, et parfois juridiques, ciblant les projets miniers de Barrick Gold et Cambior dans la région latino-américaine.

Mots clés : Barrick Gold, Cambior, développement durable, rapport annuel, industrie minière, Amérique latine, Pascua-Lama, Omai.

ABSTRACT

This research examines the ways Canadian mining companies adopted the language and policies of sustainability in Latin America during the mining boom of the 1990s and early 2000s. It pays particular attention to two major companies, Barrick Gold and Cambior, in order to understand how and why they incorporated this discourse into their communication strategies. The study concentrates on a period defined both by the rapid expansion of mining operations in Latin America and by the increasing use of a social and environmental responsibility language in the communications of the Canadian mining industry.

The research is guided by several key questions: what role does the management of specific crises play in the integration of sustainability within these companies? Which political, economic, and social contexts made its adoption possible? And what role does Latin America play in shaping this discourse? This thesis argues that, although following different timelines, the adoption of sustainable development by Barrick Gold and Cambior reflects a strategic logic. It serves as a tool to manage crises, reshape the public narrative surrounding their controversial mining activities, ease socio-environmental tensions, and project the image of good corporate citizenship on the international stage. The investigation draws on the analysis of annual reports and sustainability reports produced by Cambior and Barrick Gold between the mid-1990s and early 2000s. It also incorporates a set of articles from Quebec newspapers and publications from the non-profit organization MiningWatch Canada. Together, these two bodies of sources make it possible to assess how sustainable development emerges and is mobilized in response to social, environmental, political, media, and sometimes legal tensions and criticisms targeting Barrick's and Cambior's mining projects in the region.

Keywords: Barrick Gold, Cambior, sustainability, annual report, mining industry, Latin America, Pascua-Lama, Omai.

INTRODUCTION

*Cambior's long-standing commitment to responsible environmental conduct encompasses every aspect of operations. Cambior applies North American standards to its domestic and foreign operations and complies substantially with environmental legislation in every country where it is active.*¹

*Wherever Barrick operates, it applies world-class environmental standards through every stage of the mining life cycle. At new projects, such as Bulyanhulu and Pascua, cradle-to-grave environmental protection plans are completed before development even begins.*²

Les sociétés minières canadiennes Barrick Gold et Cambior adoptent des politiques de développement durable en Amérique latine au tournant du XXI^e siècle. Les premières mentions de cet engagement voient le jour à compter de 1998, à la suite de près d'une décennie d'activités minières dans le sud de l'hémisphère. Ces minières canadiennes, cotées à la Bourse de Toronto, ont toutes deux joué un rôle important dans l'expansion du capital minier canadien en Amérique latine au cours des années 1990. Au début de la décennie, *Barrick Gold Inc.* s'intéresse d'abord à des gisements d'or au Chili et en Argentine. Puis elle s'installe également au Pérou, où elle acquiert un projet d'exploitation aurifère en 1996. La société, fondée en 1983 et toujours active aujourd'hui, devient l'un des plus grands producteurs d'or en Amérique et dans le monde au tournant du XXI^e siècle³. *Cambior Inc.*, créée en 1986 et spécialisée dans l'exploitation de l'or, développe aussi plusieurs projets dans la région latino-américaine. Elle lance des projets d'exploration dans les régions du Bouclier des Guyanes et de la cordillère des Andes dans les années

¹ Cambior Inc., *Cambior - Environment, Health and Safety (Planning, Prevention, Protection)* - 1997, 1998, Montréal, p. 1.

² Barrick Gold Corporation, *Annual Report '99: Barrick Gold Corporation*, 2000, Toronto, p. 29.

³ David Murray, « Barrick Gold ou la folie des grandeurs », dans *Revue de réflexions et d'engagement social du comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine*, vol. 24, n°1, novembre 2005, p. 12.

1990 et 2000. En 2006, Cambior passe sous le contrôle de la société canadienne IamGold, qui acquiert la totalité des actions.

Mon enquête a pour objets d'études ces deux entreprises canadiennes du secteur aurifère : Barrick Gold et Cambior. Pourquoi ? D'abord, en raison de leur intérêt respectif dans le développement de projets miniers dans le sud de l'hémisphère et de leur présence active en Amérique latine durant les années 1990 et 2000. Ensuite, parce que ces entreprises ont toutes deux embrassé un discours de développement durable au cours des années 1990, bien que selon un échéancier différent. De plus, ces sociétés aurifères représentent deux cas d'étude complémentaires. D'une part, leur trajectoire économique présente des similarités, incluant une forte croissance dans les années 1990 et une expansion internationale au tournant du siècle. D'autre part, leur implantation en Amérique latine marque un virage décisif dans leur trajectoire : c'est à ce moment qu'elles acquièrent des projets situés en dehors de l'Amérique du Nord. Le territoire latino-américain devient alors à la fois un espace stratégique d'accumulation pour ces entreprises et un levier leur permettant de consolider leur statut de minières transnationales. Comme nous le verrons dans ce qui suit, leurs activités respectives d'extraction et d'exploitation en Amérique latine propulsent ces minières à acquérir une présence sur la scène médiatique internationale. Cette visibilité s'explique en raison des controverses suscitées par les crises sociales et environnementales causées par leurs activités extractives dans la région. La mobilisation du discours de développement durable par Barrick Gold et Cambior, ainsi que celle des politiques de responsabilité socio-environnementale intégrées à leurs opérations en Amérique latine, mérite donc d'être analysée en parallèle avec leur gestion des crises ponctuelles survenues dans cet hémisphère.

Considéré à la fois comme un concept, un discours et un objectif, le développement durable est souvent présenté comme l'équilibre idéal d'un développement économique viable, durable et équitable, au niveau social et environnemental⁴. L'émergence du discours sur le développement durable remonte au début des années 1970, avec la publication du rapport

⁴ Sylvie Brunel, *Le développement durable*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 23-24.

Les limites de la croissance par un groupe de chercheurs du MIT, commandé par le Club de Rome, un groupe d'experts internationaux sur la question de la croissance. Ce document met en garde la communauté internationale contre l'épuisement des ressources naturelles et invite les pays industrialisés à repenser leurs modèles de croissance⁵. L'expression « développement durable » prend véritablement son sens en 1987, avec le rapport Brundtland, que publie la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies. Ce rapport propose une définition désormais classique : « un développement qui répond aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures. »⁶, rapporte la géographe Sylvie Brunel. Le rapport de la Commission est novateur en raison du lien qu'il établit entre les notions d'environnement et de développement⁷. Le rapport Brundtland reconnaît l'urgence de rectifier les activités humaines heurtant la planète tout en favorisant un développement économique mis au service des générations futures. La conférence de Rio en 1992, avec l'adoption par plus de 173 États d'un document intitulé *Agenda 21 : Stratégie mondiale pour le développement durable*, officialise la notion de développement durable comme principe fondamental de la coopération internationale⁸.

En plus de voir le concept de développement durable s'imposer sur la scène internationale, les années 1990 marquent un moment charnière pour l'industrie minière canadienne : le développement de nouvelles techniques d'extraction à ciel ouvert permet une production plus rapide et moins coûteuse, notamment dans le secteur aurifère⁹. Cette transformation technologique encourage une dynamique de production continue, où l'exploration de nouveaux gisements doit suivre le rythme d'une exploitation accélérée. Pour soutenir cette cadence, les entreprises minières canadiennes cherchent à attirer davantage de capitaux internationaux¹⁰. En réponse à ces besoins, l'Association minière du Canada lance en 1992

⁵ Sylvie Brunel, *op. cit.*, p. 23-24.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 44.

⁸ Natalia Yakovleva, *Corporate Social Responsibility in the Mining Industries*, Londres, Routledge Publisher of Professional & Academic Books, 2005, p. 39.

⁹ Daviken Studnicki-Gizbert, «Canadian mining in Latin America (1990 to present): a provisional history», dans *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, n°1, vol. 46, 2016, p. 99.

¹⁰ *Ibid.*

l'Initiative minière de Whitehorse, un processus de révision des politiques fiscales et réglementaires nationales. Son objectif : faciliter l'accès aux ressources minières pour les entreprises canadiennes et alléger leur fardeau fiscal¹¹. Adoptée par le gouvernement fédéral dès 1996 et suivie par plusieurs provinces, cette réforme vise à solidifier la compétitivité des minières canadiennes à l'international. Dans ce contexte, la Bourse de Toronto devient un acteur central¹². Le rapport Dey, publié en 1994, assouplit les règles encadrant les entreprises cotées, renforçant leur autonomie tout en favorisant leur expansion globale. Cette politique contribue à faire du marché boursier canadien un véritable levier d'internationalisation de l'industrie minière¹³.

Soulignons un dernier point à retenir, cette fois en Amérique latine, pour bien contextualiser la période étudiée dans ce mémoire. C'est que la région traverse à la même époque une profonde transformation économique. La crise de la dette des années 1980 pousse plusieurs États à adopter des politiques néolibérales, encouragées par la Banque mondiale et le FMI. Ces réformes ouvrent les secteurs miniers nationaux aux investissements étrangers. De nombreux pays modifient leurs codes miniers pour favoriser l'arrivée de compagnies internationales, abolissant les limites à l'investissement étranger, accordant des droits prioritaires à l'eau et aux terres, et renforçant la sécurité juridique des concessions minières. C'est plus de 90 pays qui adoptent de nouveaux cadres juridiques durant cette période¹⁴. Dans ce contexte, les compagnies minières canadiennes, notamment aurifères, s'implantent massivement en Amérique latine. Entre 1991 et 1995, le nombre de concessions détenues par des entreprises canadiennes explose : de 52 à 244 au Mexique, de 3 à 98 au Pérou, et de 0 à 97 en Argentine¹⁵. Cette expansion rapide est le fruit d'une convergence entre réformes néolibérales latino-américaines, afflux de capitaux sur les bourses canadiennes et innovations techniques dans l'extraction. L'exploitation minière devient alors un outil de développement économique mis de l'avant par les États, mais

¹¹ Alain Deneault avec Delphine Abadie et William Sacher, *Noir Canada, Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, Écosociété, Montréal, 2008, p. 161.

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Daviken Studnicki-Gizbert, *loc. cit.*, p. 100.

¹⁵ *Ibid.*

aussi un espace stratégique d'expansion pour les entreprises canadiennes, qui y trouvent les conditions idéales pour projeter leur modèle extractif à l'échelle transnationale¹⁶. Ces pays, comme plusieurs autres dans l'hémisphère Sud, hébergent dès lors de larges projets miniers canadiens, et accueillent du même coup l'ensemble des enjeux qu'engendre cette exploitation massive de ressources naturelles.

L'intérêt croissant des compagnies minières canadiennes pour l'Amérique latine comme territoire d'exploitation a suscité une série de résistances populaires. Selon Henry Veltmeyer, spécialiste du développement économique en Amérique latine, les méthodes employées par ces entreprises ont rencontré de fortes oppositions de la part des communautés locales, des travailleurs, des agriculteurs, ainsi que des mouvements environnementaux¹⁷. Certaines compagnies canadiennes n'échappent pas à cette dynamique : leurs activités en Amérique latine font l'objet de nombreuses critiques portant sur leurs impacts sociaux et écologiques. Face à cette contestation croissante, les sociétés minières ont progressivement intégré un discours et des politiques centrés sur le développement durable. Elles ont alors commencé à promouvoir des engagements en matière de responsabilité sociale, de sécurité au travail et de réduction des dommages environnementaux. Les travaux de divers spécialistes du développement durable dans le secteur minier, à l'instar de Natalia Yakovleva, ont alimenté de telles initiatives¹⁸. Dès la fin des années 1990, ce récit du « développement minier responsable » s'est imposé comme norme de communication parmi les grandes entreprises du secteur, dont Barrick Gold et Cambior.

L'enquête historique que propose ce mémoire a pour but d'étudier cette période complexe où émerge, de façon parallèle, une exploitation minière en pleine expansion en Amérique latine, d'une part, et l'usage de plus en plus répandu d'un discours de développement durable dans les stratégies communicationnelles des minières canadiennes dans cette

¹⁶ Daviken Studnicki-Gizbert, *loc. cit.*, p. 100.

¹⁷ Henry Veltmeyer et James Petras, *The New Extractivism: A Post-Neoliberal Development Model or Imperialism of the Twenty-First Century?*, Zed Books, Londres, 2014, p. 1.

¹⁸ Natalia Yakovleva, *op. cit.*, p. 40.

région, d'autre part. Barrick Gold et Cambior, deux acteurs historiques de ce boom minier latino-américain, sont au centre de cette recherche. Ces deux études de cas me permettront de mieux comprendre le contexte dans lequel le développement durable est adopté pour décrire et vanter les mérites de leurs projets miniers respectifs en Amérique latine. Ces programmes, politiques et initiatives de développement durable sont répertoriés au sein de leur rapport annuel destiné au grand public et aux actionnaires. Mon enquête se concentre sur le rôle que joue la gestion des crises ponctuelles liées à leurs activités minières en Amérique latine dans le processus d'intégration des politiques de développement durable. L'objectif est de comprendre comment le développement durable et son discours de responsabilité émergent et comment ces derniers sont mobilisés par l'industrie minière dans un contexte marqué par des tensions et des critiques sociales, environnementales, politiques, médiatiques et parfois même juridiques, visant Barrick et Cambior et leurs projets d'exploration et d'extraction dans la région.

Ce mémoire s'intéresse particulièrement à l'impact de ces crises sur l'apparition du discours de développement durable dans les pratiques communicationnelles de ces sociétés minières canadiennes. Pour ce faire, mon étude repose sur l'analyse croisée de deux corpus de sources complémentaires. Le premier est constitué de près d'une trentaine de rapports annuels et de rapports de développement durable qu'ont produits les entreprises minières étudiées entre le milieu des années 1990 et le début des années 2000. Je compte douze rapports pour Cambior, de 1995 à 2003, et seize pour Barrick Gold, de 1997 à 2006. L'enquête historique mobilise ainsi les premiers rapports annuels qui ont suivi l'arrivée de ces entreprises canadiennes en Amérique latine. Figurent également les rapports de développement durable sont intitulés *Environmental Brochure* chez Cambior et *Responsibility Report* chez Barrick. J'ai consulté l'ensemble de ces documents, de plus en plus volumineux au fil du temps, principalement via les sites officiels des compagnies et le site regroupant les archives web, nommé *Internet Archives*. Cette collection de sources de première main permet de retracer l'émergence puis l'évolution du récit minier responsable, notamment dans la manière dont ces entreprises présentent leurs engagements sociaux et environnementaux. Il s'agit ici d'analyser, à la source même, l'introduction de

ce discours sur l'Amérique latine afin de comprendre comment celui-ci s'installe au sein de l'industrie minière canadienne et comment il gagne en importance.

Le second corpus est composé d'un ensemble d'articles de journaux québécois : Le Devoir, La Presse, Les Affaires, Le Soleil et Le Droit. S'ajoutent également des rapports et des chroniques produits par Mining Watch Canada, une ONG qui a pour but de surveiller, documenter et dénoncer les abus liés aux activités minières canadiennes.

Mon enquête vise à mieux comprendre les contextes et les dynamiques locales et transnationales qui ont favorisé l'adoption d'un discours et des politiques de développement durable par les entreprises extractives canadiennes. Elle souhaite de plus évaluer la portée stratégique de cette mobilisation. En analysant les usages différenciés du discours de développement durable chez Barrick Gold et Cambior, le mémoire met en évidence les formes d'appropriation, de mobilisation et d'instrumentalisation de ces politiques par les minières canadiennes dans le contexte du boom minier latino-américain. Mon analyse historique contribue à approfondir la compréhension du rôle du Canada dans la reproduction du modèle extractiviste à l'ère néolibérale. Cette étude cherche également à nuancer l'image souvent pacifiée du Canada sur la scène mondiale, en explorant comment les acteurs miniers participent à la construction de cette représentation à l'aide de ces discours de responsabilité socio-environnementale. La recherche proposée permet ainsi de mieux comprendre le rôle historique du discours et des politiques de développement durable de l'industrie minière canadienne dans les Amériques pendant le boom minier des années 1990 et du début des années 2000. Elle pose en ce sens plusieurs questions : quel rôle joue la gestion des crises ponctuelles dans l'intégration du discours de développement durable chez Cambior et Barrick Gold ? Quels sont les contextes et les rapports de force qui ont rendu possible l'intégration de ce discours dans leurs stratégies de communication respectives ? Et enfin, quel rôle joue l'Amérique latine dans cette mise en discours du développement durable par les compagnies minières ?

Ce mémoire vise à démontrer que l'adoption du discours et des politiques de développement durable par Barrick Gold et Cambior, entre le milieu des années 1990 et le

début des années 2000, répond à une logique stratégique de gestion de crises et de protection de leurs images respectives sur la scène internationale. Bien que cette intégration se fasse selon des temporalités distinctes, les deux sociétés l'emploient comme outil permettant de reconfigurer le récit public autour de leurs activités controversées, de minimiser les tensions socio-environnementales et de projeter l'image d'une société minière responsable.

Trois chapitres structurent la démonstration du mémoire. Le premier chapitre présente un bilan historiographique et met en lumière les contributions du mémoire dans les champs de recherche dans lesquels il s'inscrit. Le second chapitre est consacré au cas d'étude de Cambior en Amérique latine. Il soutient que l'introduction du discours et des politiques de développement durable s'impose dans cette minière à la suite de la catastrophe environnementale de la mine Omai en 1995. L'allusion à un développement durable permet de construire un récit positif et réparateur de l'incident. Le troisième chapitre étudie le cas de Barrick Gold en Amérique latine. Il démontre que ce sont les vives contestations suscitées par les projets Pascua-Lama et Veladero, tant à l'échelle locale qu'internationale, qui mènent à la mobilisation du développement durable par les responsables de cette compagnie. Il est intégré dans les rapports annuels et dans les communiqués promotionnels de l'entreprise afin de neutraliser les luttes sociales et environnementales opposées à ces projets. La conclusion du mémoire soutient donc que, dans les deux cas, le développement durable agit comme un outil de gestion des critiques, de réduction de la pression internationale et de restauration d'une image de bon citoyen entrepreneurial. En combinant un vocabulaire et des pratiques de responsabilité sociale et environnementale à des moments de crises ponctuelles, Cambior et Barrick Gold cherchent à légitimer et à poursuivre leurs opérations en Amérique latine. Ainsi, l'examen attentif des documents de première main à l'étude montre que cette mobilisation répond avant tout à des impératifs de communication et de gestion de réputation, occultant les impacts négatifs persistants de leurs activités minières derrière des récits de responsabilité soigneusement construits.

L'étude adoptera ainsi une perspective critique de l'extractivisme. Ce cadre d'analyse permet de situer l'exploitation des ressources naturelles dans une logique de domination

entre le Nord et le Sud global. L'extractivisme ne désigne pas seulement l'acte d'extraction, mais un modèle économique hérité de l'époque coloniale, où les ressources sont exploitées dans les anciens territoires colonisés au profit des puissances économiques¹⁹. L'exploitation des ressources naturelles dans de nombreuses régions du Sud global repose sur des décisions prises à distance, bien souvent par des institutions politiques et économiques étrangères aux réalités locales. Ce déséquilibre structurel, où les bénéfices sont en grande partie captés par des acteurs situés dans les pays du Nord, révèle des rapports de pouvoir inégalitaires entre centres décisionnels et zones d'extraction. En réaction aux effets socioéconomiques et environnementaux de ce modèle, notamment la précarisation des communautés rurales et autochtones, une opposition croissante émerge au sein des sociétés civiles affectées²⁰. Cette pensée critique révèle ainsi qu'il s'agit d'un processus économique s'appuyant sur des rhétoriques coloniales et des logiques d'appropriation des ressources. En mettant en récit les projets miniers en Amérique latine, les rapports étudiés contribuent à maintenir certaines hiérarchies politiques et économiques, souvent au détriment des communautés locales, en particulier les populations paysannes et autochtones. À cet égard, les propos de l'historien David Murray reflètent la pensée critique qui guide mon étude du discours de développement durable mobilisé chez Barrick Gold et Cambior en Amérique latine : « L'histoire de l'extractivisme moderne, c'est donc en quelque sorte l'histoire du monde depuis la colonisation et le pillage des Amériques. »²¹

¹⁹ Maristella Svampa, «Reconfigurations du clivage Nord-Sud et géographie de l'«extraction»», dans *Obsolète, le clivage Nord-Sud?*, n°2, vol. 23, 2016, p. 25.

²⁰ Henry Veltmeyer et James Petras, *op. cit.*, p. 1.

²¹ Yves-Marie Abraham et David Murray (dir.), *Creuser jusqu'où : Extractivisme et limites à la croissance*, Montréal, Écosociété, 2015, p. 26.

CHAPITRE I

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, PROBLÉMATIQUE, MÉTHODE ET SOURCES

Ce premier chapitre vise à inscrire la recherche dans le paysage historiographique et à en préciser les fondements méthodologiques. Il s'ouvre sur un bilan historiographique en deux volets : d'une part, les travaux consacrés à la littérature sur l'extractivisme canadien et, d'autre part, ceux portant sur la littérature du discours de développement durable au sein de l'industrie minière canadienne. En raison de limites linguistiques, le mémoire s'insère d'abord et avant tout dans une littérature anglophone et francophone, qui a principalement été produite en Amérique du Nord et en Europe. L'analyse produite reste néanmoins consciente d'une large littérature hispanophone sur les sujets traités. Le bilan historiographique permet de dégager les principales contributions et limites de la littérature existante, tout en situant l'originalité de l'enquête historique proposée. Sur cette base, la problématique et la thèse du mémoire sont formulées, afin de présenter les objectifs de la recherche. Le chapitre expose ensuite la méthodologie adoptée, en détaillant les cas d'études retenus et les sources mobilisées. Enfin, il présente le cadre théorique qui guidera l'analyse, offrant ainsi les outils conceptuels nécessaires à l'interprétation des documents historiques.

1.1 Bilan historiographique

1.1.1 Bilan historiographique : Littérature sur l'extractivisme canadien

1.1.1.1 Évolution du champ dans les années 1970-1980

Peu d'ouvrages sur l'extractivisme canadien en Amérique latine ont été produits dans les années 1970 et 1980. C'est davantage le boom minier latino-américain des années 1990 qui a donné naissance à une grande littérature sur le sujet au début des années 2000. Il y a

néanmoins quelques ouvrages à noter, qui sont novateurs dans la recherche à cette époque. La publication, en 1975, de *Falconbridge: Portrait of a Canadian Mining Multinational* par l'économiste et journaliste John Deverell est une contribution novatrice à la critique des entreprises extractives canadiennes. En collaboration avec le *Latin American Working Group*, un collectif de recherche torontois spécialisé dans l'étude des multinationales et de la politique étrangère canadienne, l'ouvrage retrace l'expansion de Falconbridge¹. Cette société minière canadienne, spécialisée dans l'extraction du nickel, s'implante en Amérique latine à la suite d'un contrat stratégique conclu avec le gouvernement américain. La contribution de l'ouvrage est la perspective résolument critique que Deverell adopte, en démontrant les effets néfastes de l'implantation de Falconbridge sur les communautés locales, tant sur le plan social qu'environnemental. L'ouvrage, novateur dans ce nouveau champ de recherche, est critique des relations d'exploitation entre les populations hôtes et la multinationale.

Une autre exception au Canada, celle du journaliste Jamie Swift, est également à noter. À la suite de ses études à l'Université McGill, Swift développe un intérêt pour les enjeux de justice sociale, d'économie, d'environnement et de politique reliés à la mondialisation. En 1977, il publie son premier ouvrage *The Big Nickel : Inco at Home and Abroad*, où il examine l'effet de la production du nickel dans les pays du tiers-monde, en y accordant un intérêt particulier pour l'Amérique latine. Il offre une contribution essentielle à la compréhension du pouvoir économique de la défunte entreprise minière canadienne *Inco*, spécialisée dans l'extraction, la transformation et la distribution du nickel. L'écrivain produit ainsi une des premières analyses de ce genre, alors qu'il s'intéresse au rôle que le Canada occupe dans son fonctionnement². En 1991, il publie un second ouvrage dans cette même lignée, intitulé *Conflicts of Interest : Canada and the Third World*. Il s'agit d'une étude collaborative présidée par Swift et Brian Tomlinson, professeur en études de développement international et spécialiste des questions d'aide canadienne et mondiale.

¹ John Deverell, *Falconbridge: Portrait of a Canadian Mining Multinational*, 1975, J. Lorimer, Toronto, p. 2-6.

² Jamie Swift et The Development Education Center (DEC), *The Big Nickel : Inco at Home and Abroad*, Kitchener, *Between the Lines*, 1977, p. 14-15.

L'ouvrage aborde les questions contemporaines de développement liant le Canada et le tiers-monde à travers une approche critique du rôle du Canada dans la perpétuation de la pauvreté dans les pays du Sud global³. Par leurs travaux, Swift et ses collaborateurs contribuent à ce nouveau champ de recherche au Canada, qui interroge les liens entre l'industrie minière, la politique étrangère et la responsabilité étatique du Canada dans les dynamiques extractivistes mondiales.

Entre-temps, le sociologue et économiste Jorge Niosi publie *Les multinationales canadiennes* en 1982, une étude fondatrice sur l'histoire des multinationales au Canada, alors qu'à l'époque, ce sujet avait été très peu abordé d'un point de vue historique. Spécialiste de l'économie évolutionniste et institutionnelle du Canada, Niosi livre un ouvrage qui se révèle être un apport à l'historiographie du fait de son analyse et de son sujet novateur, notamment pour la littérature francophone. À travers une étude de l'évolution des compagnies minières canadiennes au sein d'un des chapitres de l'ouvrage, Niosi permet de saisir comment ces multinationales se sont tournées vers l'industrie minière mondiale, dès la seconde moitié du XX^e siècle. La contribution de l'auteur est significative, alors qu'il recense quelles compagnies sont les premiers acteurs de cette expansion internationale et par quels moyens ces sociétés minières canadiennes sont devenues transnationales⁴.

1.1.1.2 Évolution du champ au cours du XXI^e siècle

Les études sur l'extractivisme canadien en Amérique latine se développent rapidement au début du XXI^e siècle, en raison du boom minier des années 1990 qui attire grandement l'attention des chercheurs sur les activités de l'industrie minière canadienne en Amérique latine. Le champ se développe principalement en sciences politiques et retient surtout l'attention des spécialistes en économie politique. Liisa L. North, professeure émérite de

³ Jamie Swift et Brian Tomlinson, *Conflicts of Interest: Canada and the Third World*, Between the Lines, 1991, p. 7.

⁴ Jorge Niosi, *Les multinationales canadiennes*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1982, p. 93-94.

l'Université York en sciences politiques, est une pionnière de la pensée critique de l'industrie minière canadienne en Amérique latine dans les études académiques. Aux côtés de Timoty David Clark et Viviana Patroni, elle publie l'ouvrage collectif intitulé *Community Rights and Corporate Responsibility: Canadian Mining and Oil Companies in Latin America* en 2006. L'ouvrage recense les violents conflits entre les communautés touchées par l'exploitation minière et leurs défenseurs d'un côté, ainsi que les sociétés minières transnationales soutenues par l'État local et le gouvernement canadien de l'autre⁵. Cette étude offre un large ensemble de cas d'études à l'époque, grandement novateur pour le champ de recherche. Elle enquête sur des conflits en Bolivie, au Chili, en Colombie, en Équateur, au Pérou, au Mexique et au Nicaragua. Les auteurs abordent les questions liées au développement durable, à la communauté, aux entreprises, aux questions juridiques et sociales. Le livre replace la vague actuelle d'extraction minière dans un contexte historique de dépendance structurelle et d'économie d'enclave. Bref, une contribution précieuse qui offre des perspectives critiques sur le développement minier de l'Amérique latine au début du XXI^e siècle. Cette publication constitue ainsi une référence fondamentale pour le champ de recherche dans lequel s'inscrit ce mémoire. En proposant une lecture critique des rapports Nord-Sud à partir des dimensions structurelles de l'extraction canadienne en Amérique latine, elle constitue un point d'ancrage essentiel pour la réflexion menée par ce mémoire. Il s'en inspire afin d'analyser comment le discours de développement durable devient, à son tour, une composante structurelle de l'exploitation minière canadienne en Amérique latine.

Plusieurs chercheurs poursuivent par la suite des réflexions similaires. En 2010, Todd Gordon, professeur à l'Université Wilfrid Laurier en sciences politiques et spécialiste du capitalisme global, publie *Imperialist Canada*. Dans cet ouvrage, il propose de repenser le rôle du Canada dans les affaires internationales, en analysant le capitalisme canadien comme une force impérialiste autonome⁶. L'ouvrage contribue à nuancer l'idée que le Canada détient une ambition impérialiste subalterne ou dominée par la Grande-Bretagne

⁵ Liisa North, Timoty Clark et Viviana Patroni (dir.), *Community Rights and Corporate Responsibility: Canadian Mining and Oil Companies in Latin America*, Toronto, Between the Lives, 2006, p. 13-15.

⁶ Todd Gordon, *Imperialist Canada*, Winnipeg, Arbeiter Ring Publishing Books, 2010, p. 9-12.

et par les États-Unis. Gordon s'attaque au rôle de l'État canadien dans la promotion du capitalisme néolibéral à l'étranger, à travers le secteur minier comme étude de cas central. L'auteur soutient que l'industrie canadienne en Amérique latine est le vecteur premier de l'impérialisme canadien, notamment en raison de la protection systématique des intérêts extractifs par les institutions canadiennes. Il marque ainsi une contribution importante au champ critique, en recentrant l'analyse sur la responsabilité directe de l'État canadien dans les violences et conflits générés par les entreprises minières transnationales. Bien que Gordon aborde le discours de responsabilité sociale comme un outil de légitimation, celui-ci ne constitue pas l'objet principal de son étude. C'est précisément cette lacune que le mémoire souhaite combler. En s'attardant plus spécifiquement à l'introduction du développement durable au sein de deux sociétés minières canadiennes en Amérique latine, il entend comprendre, à travers son émergence, son rôle premier dans les pratiques communicationnelles de ces entreprises.

Porté par ce champ de recherche, Gordon et Jeffery R. Webber publient *Blood of extraction : Canadian imperialism in Latin America* en 2016⁷. Webber est professeur à l'Université York et économiste politique tourné vers les enjeux de l'Amérique latine. Publié en 2016, ce vaste ouvrage retrace l'engagement politique et économique du Canada en Amérique latine, plus particulièrement en Amérique centrale et dans les Andes. La multiplicité des lieux, des événements et des exemples qui sont énumérés permet de faire état de la complexité de l'ingérence minière canadienne en Amérique latine. En ce sens, les auteurs contribuent à offrir une diversité de cas d'analyses, à l'image de l'ouvrage présidé par Liisa North, mentionné plus haut. L'ouvrage considère l'intervention de l'investissement privé canadien en Amérique latine comme une forme d'impérialisme. Il soutient que les luttes intérieures de l'Amérique latine ne seront jamais totalement comprises, si les interventions des acteurs étrangers ne sont pas prises en compte. Cette étude critique met en lumière les violences structurelles des minières canadiennes et leurs impacts sur les territoires et les peuples du Sud. Le présent mémoire s'inspire de cette littérature afin de comprendre

⁷ Todd Gordon et Jeffery R. Webber, *Blood of extraction: Canadian imperialism in Latin America*, Halifax, Fernwood Publishing, 2016, p. 4-5.

l'apport du développement durable dans la perpétuation de ces violences structurelles. La contribution de la recherche vise à saisir comment cette mise en récit des territoires du Sud permet aux minières canadiennes de contrôler leur image au Nord.

Outre les travaux issus des sciences politiques, d'autres domaines de recherche s'intéressent à ce champ critique et contribuent à l'enrichissement des écrits sur l'extractivisme canadien. Alain Deneault, philosophe de l'économie, fait grandement évoluer la littérature critique sur l'industrie minière canadienne à l'aide de nombreux ouvrages. Intéressé par l'exploitation de l'Afrique et des régions du Sud, Deneault publie *Noir Canada* en 2008. Cet ouvrage collaboratif examine la corruption et la criminalité qui dépeignent les actions des multinationales canadiennes en Afrique⁸. Par la suite, Deneault s'insère dans les enjeux des relations économiques du Canada avec le Sud global, alors qu'il livre des ouvrages comme *Offshore* en 2010 et *Faire l'économie de la haine : douze essais pour une pensée critique* en 2011. En 2012, il offre l'ouvrage *Paradis sous terre : comment le Canada est devenu la plaque tournante de l'industrie minière mondiale* en collaboration avec William Sacher, à l'époque doctorant en économie du développement à la Faculté latino-américaine de sciences sociales. Le caractère novateur de l'ouvrage est de placer la Bourse de Toronto et les institutions judiciaires et politiques du Canada comme des acteurs couvrant et perpétuant les pratiques de l'industrie minière mondiale, malgré ses effets négatifs sur le plan social et environnemental⁹.

En retraçant l'histoire du Canada et ses liens intrinsèques avec l'extraction des ressources naturelles, Deneault et Sacher montrent que les institutions publiques canadiennes contribuent à instaurer une logique spéculative au profit du système extractif mondial. Cette littérature critique met en lumière l'existence de multiples dispositifs, qu'ils soient juridiques, financiers ou diplomatiques, qui soutiennent l'expansion de l'industrie minière canadienne à l'étranger, malgré les violences et les conflits qu'elle engendre. Le présent

⁸ Alain Deneault avec Delphine Abadie et William Sacher, *Noir Canada, Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, Montréal, Écosociété, 2008, p. 7-15.

⁹ Alain Deneault et William Sacher, *Paradis sous terre. Comment le Canada est devenu la plaque tournante de l'industrie minière mondiale*, Montréal, Écosociété, 2012, p. 13-14.

mémoire s'inscrit dans cette perspective en examinant le rôle du discours de développement durable au sein de ces dynamiques, dès son apparition dans les communications officielles de minières canadiennes. Il propose d'analyser quelle place occupe le développement durable dans ces différents dispositifs, nommés par ces auteurs, qui soutiennent l'implantation et la légitimation des projets extractifs canadiens dans la région latino-américaine.

En ce qui a trait aux études proprement historiques sur l'extractivisme canadien, les ouvrages sont minimes. L'historien de l'Université McGill, Daviken Studnicki-Gizbert, s'impose comme un chercheur considérable, alors qu'il se spécialise en histoire sociale et environnementale de l'extraction des ressources naturelles en Amérique latine. Le professeur contribue ainsi à la littérature en examinant les enjeux controversés de l'exploitation minière canadienne dans l'hémisphère Sud à travers une perspective historique. L'article publié en 2016 « Canadian mining in Latin America (1990 to present): a provisional history » offre une synthèse historique de la présence des sociétés minières canadiennes en Amérique latine depuis les années 1990¹⁰. Ses contributions au champ des connaissances se distinguent par leur apport à une meilleure compréhension de l'exploitation minière à l'époque coloniale, des premiers discours sur la transformation de la nature ainsi que de la géographie historique de cette activité. L'historien publie un ouvrage en 2022 intitulé *The Three Deaths of Cerro de San Pedro: Four Centuries of Extractivism in a Small Mexican Mining Town*. En retraçant plus de quatre siècles d'extractivisme dans une ville mexicaine, l'ouvrage défend la thèse selon laquelle les sites miniers ne connaissent pas simplement des cycles de « boom » et de déclin, mais peuvent être constamment « réanimés » par de nouveaux régimes de capital, de techniques et de gouvernance. Les contributions de l'historien sont notables alors qu'il démontre que l'extractivisme constitue un régime historique structurant, profondément enraciné dans les transformations sociales, écologiques et politiques de l'Amérique latine.¹¹ Cette

¹⁰ Daviken Studnicki-Gizbert, «Canadian mining in Latin America (1990 to present): a provisional history», dans *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, n°1, vol. 46, 2016, p. 95.

¹¹ Daviken Studnicki-Gizbert, *Three Deaths of Cerro de San Pedro. Centuries of Extractivism in a Small Mexican Mining Town*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2022, p. 18-19.

perspective historique s'avère particulièrement pertinente pour le présent mémoire, puisqu'elle souligne l'importance de remonter à la genèse de l'introduction du développement durable afin d'en saisir pleinement la portée et les dynamiques dans l'industrie extractive canadienne en Amérique latine.

Parmi les travaux qui abordent l'expansion minière canadienne en Amérique latine sous un angle historique, l'ouvrage de Stefano Tijerina, *Opportunism and Goodwill : Canadian Business Expansion in Colombia, 1867–1979*, offre un apport essentiel¹². Publié en 2021, l'ouvrage analyse la manière dont les entreprises canadiennes ont étendu leur influence économique en Colombie sous une apparente logique de coopération. L'auteur examine les relations asymétriques entre le Canada et la Colombie, dirigées par le secteur privé canadien, qui comprend les banques, les compagnies d'assurance, les entreprises minières et pétrolières. Tijerina met ainsi en lumière le rôle opportuniste et discret du Canada dans la région, souvent masqué par un discours de bonne volonté. Il soutient que la construction économique du Canada est liée à son insertion dans un système mondial inégal, et que la Colombie, perçue comme un marché à exploiter, a permis au Canada de consolider sa présence dans les Amériques. Bien que l'historien analyse la période qui précède le boom minier des années 1990 et ne se limite pas au secteur extractif, il s'inscrit dans une lecture critique des rapports entre le Canada et l'Amérique latine à travers son étude nuancée du rôle du secteur privé dans l'expansion commerciale canadienne, le façonnement des relations bilatérales et la transformation des économies locales dans un contexte de dépendance structurelle.

L'article de l'historienne Geneviève Dorais «“Un impérialisme bien de chez nous” : la campagne du Comité de solidarité Québec-Chili contre les activités de la Minière Noranda, 1975-1980» publié en 2023 au sein du *Bulletin d'histoire politique*, offre également une perspective historique sur l'extractivisme canadien¹³. Celle-ci retrace l'histoire du

¹² Stefano Tijerina, *Opportunism and Goodwill: Canadian Business Expansion in Colombia, 1867–1979*, Toronto, University of Toronto Press, 2021, p. 3-4.

¹³ Geneviève Dorais, « “Un impérialisme bien de chez nous” : la campagne du Comité de solidarité Québec-Chili contre les activités de la Minière Noranda, 1975-1980 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 31, no 1-2, 2023, p. 200-201.

mouvement d'opposition québécois du Comité de solidarité Québec-Chili aux partenariats d'affaires entre la minière canadienne *Noranda Mines Limited* et le gouvernement militaire d'Augusto Pinochet en 1975¹⁴. Malgré ces études, peu de perspectives historiques ont ainsi été mobilisées pour étudier l'extractivisme canadien en Amérique latine. En historicisant la conjoncture entre le boom minier des années 1990 et l'avènement du développement durable, le mémoire s'intéresse aux enjeux reliés à la mise en récit des territoires du Sud par le Nord, plus particulièrement à travers les documents officiels produits par deux sociétés aurifères canadiennes.

Cette littérature sur l'extractivisme canadien et, par extension, sur l'impérialisme canadien, puise une grande partie de son cadre théorique à des analyses qui appartiennent à des penseurs marxistes. D'une part, le professeur émérite d'anthropologie et de géographie, David Harvey, est reconnu en tant qu'économiste marxiste ayant mobilisé la dimension géographique dans l'analyse marxiste du capitalisme. Lorsqu'il est question d'aborder l'extraction de ressources naturelles par des décideurs externes à ces lieux, la théorie sociale de David Harvey est un incontournable pour bien comprendre comment les mines en Amérique latine sont de réelles enclaves économiques. Il publie l'ouvrage intitulé *The New Imperialism* en 2003, suivi de l'article « Le “Nouvel Impérialisme” : accumulation par expropriation », en 2004. Cette étude ainsi que l'article synthèse que livre l'auteur sont fondateurs alors que l'auteur y élabore sa théorie d'accumulation capitaliste par expropriation¹⁵. La centralisation des richesses par un groupe restreint propre aux politiques néolibérales permet de saisir que la création de la richesse n'est pas quelque chose qui correspond uniquement aux lois du capitalisme, l'accumulation se fait également à travers des moyens politiques.

¹⁴ Cette période de l'histoire est également traitée dans l'ouvrage dirigé par Liisa North dans Liisa North (dir.), *Canada-Chile Solidarity, 1973-1989 : Testimonies of Civil Society Activism*, Toronto, Novalis Publishing, 2023, 288 p. L'étude aborde l'histoire de la solidarité entre la société civile canadienne et le Chili après le coup d'État de 1973 et aborde les mouvements de protestations dénonçant les ententes économiques entre les entreprises canadiennes et le gouvernement chilien.

¹⁵ David Harvey, «Le ‘Nouvel Impérialisme’ : accumulation par expropriation», dans *Actuel Marx*, 2004. Vol. n° 35, n° 1, p. 71-90.

En ce sens, la théorie de Harvey est mobilisée par la plupart des chercheurs mentionnés ultérieurement (Todd Gordon, Jeffery Webber, Alain Deneault) afin de saisir la perpétuité des contextes impérialistes et coloniaux en Amérique latine, soit des contextes aux fondements des économies d'extraction que dirige le Canada. D'autre part, la pensée de la marxiste Ellen Meiksins Wood est également mobilisée, principalement pour sa théorie sur l'impérialisme dans *Empire of Capital*¹⁶. La théoricienne soutient que le système mondial est désormais régulé par les dynamiques du capitalisme impérialiste. Ce faisant, la domination économique se produit de nos jours par les puissances capitalistes dominantes et non plus par les États impérialistes ou coloniaux.

1.1.2 Bilan historiographique : Littérature sur le discours de développement durable au sein de l'industrie minière canadienne

1.1.2.1 Littérature sur l'économie politique écologique

Dès les années 1980, l'écologie politique s'impose comme un champ de recherche pour analyser les tensions entre le développement économique et les enjeux de justice sociale et environnementale. Cette littérature critique met en lumière les rapports de pouvoir qui structurent l'accès, l'usage et la gestion des ressources naturelles. Ce cadre influence grandement la littérature intellectuelle qui se développe dès les années 1990 sur le discours minier dit durable et responsable. Ainsi, de nombreux chercheurs présentés dans la section suivante s'appuient sur les concepts et les méthodes de l'écologie politique afin d'interroger les rapports de pouvoir qui façonnent le discours de développement durable au sein de l'industrie minière, mais également son rôle et ses limites. Cette section mobilise les auteurs de la littérature sur l'économie politique écologique, qui sont grandement recensés dans les ouvrages sur la littérature critique du développement durable au sein de l'industrie minière mondiale et canadienne.

¹⁶ Ellen Meiksins Wood, *Empire of capital*, New York, Verso Books, 2003, p. 22-23.

L'économie politique écologique fut principalement propulsée par la pensée d'Arturo Escobar. Professeur d'anthropologie, Escobar publie en 1996 l'article « Construction Nature : Elements for a Post-Structuralist Political Ecology » où il y développe la thèse selon laquelle une politique écologique post-structuraliste doit être développée¹⁷. Cet article s'inscrit dans la lignée de son ouvrage publié deux ans auparavant *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World* critiquant que l'ère du développement soit produite par une construction discursive permettant un mécanisme de contrôle comparable au colonialisme¹⁸. En 1996, l'auteur soutient donc qu'il est nécessaire d'étudier les discours de développement durable comme partie prenante du fonctionnement du capitalisme, puisque le langage est constitutif de la réalité sociale. L'auteur conclut que la forme moderne du capitalisme, qui voyait la nature comme élément disponible à l'humain, a fait surgir les limites de la nature. Ainsi, la solution fut la création d'une nouvelle nature et de sa marchandisation.

La forme postmoderne du capitalisme a donc fait émerger l'environnement dans son discours comme une solution aux limites du capitalisme. La théorie de l'écologie politique d'Escobar est novatrice en raison de sa conception faite à partir du bas, c'est-à-dire des mouvements sociaux. Sa pensée s'impose alors comme un outil de référence pour comprendre en profondeur l'émergence de la littérature critique sur le discours de développement durable. D'ailleurs, la pensée d'Arturo Escobar trouve ses origines dans les travaux du sociologue en politique économique, James O'Connor. Influencé par la pensée marxiste, O'Connor publie plusieurs articles, dont « Capitalism, Nature, Socialism a Theoretical Introduction » en 1988, où il soutient que la base même de l'existence de la production et de la reproduction du capitalisme est mise en danger par le système capitaliste en soi¹⁹. Le capitalisme, détruisant la nature alors qu'il n'en absorbe pas les coûts, produit des conséquences qui sont externalisées dans le temps et dans l'espace.

¹⁷ Arturo Escobar, «Construction Nature: Elements for a Post-Structuralist Political Ecology», dans *Futures*, 1996, vol. 28, n°4, p. 325-326. [https://doi.org/10.1016/0016-3287\(96\)00011-0](https://doi.org/10.1016/0016-3287(96)00011-0).

¹⁸ Arturo Escobar, *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton University Press, 1995, p. 18-20.

¹⁹ James O'Connor, «Capitalism, Nature, Socialism a Theoretical Introduction», dans *Capitalism Nature Socialism*, vol. 1, 1988, p. 11-38.

Ces penseurs ouvrent la voie à une littérature d'économie politique écologique au cours de la première décennie du XXI^e siècle. L'économiste Richard Auty, professeur à la Lancaster University, publie en 2001, « The political economy of resource-driven growth », où il reprend sa théorie sur la « malédiction des ressources naturelles » qui soutient que les pays riches en ressources naturelles sont affectés par des luttes de pouvoir qui déstabilisent leur croissance et leur développement économique, alors que ces ressources sont monopolisées par des États faibles en ressources naturelles²⁰. Razmig Keucheyan, sociologue et professeur à l'Université Paris-Descartes, publie en 2014 *La nature est un champ de bataille essai d'écologie politique* traitant de cette même problématique. L'auteur soutient que la crise écologique entraîne un racisme environnemental, où les décharges toxiques de la production capitaliste sont déchargées près des communautés marginalisées et de leurs territoires. Le sociologue développe que ce racisme se joue à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle globale²¹.

La journaliste canadienne Naomi Klein fait également évoluer cette littérature avec son ouvrage *Tout peut changer. Capitalisme et changement climatique* publié en 2014. Elle ne s'inscrit pas comme une chercheuse académique propre à l'écologie politique, mais elle vulgarise des analyses de ce cadre de recherche. Au sein de cet ouvrage, elle soutient que le capitalisme occupe le premier rôle dans le désastre écologique qui s'annonce. Klein rapporte que le seul moyen de faire face à cette crise sera de contrer les règles du libre marché, de contenir le pouvoir des entreprises et de refonder nos démocraties. La journaliste examine également la question de l'extractivisme, alors qu'elle soutient qu'il est temps de tourner le dos au modèle extractiviste et de respecter les limites de la Terre²². Cette littérature d'économie politique écologique met ainsi de l'avant les limites naturelles du capitalisme et l'usage de la nature que ce système produit.

²⁰ Richard M. Auty, «The political economy of resource-driven growth», dans *European Economic Review*, vol. 45, 2001, p. 840.

²¹ Razmig Keycheyan, *La nature est un champ de bataille essai d'écologie politique*, Paris, Editions La Découverte, 2014, p. 15-17.

²² Naomi Klein, *Tout peut changer*, trad. de l'anglais par Nicolas Calvé et Geneviève Boulanger, Montréal, Lux Éditeur, 2015 (1^{ère} 2014), p. 235-247.

L'écologie politique, en examinant les enjeux environnementaux non de façon purement technique et scientifique, mais sous les dynamiques globales du colonialisme et des rapports Nord-Sud, ouvre la voie à une nouvelle lecture des enjeux miniers et du discours minier responsable qui les accompagne. Ces théories seront ainsi mobilisées par les chercheurs recensés dans la section suivante, afin de faire valoir les limites naturelles de l'extractivisme et de remettre en question la durabilité des activités minières. L'économie politique écologique fournit donc une trame théorique aux chercheurs critiques de l'industrie minière. Elle permet de relier les politiques et les discours de développement durable aux structures de pouvoir révélant que ce cadre sert souvent à sécuriser la légitimité des opérations minières plutôt qu'à transformer les pratiques extractives.

1.1.2.2 Littérature critique sur l'image responsable de l'industrie minière et son discours de développement durable

L'émergence de la littérature critique sur le discours de développement durable dans l'industrie minière s'inscrit dans le contexte de la montée en popularité du concept dès le milieu des années 1990. Les premiers travaux critiques se développent également en raison de la montée des critiques sociales et environnementales. Au début des années 2000, l'une des premières chercheuses à avoir livré un ouvrage complet sur la question est Natalia Yakovleva, professeure à la *Winchester Business School*. Spécialiste du développement durable, des études environnementales et du commerce international, elle publie l'ouvrage *Corporate Social Responsibility in the Mining Industries* en 2005. Ce premier livre, qui prolonge plusieurs de ses articles antérieurs, adopte une approche critique de la durabilité dans le secteur minier à travers le concept de *responsabilité sociale des entreprises* (RSE), ou *corporate social responsibility* (CSR). Yakovleva montre comment les compagnies minières mobilisent ce concept pour façonner un discours minier responsable. L'ouvrage constitue une contribution novatrice à la littérature. Il déconstruit l'image d'un extractivisme prétendument responsable en révélant les logiques stratégiques de ce discours. Elle identifie quatre piliers centraux du discours minier responsable : i) la

protection environnementale, ii) la santé et la sécurité, iii) les relations sociales et iv) le développement communautaire. L'autrice mène une analyse approfondie de plusieurs grandes sociétés minières mondiales, notamment canadiennes, en examinant la mise en œuvre de ces piliers dans les secteurs de l'or et du diamant²³. Par son caractère exhaustif, cet ouvrage s'impose comme une étude repère pour le mémoire, afin de comprendre les différentes composantes du discours de responsabilité sociale et environnementale. Mon approche s'inscrit dans cette lignée en mobilisant cette grille de lecture pour examiner, dans une perspective historique, l'ensemble des caractéristiques du développement durable dans les communications minières de Barrick Gold et Cambior. La méthode analytique avancée par Yakovleva est essentielle au mémoire afin de bien saisir l'émergence et l'évolution du développement durable au sein des minières à l'étude.

Heledd Jenkins, une spécialiste en développement durable et politique environnementale de l'Université de Cardiff, s'intéresse également à l'émergence du discours minier responsable. En 2004, Jenkins publie un article, intitulé « Corporate social responsibility and the mining industry: conflicts and constructs », qui examine le langage et les constructions discursives que l'industrie minière mobilise afin de définir ses stratégies de responsabilité sociale²⁴. En 2006, Jenkins et Yakovleva publient conjointement « Corporate social responsibility in the mining industry: Exploring trends in social and environmental disclosure ». Les chercheuses examinent les facteurs qui ont mené au développement d'un discours de responsabilité sociale et environnementale au sein de l'industrie minière mondiale²⁵. En s'appuyant sur diverses études de cas dans le monde, leurs ouvrages généralistes ciblent les principales caractéristiques du discours minier responsable et durable, mobilisant les rapports annuels et les rapports de développement durable de grandes compagnies minières. Ce mémoire s'appuie grandement sur les

²³ Natalia Yakovleva, *Corporate Social Responsibility in the Mining Industries*, Londres, Routledge Publisher of Professional & Academic Books, 2005, p. 3-4.

²⁴ Heledd Jenkins, «Corporate social responsibility and the mining industry: conflicts and constructs», dans *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, Vol. 11, n°1, p. 23-34.

²⁵ Heledd Jenkins et Natalia Yakovleva, «Corporate Social Responsibility in the Mining Industry: Exploring Trends in Social and Environmental Disclosure», *Journal of Cleaner Production*, vol. 14, 2006, p. 271-272.

réflexions de chercheuses comme Yakovleva et Jenkins : il mobilise une méthodologie similaire. En recentrant l'analyse sur les premiers projets de développement durable développés par des minières canadiennes en Amérique latine, mon mémoire entend ainsi documenter, dans un cadre hémisphérique, les logiques qui entourent l'appropriation de ce discours par l'industrie minière canadienne. De plus, bien que les autrices se concentrent davantage sur le discours de la *responsabilité sociale des entreprises* (RSE), le mémoire inclut la RSE lorsqu'il est question du discours de développement durable, alors que ce dernier regroupe l'engagement social et environnemental des minières.

Au Canada, une littérature se concentre précisément sur le discours de développement durable que mobilisent les sociétés minières canadiennes actives en Amérique latine. Mentionné plus haut, l'ouvrage collectif intitulé *Community Rights and Corporate Responsibility: Canadian Mining and Oil Companies in Latin America* publié en 2006, constitue la première analyse complète mettant en relation l'extractivisme canadien en Amérique latine et le discours de développement durable qui l'accompagne²⁶. Le livre est basé d'abord sur plusieurs analyses et séminaires présentés à la conférence intitulée *Canadian Mining Companies in Latin America : Community Rights and Corporate Responsibility* tenue du 9 au 11 mai 2002, à l'Université de York²⁷. L'ouvrage, dirigé par North, Clark et Patroni, offre une analyse très bien documentée des conflits miniers en Amérique latine et des effets sociaux, économiques et environnementaux que produisent les projets miniers dans cette région. Les auteurs juxtaposent ces impacts négatifs aux valeurs et aux langages de responsabilité sociale des compagnies minières à l'étude. En ce sens, l'ouvrage constitue une référence pour le mémoire, puisqu'il articule de manière critique le rôle du Canada comme État hôte des multinationales extractives, l'usage du discours de développement durable et surtout, les formes de résistances et les luttes populaires en Amérique latine qui en résultent. Ainsi, l'analyse remet en question l'idée que l'industrie extractive puisse être un vecteur de développement durable dans un cadre néolibéral.

²⁶ Liisa North, Timoty Clark et Viviana Patroni (dir.), *op. cit.*, p. 13-15.

²⁷ *Ibid.*, p. I.

Le présent mémoire s'inscrit dans la continuité de cette approche critique. Il entend apporter une contribution à ce champ de recherche en adoptant une perspective historique encore peu explorée par cette littérature existante. En mobilisant des sources produites à l'époque de l'émergence du discours de développement durable dans l'industrie minière, cette recherche permet de remonter aux origines de ce discours et de mieux comprendre les conditions concrètes de son élaboration. Elle offre ainsi un regard situé sur la manière dont ce discours et ces politiques se sont progressivement construits, mobilisés et institutionnalisés à travers une étude qui porte sur le contexte d'émergence des premiers discours de développement durable des compagnies minières canadiennes.

D'autres chercheurs s'imposent dans ce récent domaine d'études critiques au Canada, tels que la professeure en sciences politiques Hevina Dashwood, de l'Université de Brock en Ontario. Elle publie le livre *The Rise of Global Corporate Social Responsibility: Mining and the Spread of Global Norms* en 2012. La chercheuse se différencie des auteurs précédents en offrant une analyse de la RSE au sein de l'industrie minière canadienne. Elle examine l'approche de développement responsable à la lumière de cas concrets, comme la compagnie Noranda Inc., Placer Dome et Barrick Gold²⁸. Dashwood s'intéresse à l'internationalisation de la politique de *responsabilité sociale des entreprises* dans les compagnies minières canadiennes. Elle soutient, à travers ses trois cas d'étude, que l'apparition des normes de responsabilité et de durabilité dans l'industrie minière résulte d'une multitude de facteurs, il est donc impossible de comprendre l'appropriation de ces discours à l'aide d'un seul élément. Pour Dashwood, ce qui a amené les compagnies à adopter un discours et des programmes de développement durable, est un ensemble de pressions externes, soit internationales, gouvernementales et sociétales, mais également le rôle central de certaines sociétés pionnières, dont Placer Dome et Noranda Inc²⁹. Dashwood s'intéresse davantage au processus d'inclusion de ce discours au sein des compagnies. Ainsi, elle aborde l'importance d'une culture organisationnelle d'engagement en faveur de

²⁸ Hevina S. Dashwood, *The Rise of Global Corporate Social Responsibility: Mining and the Spread of Global Norms*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 33-35.

²⁹ *Ibid.*, p. 215-216.

ces normes. La chercheuse soutient que le discours et les politiques de développement durable se sont développés au sein des minières canadiennes en réponse à plusieurs pressions, de plusieurs façons et à des vitesses différentes. Ce faisant, elle remet en cause l'analyse classique qui tend à considérer uniquement les pressions internationales comme vecteur d'inclusion de cette norme dans l'industrie minière canadienne. Ainsi, elle reconnaît l'hétérogénéité de ce processus.

Publié en 2011, *Governance ecosystems: CSR in the Latin American mining sector* dirigé par Julia Sagebien et Nicole Marie Lindsay, contribue également à cette littérature. Julia Sagebien est professeure à la Faculty of Management de l'Université Dalhousie et Nicole Marie Lindsay, alors doctorante à la University of Western Ontario au moment de la publication, sont à la direction de cet ouvrage collectif. L'ouvrage s'intéresse au fonctionnement du développement durable et de la *responsabilité sociale des entreprises* à travers plusieurs cas d'étude dans le secteur minier latino-américain, dont certaines sur le Canada, et approximativement entre les années 1990 à 2010³⁰. Tout comme l'ouvrage de Dashwood, les auteurs remettent en question la mise en œuvre uniforme et apolitique du développement durable. Ils insistent plutôt sur une lecture contextuelle et dynamique de la mise en œuvre de celui-ci. Leur étude démontre que l'adoption du concept de développement durable prend forme à travers l'interaction de plusieurs parties prenantes : entreprises minières, gouvernements, ONG, communautés locales et autres. Cet ensemble forme ce que les chercheuses nomment les écosystèmes de gouvernance. Celles-ci s'inscrivent dans une lecture similaire du discours de développement durable qui prend en compte la multiplicité des facteurs ayant influencé l'intégration de ce cadre discursif dans l'industrie minière. Le présent mémoire s'inspire du travail de ces chercheuses pour saisir comment les premiers discours de développement durable apparaissent chez les minières canadiennes à l'étude. Le mémoire s'intéressera particulièrement à l'impact que les crises ponctuelles à gérer ont sur l'apparition du discours de développement durable chez Barrick

³⁰ Julia Sagebien et Nicole Marie Lindsay, *Governance Ecosystems: CSR in the Latin American Mining Sector*, New York, Palgrave Macmillan, 2011, p. 8-11.

Gold et Cambior. Ainsi, ces études permettront de bien contextualiser les sources que le mémoire analyse.

D'autres chercheurs contribuent à cette littérature, dont Henry Veltmeyer, professeur de développement international à l'Université Saint Mary's au Canada, et James Petras, sociologue et professeur émérite à la Binghamton University. En 2014, ils publient *The new extractivism: a post-neoliberal development model or imperialism of the twenty-first century*?. En se basant sur des cas concrets en Argentine, Bolivie, Colombie, Équateur, Mexique et Pérou au XIX^e siècle, les auteurs questionnent le développement économique fondé sur l'extraction et l'exportation de ressources naturelles. L'ouvrage examine les logiques de ce modèle de développement à l'ère néolibérale et les mouvements de résistance menés par les paysans et les communautés autochtones. Il en conteste les nouvelles formes d'impérialisme que ce modèle engendre dans ces pays de l'Amérique latine à l'ère actuelle³¹. Ce faisant, les auteurs mettent de l'avant des cas concrets où ils démontrent que ces discours de durabilité et de responsabilité masquent des rapports de pouvoir asymétriques et la persistance d'un modèle de développement néocolonial. En mobilisant des analyses marxistes, les auteurs critiquent l'approche du développement durable et de la *responsabilité sociale des entreprises*. Le mémoire s'inscrit dans cette lignée d'analyse et tente de s'ajouter à cette littérature en proposant une lecture historique. Étant donné le manque d'analyse du discours de développement durable au niveau corporatif des minières canadiennes, le mémoire offre une étude de l'introduction du discours de développement durable, en éclairant les conditions concrètes, à partir d'un contexte régional latino-américain, de sa mise en récit au tournant des années 1990 et 2000.

Des chercheurs québécois se sont également penchés sur la question de l'extractivisme à travers l'analyse du développement durable mis de l'avant par l'industrie minière canadienne. Le professeur à l'Université de Montréal et spécialiste de la décroissance soutenable, Yves-Marie Abraham et l'historien spécialiste de la décroissance, David

³¹ Henry Veltmeyer et James Petras, *The New Extractivism: A Post-Neoliberal Development Model or Imperialism of the Twenty-First Century?*, Zed Books, Londres, 2014, p. 1-3.

Murray, ont publié l'ouvrage collectif *Creuser jusqu'où ? Extractivisme et les limites à la croissance* en 2015. L'ouvrage offre une critique approfondie du discours de développement durable tel qu'adopté par les sociétés d'exploitation de ressources naturelles canadiennes, notamment en Amérique latine. Il met en lumière les contradictions entre les pratiques extractivistes et les principes de durabilité. En analysant des concepts comme « la croissance verte » et « l'économie circulaire », les auteurs questionnent le développement durable, tel que promu par ces sociétés, alors qu'il sert souvent à légitimer des projets extractifs tout en poursuivant la logique de croissance infinie. Il appelle à un changement de paradigme vers des alternatives post-extractivistes. Ainsi, en dénonçant la logique extractiviste et ses efforts de justification, les chercheurs mettent de l'avant les alternatives possibles à ce type de développement, comme la résistance autochtone et la pensée du *buen vivir*³².

1.1.2.3 Littérature critique sur l'extractivisme canadien et son rapport aux populations autochtones

Au Québec, l'industrie minière canadienne et son discours de développement durable ont récemment mobilisé plusieurs chercheurs, notamment en sociologie et en sciences politiques en lien avec les populations autochtones. Myriam Laforce, titulaire d'une maîtrise en sciences politiques et membre du Centre interdisciplinaire de recherche en développement international et société (CIRDIS) à l'Université du Québec à Montréal, s'intéresse à ces enjeux. La chercheuse se penche sur les processus de régulation ayant conduit à la signature d'ententes particulières entre les entreprises minières et les populations autochtones dans les années 1990 au Canada. *Pouvoir et régulation dans le secteur minier : leçons à partir de l'expérience canadienne*³³ publiée en 2000 témoigne de ces recherches alors qu'elle examine les ententes contractuelles entre les peuples

³² Yves-Marie Abraham et David Murray (dir.), *Creuser jusqu'où: Extractivisme et limites à la croissance*, Montréal, Écosociété, 2015, p. 3-5.

³³ Myriam Laforce, Bonnie Campbell et Bruno Sarrasin, *Pouvoir et régulation dans le secteur minier : leçons à partir de l'expérience canadienne*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2000, p. 7-8.

autochtones et les compagnies minières sur le territoire canadien³⁴. En 2010, la professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa Sophie Thériault, publie un article similaire. Intitulé « Repenser les fondements du régime minier québécois au regard de l'obligation de la Couronne de consulter et d'accommoder les peuples autochtones », l'article fait valoir que l'encadrement juridique de l'industrie minière québécoise est profondément incompatible avec les obligations constitutionnelles de l'État envers les peuples autochtones³⁵. Ces travaux offrent un éclairage précieux pour la recherche du mémoire, en montrant que l'analyse du développement durable dans le secteur minier doit aussi prendre en compte les rapports de pouvoir historiques et les obligations juridiques envers les communautés autochtones, qui façonnent directement la portée et la crédibilité de ce discours et des politiques qui en émergent.

Le récent mémoire d'Émmélia Blais-Dowdy s'insère également dans ce champ de recherche. Au sein de son étude publiée en 2020, intitulé *L'extraction minière dans la transition énergétique : accumulation, dépossession et justice environnementale*, elle offre un troisième chapitre intitulé « L'industrie minière et ses discours sur l'environnement ». L'auteure soutient la thèse selon laquelle la transition énergétique, incluant ses discours d'économie verte et de développement durable et responsable, est mobilisée par l'industrie minière dans une logique de croissance économique³⁶. Blais soutient que l'industrie minière ne peut être durable, car il s'agit principalement d'extraction de ressources non renouvelables et donc, non bénéfiques sur le long terme. Elle démontre également que l'engouement de la transition énergétique à inciter l'industrie minière a développé des pratiques de développement responsable, mais que, concrètement, il y a un écart entre les

³⁴ Elle publie en 2010 un article traitant des enjeux similaires : Myriam Laforce, «L'évolution des régimes miniers au Canada: l'émergence de nouvelles formes de régulation et ses implications», dans *Canadian Journal of Development Studies*, 2010, n°30, vol. 1, p. 49-68.

³⁵ Sophie Thériault, «Repenser les fondements du régime minier québécois au regard de l'obligation de la Couronne de consulter et d'accommoder les peuples autochtones», dans *Revue internationale de droit et de politique du développement durable de l'Université McGill*, Vol. 6, n°2, p. 219-218.

³⁶ Emmélia Blais-Dowdy, « L'industrie minière et ses discours sur l'environnement (Chapitre III) », dans *L'extraction minière dans la transition énergétique : accumulation, dépossession et justice environnementale*, Mémoire, Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en sociologie, 2020, p. 75-100.

politiques de responsabilité promues et la réalité vécue³⁷. Le mémoire s'inspire des études sur le discours de développement durable des minières canadiennes ayant une perspective sur les Premières Nations ainsi que des études sur le discours de développement durable des compagnies minières à travers des modèles d'analyse, telle que la *responsabilité sociale des entreprises*.

Ainsi, la littérature critique sur le discours de développement durable dans l'industrie minière canadienne se développe progressivement. La littérature québécoise francophone sur le sujet se concentre principalement sur les enjeux environnementaux, les populations autochtones et leurs territoires. Ces travaux proposent une lecture critique de l'extractivisme, souvent articulée autour des réalités et des luttes des populations autochtones. Toutefois, cette littérature critique, tout comme celle développée pour le rôle impérialiste du Canada et du discours minier responsable, tend à négliger une analyse historique des origines de ce discours, notamment à partir de l'étude de sources primaires. De plus, le contexte des crises vécues en Amérique latine est également très peu pris en compte au sein de cette littérature. C'est précisément à cette lacune que répond le présent mémoire. En mobilisant des cas d'étude concrets de compagnies minières canadiennes actives en Amérique latine, et en proposant une analyse ancrée dans l'examen de documents produits au moment même où les discours de développement durable émergent, ce mémoire s'attarde à la genèse du discours de développement durable, à ses formes initiales et aux logiques d'introduction qui le sous-tendent. En ce sens, ce mémoire vise à enrichir la littérature existante en lui apportant une profondeur historique encore peu explorée.

1.2 Problématique de recherche et contributions

Le mémoire s'intéresse aux raisons qui ont poussé des minières canadiennes à adopter un discours et des politiques de développement durable en Amérique latine. La démonstration

³⁷ Emmélia Blais-Dowdy, *op. cit.*, p. 75-100.

repose sur deux cas d'études, Cambior et Barrick Gold, deux minières qui ont participé au boom minier latino-américain dans les années 1990. Ces minières ont également toutes les deux, bien que selon un échéancier différent, embrassé un discours de responsabilité sociale et environnementale lors de cette période. Le mémoire positionne ces deux sociétés aurifères canadiennes comme actrices historiques dans le but de comprendre comment et pourquoi les entreprises minières adoptent et s'approprient un tel discours. Le projet s'insère dans la rencontre de deux phénomènes historiques qui ont cours dans les années 1990 : d'une part, le boom minier canadien en Amérique latine, et d'autre part, l'avènement du discours de développement durable dans le monde entrepreneurial, et le secteur minier en particulier. L'étude repose principalement sur le premier corpus de sources qui se compose de rapports annuels et des rapports de développement durable que produisent ces minières canadiennes. Le second est composé d'articles de journaux québécois ainsi que des rapports et des chroniques du groupe MiningWatch Canada.

L'enquête s'intéresse particulièrement à l'impact des crises sociales et environnementales ont sur l'apparition du discours et des politiques de développement durable dans les activités communicationnelles des compagnies minières à l'étude. Il s'agit de saisir les dynamiques locales et transnationales qui engendrent l'arrivée de ces politiques chez ces sociétés aurifères. À travers les deux cas d'étude que sont Barrick Gold et Cambior, le projet examine les différentes formes d'appropriation, de mobilisation et d'instrumentalisation du développement durable. Ainsi, le mémoire cherche à mieux comprendre le rôle historique du discours et des politiques de développement durable de l'industrie minière canadienne dans les Amériques pendant le boom minier latino-américain des années 1990. Les questions qui dirigent ce mémoire sont les suivantes : comment Barrick Gold et Cambior, au sein de leurs activités, introduisent le discours de développement durable dans le contexte du boom minier en Amérique latine ? Plus précisément, quel rôle joue la gestion de crises ponctuelles dans l'intégration de ce discours chez les minières canadiennes ? Quels sont les contextes, les dynamiques et les rapports de force qui ont engendré l'intégration de ce discours dans leurs stratégies de communication et dans leurs activités d'exploration et d'extraction ? Et enfin, quel rôle joue l'Amérique latine dans cette mise en discours du développement durable par les compagnies minières ?

Les conclusions du mémoire permettront de repenser les logiques actuelles derrière ce discours et ces politiques, si présentes de nos jours au sein de l'industrie minière canadienne.

Dans ce contexte, mon mémoire entend apporter une contribution empirique originale en examinant de manière fine et située comment deux compagnies canadiennes ont introduit, adapté et mis en scène le développement durable dans leurs projets miniers en Amérique latine. Plutôt que de se limiter à une analyse des dynamiques globales ou institutionnelles, comme fait auparavant par les études en sciences politiques, l'enquête historique se penche directement sur les rapports de développement durable produits par ces compagnies. Cette stratégie permet d'analyser comment ce discours et ces politiques sont construits à l'échelle des projets miniers en Amérique latine. Il s'agit ainsi de comprendre le contexte propre à l'introduction de ce discours de développement durable au sein de sociétés minières installées en Amérique latine, en s'intéressant aux premiers projets mis en place par celles-ci. En éclairant les usages différenciés de ce discours chez Barrick Gold et Cambior, le mémoire met en lumière les formes d'appropriation et d'instrumentalisation du développement durable par les minières canadiennes dans un contexte latino-américain, contribuant ainsi à une compréhension plus nuancée du rôle du Canada dans la reproduction d'un modèle extractiviste sous l'ère néolibérale. Cette contribution empirique vise à combler une lacune importante dans la littérature, en s'attardant non seulement aux effets de ce discours, mais également à sa mise en forme, à ses variations et à ses usages différenciés selon les différentes sociétés minières et les différents lieux d'extractions.

Ce mémoire contribue aussi à la littérature québécoise en offrant une perspective située sur la manière dont les entreprises canadiennes ont intégré ce vocabulaire de développement durable dans leurs activités transnationales. En analysant les premières mentions de développement durable à la fin des années 1990, il devient possible de mieux comprendre comment ce discours a été mis en pratique, et ce qu'il révèle sur l'extractivisme canadien au tournant du XXI^e siècle. L'étude du discours de développement durable et responsable des minières canadiennes envers les territoires et les communautés autochtones a intéressé plusieurs chercheurs québécois, permettant le développement d'une littérature sur le sujet

au Québec et au Canada. Ces chercheurs démontrent que les politiques de responsabilité ou les ententes contractuelles promues par les compagnies minières envers les peuples autochtones ne sont pas véritablement mises en place ou respectées³⁸. Il y a donc un réel écart entre le discours de développement durable promu par ces minières et leurs réelles actions au sein des communautés. Ainsi, le mémoire s'inspire de ces chercheurs afin d'analyser l'émergence et le rôle du développement durable auprès des minières canadiennes opérant en Amérique latine. De plus, la littérature critique québécoise portant sur l'extractivisme canadien et ses impacts sur les populations autochtones tend à négliger l'analyse historique des origines de ce discours. C'est précisément à cette lacune que s'attaque le présent mémoire. En s'appuyant sur des études de cas de compagnies minières canadiennes actives en Amérique latine et en analysant des documents produits au moment même où émergent les discours sur le développement durable, il explore la genèse de ce discours, ses premières formes et les logiques ayant présidé à son apparition. Ce faisant, il entend enrichir la littérature existante en y apportant une profondeur historique, encore largement absente.

1.2.1 Thèse du mémoire

Le présent mémoire prolonge les réflexions de ces chercheurs en y intégrant l'analyse de l'impact des crises ponctuelles sur l'adoption du discours et des politiques de développement durable. L'examen des rapports produits par Cambior et Barrick Gold montre que cette adoption, tant sur le plan discursif que sur les programmes mis en place, se déploie de manière stratégique et structurée, principalement en réponse à des événements qui ternissent leur image entrepreneuriale. Bien que, selon des calendriers différents, ces deux sociétés aurifères canadiennes mobilisent le développement durable comme outil de gestion de crise et de tensions socio-environnementales liées à leurs activités en Amérique latine. Loin d'être introduit de manière organique dans une perspective de transition vers une exploitation minière durable et responsable, le

³⁸ Emmélia Blais-Dowdy, *op.cit*, p. 7.

développement durable est instrumentalisé pour contrôler le récit entourant leur présence dans la région. Il ne résulte donc pas d'une volonté interne de réforme vers un engagement socio-environnemental.

Le développement durable apparaît ainsi à des moments précis où il est nécessaire de neutraliser des contestations publiques, des critiques environnementales et des tensions sociales autour de leurs projets controversés sur le territoire latino-américain. Pour Cambior, cela correspond au déversement survenu à la mine Omai en 1995 et pour Barrick, aux controverses suscitées par les projets Pascua-Lama et Veladero, jugés hautement nuisibles aux vallées voisines. Dans les deux cas, la mobilisation de ce discours et des politiques qui en découlent permet de restaurer leur image de bon citoyen entrepreneurial, de réduire la pression internationale et de projeter une posture d'entreprise engagée envers le développement communautaire et la protection environnementale. Ainsi, l'introduction et la mobilisation du développement durable dans les rapports officiels de Cambior et Barrick Gold, destinés au grand public et aux actionnaires, servent à légitimer leurs activités d'exploitation en Amérique latine tout en occultant leurs impacts néfastes derrière des récits de responsabilité socio-environnementale.

1. 3 Sources et méthodologie

1.3.1 Sources

Pour mieux comprendre pourquoi et comment les minières canadiennes Cambior et Barrick Gold ont adopté le développement durable pendant la période étudiée, mon enquête repose sur une analyse de leurs premiers rapports de développement durable. Ces sociétés minières ont toutes les deux développées des activités d'extraction et d'exploitation en Amérique latine au cours des années 1990. Les sources permettent d'évaluer la progression du discours minier responsable dans les premiers rapports annuels. Plusieurs rapports comportent une section sur l'environnement et la gestion des communautés et, par la suite, les premiers rapports de développement durable, débutés en 1997 pour Cambior, et en 2002 pour Barrick Gold. La taille de ces documents varie. Ils comportent une vingtaine,

quarantaine ou soixantaine de pages, alors que les rapports annuels se composent d'une soixantaine à une centaine de pages. Plus les années passent, plus les documents sont volumineux. Le corpus de sources regroupe ainsi douze rapports pour Cambior, des années 1995 à 2003, et seize rapports pour Barrick Gold, de 1997 à 2006. La majorité des premiers rapports annuels et de développement durable se trouvent archivés sur les sites officiels des compagnies. J'ai collecté l'ensemble des rapports sur les anciennes pages web conservées sur les Internet Archives. Le corpus de sources regroupe également un ensemble d'articles de journaux québécois regroupant *Le Devoir*, *La Presse*, *Les Affaires*, *Le Soleil* et *Le Droit*. Il se compose également d'articles publiés par l'organisme à but non lucratif Miningwatch Canada.

Les rapports annuels étudiés sont destinés premièrement aux actionnaires ainsi qu'au grand public. Au sein des compagnies, ces rapports sont principalement destinés aux cadres supérieurs et intermédiaires. Les rapports annuels font généralement référence aux objectifs et aux activités des entreprises pour l'année analysée³⁹. Ces rapports sont construits de façon similaire chez les deux sociétés aurifères à l'étude. Ils offrent premièrement un message aux actionnaires de la part du président ou du directeur général. Deuxièmement, les documents offrent une évaluation des sites miniers en opération, en développement et ceux au stade de l'exploration. Troisièmement, les rapports présentent rapidement les initiatives et les projets de développement durable, souvent d'une longueur de deux à trois pages. Finalement, les documents présentent plusieurs analyses financières propres aux opérations de la compagnie. À l'inverse, les rapports de développement durable offrent une structure moins définie et plus aléatoire, en raison de leur nouveauté. De façon générale, ils offrent un message aux actionnaires de la part du président, mais aussi du comité responsable des programmes de développement durable. Ces rapports présentent, ensuite, les valeurs de la compagnie en termes de responsabilité sociale et environnementale. Puis, les documents offrent un résumé des programmes, projets et futures initiatives implantés dans les différents lieux d'extraction ou d'exploration de la minière en question.

³⁹ Heledd Jenkins et Natalia Yakovleva, *op.cit.*, p. 274.

1.3.2 Méthodologie

La production d'un discours de développement durable s'impose, de façon systématique, dès la seconde moitié des années 1990. Une analyse des rapports produits par ces compagnies approximativement de 1995 à 2005 met en valeur une période de dix ans permettant de saisir l'émergence de ce discours dans les activités minières canadiennes en Amérique latine. D'une part, la rareté des rapports de développement durable dans la première moitié de la décennie 1990, en raison de la nouveauté du phénomène, limite la recherche à analyser la production de ces documents dans la seconde moitié des années 1990. Pour Cambior, le premier document analysé est publié en 1996 et le dernier, en 2004. Pour Barrick, le premier rapport analysé est publié en 1998 et les derniers en 2007. Cette période respective de neuf et dix ans permet d'observer l'intégration progressive du discours de développement durable au moment où ces compagnies consolident leur présence en Amérique latine, avant l'arrivée de pratiques de communication plus standardisées dans les années suivantes. Même si les cadres temporels d'analyse diffèrent, le mémoire s'intéresse à la première décennie de leur arrivée en Amérique latine. Les rapports de développement durable produits par les compagnies minières canadiennes traitent de plusieurs régions de l'hémisphère Sud. Toutefois, le Pérou, le Chili, l'Argentine et la Guyane occupent une place centrale dans l'analyse, car ce sont les principaux pays hôtes des projets d'extraction et d'exploration des sociétés étudiées. L'objectif est donc d'examiner comment ces espaces géographiques sont représentés dans le discours, et de comprendre le rôle qu'ils jouent dans l'intégration du discours de développement durable au sein des minières canadiennes.

1.3.3 Présentation des cas d'étude

La compagnie minière canadienne Cambior s'inscrit dans cette quête d'un nouveau marché en Amérique latine. La société, fondée en 1986, reste active jusqu'en 2006. Elle devient alors l'acquisition de IamGold. Basée à Montréal, Cambior est enregistrée à la bourse de Toronto, de Montréal et de AMEX⁴⁰. Spécialisée dans l'extraction de l'or, la minière opère uniquement dans les Amériques. Celle-ci est présente dans les régions du Bouclier canadien, de la cordillère du Nord, du Bouclier des Guyanes et de la cordillère des Andes. À l'époque, la société fait partie des plus grands producteurs d'or en Amérique du Nord et se définit comme un *international diversified gold producer*, alors qu'elle détient un total de neuf mines dans les deux régions hémisphériques⁴¹.

La minière s'installe d'abord en Amérique du Nord et se tourne vers l'Amérique latine en 1990. Cambior s'étend au continent latino-américain, d'abord sous le plateau guyanais avec la mine d'or Omai en 1990. Elle développe ensuite les projets *Gross Rosebel* au Suriname et *Yaou-Dorlin* en Guyane française dans les années qui suivent. En 1996, Cambior proclame haut et fort son intérêt pour le territoire latino-américain: « In 1996, its tenth anniversary, Cambior's growth strategy focuses on identifying and developing opportunities within the major mining region of the Americas. »⁴² Dans les régions géologiques des Andes, riches en cuivre et en or, Cambior mène trois projets majeurs de 1996 à 2001: *El Pachón* (Argentine), *La Granja* (Pérou) et *La Arena* (Pérou). Au Mexique, la minière acquiert également des projets d'exploration, à savoir *Cerro San Pedro* et *Metates*. Puis, deux projets sont au stade de l'exploration, *La Plata* et *La Arena* dès la seconde moitié de la décennie 1990⁴³. Néanmoins, en 2002, Cambior opère uniquement la mine Omai et les projets en développement de *La Arena* (Pérou) et de *Gross Rosebel* (Suriname). Ce dernier projet de développement au Suriname entrera en opération en

⁴⁰ Cambior Inc., *Cambior Annual Report - 1995*, 1996, Montréal, p. I.

⁴¹ Cambior Inc., *Initiatives for Growth: Cambior Annual Report - 1996*, 1997, Montréal, p. I.

⁴² *Ibid.*, p. 3.

⁴³ Cambior Inc., *Cambior Annual Report 2000*, 2001, Longueuil, p. I.

2003⁴⁴. Trois ans plus tard, la minière canadienne est achetée et jumelée à la société canadienne IamGold.

Barrick Gold est une compagnie minière canadienne créée en 1983, toujours en activité, désormais sous le nom de *Barrick Mining Corporation*. Le siège social de la minière est situé à Toronto, dans la province de l'Ontario. Dans la seconde moitié des années 1990, la compagnie est cotée aux bourses de Toronto, Montréal, Londres, New York et en Suisse⁴⁵. De 1995 à 2005, la société s'impose comme une minière transnationale et s'élève rapidement au rang des plus grands producteurs d'or au monde⁴⁶. Elle est notamment associée à de puissants hommes d'affaires et politiciens de l'Amérique du Nord, comme Brian Mulroney et George Bush⁴⁷. Spécialisée dans l'extraction de l'or, la compagnie est active au sein de quatre continents, sous les années étudiées, de 1997 à 2006. D'abord en opération en Amérique du Nord à sa fondation, la minière développe des activités en Amérique latine dès 1994, puis en Afrique et en Australie au tournant du XXI^e siècle⁴⁸. En 2006, Barrick acquiert 100% de la société minière canadienne Placer Dome, ayant son siège social à Vancouver. Experte dans l'extraction de l'or et du cuivre, la société transfère une dizaine de propriétés minières à Barrick. Elle a opéré sur les mêmes continents que son successeur, mais également en Asie du Pacifique⁴⁹.

Dans la période analysée de 1997 à 2006, Barrick Gold détient cinq mines en opération, c'est-à-dire qu'elles sont au stade de l'extraction d'or et rapportent annuellement de l'argent à Barrick. Ce stade se différencie de celui de l'exploration, où il s'agit plutôt d'une phase d'expérimentation dans le but de s'assurer que le site minier en question sera productif et lucratif pour la compagnie. Ces mines en opération se trouvent d'abord au Québec dans la région de l'Abitibi, où sont les mines d'or *Holt-McDermott* et *Bousquet*.

⁴⁴ Cambior Inc., *Annual Report 2003: Our Strength, Sustainable Growth*, 2004, Longueuil, p. 4.

⁴⁵ Barrick Gold Corporation, *Barrick Gold Corporation: Annual Report 1997*, 1998, Toronto, p. I

⁴⁶ David Murray, «Barrick Gold ou la folie des grandeurs», dans *Revue de réflexions et d'engagement social du comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine*, vol. 24, n°1, novembre 2005, p. 12.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Barrick Gold Corporation, *Barrick Annual Report 2001*, 2002, Toronto, p. 1-2.

⁴⁹ Barrick Gold Corporation, *Responsibility Report: 2005 Environment, Health, Safety & Social Performance*, 2006, Toronto, p. 6-8.

Barrick s'installera aussi, au début des années 2000, en Colombie-Britannique avec la mine *Eskay Creek* et en Ontario avec la mine *Hemlo*. Ensuite, Barrick détient deux mines d'or en opération au Nevada du nom de *Betze-Post* et *Meikle*, les deux rassemblées sous une large propriété de Barrick du nom de *Goldstrike Property*, souvent nommée pour parler de ces deux mines avoisinantes. Puis, il y a la mine *Pierina* au Pérou, principal site minier en opération en Amérique latine sous la période étudiée⁵⁰. Il y a également les mines *Tambo* et *El-Indio* qui sont toutefois rapidement amenées au stade de la fermeture, dès 1998. Ainsi que plusieurs autres projets en développement en Amérique latine, dont *Pascua-Lama* et *Veladero*, dès 2001, dans la cordillère des Andes entre le Chili et l'Argentine⁵¹.

1.4 Cadre théorique

Il sera impératif d'analyser la mise en récit de l'Amérique latine dans mes sources de première main à la lumière des structures de pouvoir qui ont modelé les relations Nord-Sud de l'extractivisme. L'adoption de la pensée critique de l'extractivisme comme cadre d'analyse permettra de mener une lecture des documents qui restera attentive aux logiques de domination et d'exploitation économique, politique et écologique qu'entraînent l'extraction et l'exploitation massive de ressources naturelles. Provenant du portugais *extractivismo*, le néologisme « extractivisme » est proprement défini comme toute activité d'appropriation de produits naturels pour leur commercialisation⁵². Il s'agit d'une exploitation de la nature déterminée par des décideurs politiques externes à ces lieux d'extraction. Ces décideurs externes sont également ceux qui conservent la majeure partie des profits de l'exploitation. Cette approche critique de l'extractivisme permet donc de rester conscient des logiques de domination entre ces lieux de pouvoir décisionnels, principalement dans les États du Nord global, et ces enclaves économiques, majoritairement dans les États du Sud global. L'appauvrissement multidimensionnel que

⁵⁰ Barrick Gold Corporation, *Barrick Annual Report 2001*, 2002, Toronto, p. 12.

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Maristella Svampa, « Néo-«développementisme» extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine », dans *Problèmes d'Amérique latine*, 2011, n°81, p. 104.

produit ce système d'appropriation de ressources naturelles entraîne les sociétés civiles des pays affectés, particulièrement les communautés paysannes et indigènes, à s'opposer plus fermement à ce modèle économique⁵³.

Une lecture des sources à travers le prisme de cette pensée permet de ne pas définir l'extractivisme uniquement par le processus de l'extraction minière. Il importe de concevoir celui-ci comme un modèle d'exploitation et d'accumulation capitaliste ayant débuté sous l'ère de la conquête coloniale et se poursuivant aujourd'hui à travers des dimensions économiques, financières, juridiques, sociales et écologiques. Il s'agit d'une continuation des rhétoriques coloniales, puisque ce sont les ressources naturelles des ex-colonies qui sont exploitées au profit des puissances anciennement coloniales⁵⁴. Ces dominations, exploitations, déplacements et marginalisations des populations du Sud reproduisent donc des schémas historiques appartenant à l'ère coloniale et à ses structures de pouvoir.

1.5 Structure du mémoire

À l'aide de la méthodologie et du cadre théorique proposés, le mémoire présente une enquête historique structurée autour de ces deux cas d'étude précis que sont Cambior et Barrick Gold. Le second chapitre, qui se concentre sur Cambior en Amérique latine, met en évidence que le développement durable émerge surtout après la catastrophe environnementale de la mine Omai en 1995, servant à produire un récit positif et réparateur autour de cet incident. Le troisième chapitre, consacré à Barrick Gold, montre que l'adoption du développement durable est déclenchée par les fortes contestations locales et internationales liées aux projets Pascua-Lama et Veladero. Les chapitres soutiennent que le développement durable est ainsi mobilisé comme instrument pour gérer les critiques,

⁵³ Maristella Svampa, « Reconfigurations du clivage Nord-Sud et géographie de l'« extraction » », dans *Obsolète, le clivage Nord-Sud?*, n°2, vol. 23, 2016, p. 25.

⁵⁴ *Ibid.*

atténuer la pression extérieure et restaurer l'image de la compagnie. Cambior et Barrick cherchent à légitimer la poursuite de leurs opérations en Amérique latine. Cette introduction et cette mobilisation stratégique du développement durable cherchent avant tout à mettre de l'avant une image de bon citoyen entrepreneurial, masquant les impacts négatifs persistants de leurs activités minières derrière des récits de responsabilité socio-environnementale.

CHAPITRE II

LA COMPAGNIE MINIÈRE CAMBIOR ET L'INTRODUCTION DU DISCOURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE DÉVERSEMENT À LA MINE OMAI EN 1995

Le chapitre propose d'analyser le cas de Cambior et ses activités minières en Amérique latine, principalement sa mine en opération Omai, projet emblématique de l'expansion de la société québécoise dans la région latino-américaine. La minière, ayant rapidement mobilisé le cadre discursif du développement durable dans les années 1990, offre un précieux cas d'étude pour saisir le contexte de l'intégration de ce discours par les minières canadiennes ayant des projets d'exploration et d'extraction en Amérique latine. En s'appuyant sur les rapports annuels et les rapports de développement durable de Cambior, de 1995 à 2003, ce chapitre démontre les circonstances précises de l'adoption de ce discours de responsabilité dans les activités de la société minière dans le contexte plus large du boom minier canadien en Amérique latine. Le chapitre démontre que l'incident de 1995 à la mine Omai, en Guyane, et le conflit environnemental qu'il suscite et qui est détaillé dans les médias locaux, nationaux et internationaux entraînent une mobilisation stratégique d'un discours de responsabilité sociale et environnementale chez la minière. L'étude avance que l'incident de la mine Omai constitue le point de départ de l'adoption du discours de développement durable par Cambior. Ce discours est mobilisé, d'une part, pour construire un récit positif de l'incident ; d'autre part, pour établir un engagement social avec la communauté guyanaise affectée; et enfin, pour affirmer une protection environnementale.

Ces initiatives sociales et environnementales suggèrent que le recours au discours de développement durable ne découle pas d'un engagement spontané, mais bien d'une stratégie discursive visant à atténuer les tensions et à restaurer l'image de l'entreprise après la crise de 1995. Le cas de Cambior en Amérique latine illustre que le discours de développement durable s'installe en réaction à des crises environnementales et à des crises de relations publiques chez Cambior. Le cas de la société minière québécoise démontre

que cette adoption est le résultat d'une stratégie réfléchie et concertée de gestion de crise, qui laisse par la suite des conséquences durables en termes de nouvelles politiques environnementales mises en place par Cambior. Le discours est mobilisé de manière réactive, en réponse à des pressions extérieures, plutôt qu'une réelle transformation des pratiques extractives.

Le chapitre se divise sous trois grandes sections permettant d'illustrer une introduction du développement durable afin de contrôler le narratif sur le déversement de 1995 et le conflit environnemental qui en résulte. Dans un premier temps, une analyse des premiers rapports annuels suivant l'incident, ceux de 1995 et 1996, démontre comment Cambior mobilise des notions du développement durable afin d'établir un récit positif du déversement d'eau contaminée à la mine Omai. L'entreprise y a recours dans le but de présenter une image d'entreprise responsable dans cet incident écologique. Dans un second temps, l'analyse se penche sur le premier rapport de développement durable publié en 1998 afin d'examiner comment Cambior, à travers l'inclusion d'un discours social, établit une narration de proximité et d'engagement communautaire avec les habitants affectés par le déversement de 1995. Il démontre que la mobilisation d'un discours de responsabilité sociale se fait dans une logique de réponse à la crise et aux tensions médiatiques et juridiques que produit l'incident à la mine Omai. Dans un troisième temps, le chapitre démontre comment Cambior introduit un discours environnemental à la fois réparateur et pédagogique, permettant à la minière de minimiser l'atteinte environnementale de l'incident de 1995. Le discours de développement durable est un instrument permettant à Cambior de reconstruire sa légitimité et de redorer son image de bon citoyen entrepreneurial.

2. 1 Mise en contexte de la mine Omai et du déversement de 1995

Cambior s'installe en Guyane avec la mine Omai, nommée en raison de la rivière qui longe les lieux d'extraction. La propriété minière est également située à proximité de la rivière Essequibo, le plus long fleuve de la Guyane, qui traverse le pays de l'océan Atlantique jusqu'au Brésil. D'ailleurs, Omai est la seule mine à être un projet en opération chez

Cambior dans les Amériques, et ce, durant l'ensemble de la présence de cette société sur cet hémisphère, malgré les multiples projets en développement et ceux d'exploration¹. Omai représente un riche gisement d'or pour la minière en 1990, qui y relance l'extraction minière à ciel ouvert en 1993. C'est à la suite d'un accord de coentreprise avec la société d'exploration minière canadienne Golden Star Resources en 1990 que Cambior met officiellement en place le projet². La minière montréalaise signe ensuite un accord avec le gouvernement guyanais afin d'y établir une filiale. Elle prend le nom de Omai Gold Mine Ltd. (OMGL). À travers l'accord de cette filiale, le gouvernement de la Guyane se réserve une part de 5% de l'entreprise et donc du capital de la mine. Pour la société québécoise, cette filiale offre une entité juridique pour administrer le projet dans le pays hôte, la Guyane. À cela s'ajoutent les parts de la Golden Star Resources de 30%, laissant Cambior être le principal actionnaire avec 65% des parts de l'entreprise³. La minière montréalaise, étant la société mère, assure la gestion financière de la mine et rapporte l'entièreté des activités de la mine⁴. La mine entre en fonction en 1993, officialisant ainsi la présence de la minière montréalaise en Amérique latine.

Le 19 août 1995, en fin de soirée, la digue du bassin de décantation de la mine Omai cède. Ce bris déverse des eaux contaminées, principalement au cyanure, dans la rivière Omai, un affluent du fleuve Essequibo, situé près des installations minières. Le 20 août 1995, la société fait parvenir un communiqué laissant savoir que le 19 août, soit le samedi soir, vers 23h, s'est produit un déversement à sa mine en opération en Guyane⁵. C'est une fracture dans la digue du parc à résidus de la mine qui a laissé de l'eau contaminée à l'acide s'écouler dans la rivière Omai et Essequibo. Trois jours plus tard, le 22 août 1995, l'incident est rapporté dans les médias québécois. *Le Devoir* informe le public québécois : « Jusqu'ici, “une certaine contamination” a été décelée dans la rivière Omai, admet la compagnie. Cet affluent se jette dans l'Essequibo à quatre kilomètres de là. Aucune

¹ Cambior Inc., *Annual Report 2003: Our Strength, Sustainable Growth*, 2004, Longueuil, p. 4.

² Cambior Inc., *Initiatives for Growth: Cambior Annual Report - 1996, 1997*, Longueuil, p. 3.

³ Cambior Inc., *Cambior Annual Report - 1995, 1996*, Montréal, p. 44.

⁴ Cambior, *Cambior Annual Report - 1998, 1999*, Montréal, p. 17.

⁵ Robert Dutrisac, «Cambior doit interrompre ses activités au Guyana», *Le Devoir*, mardi 22 août 1995, cahier B, Montréal, p. 2. (Collections de BANQ)

contamination n'avait encore été constatée dimanche dans cette rivière. »⁶. Le journaliste, Robert Dutrisac, rapporte que le communiqué transmis par Cambior et son partenaire Golden Star Resources mentionne que « Omai Gold Mines Limited se soucie avant tout de l'impact du déversement sur l'environnement ». L'article soutient toutefois que le lendemain de l'incident, le 20 août 1995, la minière n'avait toujours pas colmaté la brèche⁷.

Le 22 août 1995, le journal *La Presse* fait état du déversement à la mine d'Omai. Le journal rapporte une chute significative des cotes boursières de Cambior et de son partenaire Golden Star. Le journaliste, Laurier Cloutier, rapporte que cette baisse des actions est survenue à la suite de la fermeture temporaire de la mine en raison de l'accident. Puisque la mine Omai représentait 40 % des revenus de Cambior, l'impact financier de l'incident porte un lourd coup à l'entreprise⁸. Henri A. Roy, vice-président principal et directeur financier de Cambior, admet au journaliste que le troisième trimestre de l'entreprise est « foutu »⁹. Il ajoute également que la fuite, survenue à la fin de la saison des pluies, a été découverte par les gardiens de la mine qui ont constaté que la digue retenant les résidus de cyanure a cédé. Ces derniers ont immédiatement alerté les autorités, seulement dix minutes après la découverte, soutient le vice-président¹⁰.

D'ailleurs, dans son analyse des conséquences financières, le journaliste Laurier Cloutier rapporte que, bien que M. Roy ait estimé que les coûts des réparations pourraient se situer entre 2 et 8 millions de dollars, il reconnaît que ces évaluations demeurent préliminaires¹¹. Le vice-président souligne également la nervosité des investisseurs, particulièrement face à la fermeture indéterminée de la mine. En effet, le journaliste examine cette instabilité financière : « À la Bourse de Montréal, Cambior a glissé de 18,38 à 14,25 dollars et Golden Star, de 8,75 à 6,75 dollars, comme sur les parquets boursiers new-yorkais et torontois. »¹²

⁶ Robert Dutrisac, «Cambior doit interrompre ses activités au Guyana», p. 2. (Collections de BAnQ)

⁷ *Ibid.*

⁸ Laurier Cloutier, «Catastrophe chez Cambior-Omai: La fermeture de la mine entraîne une chute des cotes boursières», *La Presse*, mardi 22 août 1995, cahier C, Montréal, p. 1. (Collections de BAnQ).

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

¹² Laurier Cloutier, «Catastrophe chez Cambior-Omai: La fermeture de la mine entraîne une chute des cotes boursières», p. 1. (Collections de BAnQ).

Le 26 août 1995, le journal *Les Affaires* fait part de la décision de Cambior de fermer officiellement Omai pour une durée indéterminée, que certains analystes financiers évaluent à six mois. Le rapport affirme que les coûts pour l'accident s'élèvent plutôt entre 13 à 20 millions de dollars de dépenses directes, sans oublier que le tout force l'arrêt de la production d'extraction d'or¹³.

2.2 L'incident à la mine Omai : Un repositionnement discursif vers un récit de réussite

À la suite du déversement survenu à la mine Omai, Cambior revient sur l'incident non seulement dans un communiqué publié quelques jours après les faits, mais également dans ses rapports annuels, puis dès 1997, dans une première brochure environnementale. La première mention de l'incident au sein des rapports de Cambior se fait en janvier 1996, alors que la compagnie publie son rapport annuel pour l'année 1995. La première section du chapitre démontre que le déversement est rapidement intégré dans les communications de la minière à travers un discours de développement durable. Il permet à la minière d'encadrer la représentation de l'incident ainsi que les mesures de réparation qui en découlent à travers un discours de responsabilité sociale et environnementale. Pour ce faire, la section suit le développement chronologique de l'émergence de ce discours de responsabilité sociale à la suite du déversement à Omai. Dans un premier temps, l'analyse porte sur l'analyse des premiers rapports annuels à la suite de l'incident et la gestion initiale du déversement. L'étude se penche sur la transformation du récit de crise en une démonstration de réussite, alors que Cambior mobilise le développement durable pour mettre en scène une gestion réussie de l'incident.

¹³ Dominique Beauchamp, «Cambior interrompt la production à sa mine Omai», *Les Affaires*, samedi 26 août 1995, vol. LXVII, n° 31, Montréal, p. 41. (Collections de BAnQ)

2.2.1 La gestion de l'incident de 1995 : L'introduction du développement durable

Dans son rapport annuel de 1995, Cambior opère à un recadrage discursif de l'incident de Omai, en intégrant celui-ci dans différents endroits stratégiques du document. Plus précisément, l'entreprise se réapproprie le discours entourant le déversement survenu en août 1995 en l'inscrivant dans le cadre du développement durable. L'incident est mentionné à trois endroits clés. D'abord, une mention se retrouve dès la seconde page, dans le message adressé aux investisseurs. Ensuite, il est adressé dans la section du développement durable. Puis, l'incident est également mentionné à la toute fin, dans la section *Management Discussion and Analysis*, où la direction de Cambior commente et interprète les résultats financiers. Cette structuration suggère que Cambior utilise le cadre du développement durable de façon stratégique, afin de produire un récit positif autour du déversement. Ce discours permet à la mine de reprendre le contrôle du narratif lié au déversement de l'été 1995, en redéfinissant son image de manière favorable à travers les différentes sections du rapport annuel.

Dès l'introduction du rapport annuel de 1995, Cambior met en branle un recadrage discursif de l'incident à la mine Omai. Le déversement est présenté comme une occasion de progrès dans le message aux investisseurs. Publié en janvier 1996, le document aborde rapidement l'événement sous l'angle du développement durable : le déversement est un levier d'amélioration permettant la transition vers des pratiques environnementales et communautaires de l'entreprise. D'abord, c'est plus de la moitié du message aux investisseurs qui est consacrée à cet incident¹⁴. L'explication est orientée vers l'optimisation : Cambior affirme vouloir tirer des leçons de l'incident survenu à la mine Omai et intégrer ces apprentissages dans l'ensemble de ses opérations¹⁵. Les recommandations de la Commission d'enquête gouvernementale sont intégrées au message d'introduction comme de nouvelles pratiques de développement durable que l'entreprise adoptera désormais:

¹⁴ Cambior Inc., *Cambior Annual Report - 1995*, 1996, Montréal, p. 2.

¹⁵ *Ibid.*

Consistent with pre-incident planning, an effluent treatment plant allowing for the environmentally safe continuous discharge of surplus water from the operation will also be commissioned during 1996. Other Commission recommendations, many of which were already in effect or being implemented at the time of the incident, will remain as ongoing elements of a sound overall operation.¹⁶

Ces recommandations ne sont pas abordées sous l'angle factuel. C'est-à-dire qu'elles sont des directives obligatoires imposées par la Commission d'enquête que Cambior doit respecter¹⁷. Et ce, afin de pouvoir reprendre ses activités économiques, mais surtout dans le but de ne pas reproduire une seconde contamination de la sorte. Cambior présente ainsi ces mesures comme des composantes d'une nouvelle gestion durable et responsable de ses opérations en Guyane.

Face à cette pression médiatique et gouvernementale, le discours de développement durable devient un outil de gestion de crise. Il est un moyen stratégique de rétablir un contrôle sur l'image de l'entreprise et sur la perception de son impact sur le territoire guyanais. L'engagement envers une responsabilité environnementale devient, dès lors, un levier pour non seulement répondre à la crise, mais aussi pour se réaffirmer comme acteur responsable dans un secteur minier de plus en plus atteint par les critiques environnementales. Dans son message aux investisseurs de 1995, Cambior insiste sur sa coopération avec les autorités locales et internationales pour faire face aux conséquences environnementales de l'incident : « OMAI cooperated fully with the Government of Guyana's public Commission of Inquiry, comprised of local and international experts, investigating the dam failure and its environmental impact. »¹⁸ L'entreprise affirme avoir informé les autorités et la population dès les premiers moments, en guise de prévention, afin d'éviter la consommation d'eau ou de poissons potentiellement contaminés. Elle

¹⁶ Cambior Inc., *Cambior Annual Report - 1995*, 1996, Montréal, p. 3.

¹⁷ *Ibid.*, p. 30.

¹⁸ *Ibid.*, p. 2-3.

ajoute avoir fourni de l'eau potable aux résidents des zones affectées¹⁹. Ces actions sont présentées comme des mesures volontaires et responsables. C'est-à-dire qu'elles ne sont pas présentées comme des obligations de base à la suite d'un déversement de la sorte, permettant d'offrir une certaine sécurité aux communautés affectées. Cambior met l'accent sur la coopération avec la Commission d'enquête et sur les actions d'entraide. Ce faisant, le rapport annuel de 1995 minimise les effets négatifs de la contamination et apaise les critiques, alors qu'il redéfinit l'incident comme un malheureux accident ayant été rapidement contrôlé. Aucune mention n'affirme qu'il y a eu un manque de sécurité et de vérification des infrastructures ayant causé une catastrophe environnementale.

De plus, la gestion des produits chimiques qu'entraîne le déversement d'août 1995 mène Cambior à entrer en contact avec les communautés guyanaises affectées, plus particulièrement celles sur les rives de l'Essequibo. Le message aux investisseurs rapporte ces mesures sous la forme d'initiatives de sécurité extrême, alors que la compagnie soutient que le fleuve Essequibo n'a jamais représenté un réel danger pour les habitants. Le message rassure les investisseurs sur l'épisode du déversement à Omai, alors qu'il minimise les impacts :

The Commission's report, issued after six months of investigation and more than two months of public hearings, concluded that "at no time was the contaminated water a serious threat to life. Nor was there any credible evidence that the spill in any way posed a hazard to the health of the [OMAI] workers or the riverain residents."²⁰

D'ailleurs, Cambior pose un cas unique avec l'incident à Omai : une introduction d'un discours de responsabilité sociale est un engagement qui arrive plus tardivement dans l'émergence du discours de développement durable dans le secteur minier. La professeure de sciences politiques Hevina S. Dashwood fait part de la progression habituelle: «Most

¹⁹ Cambior Inc., *Cambior Annual Report - 1995, 1996*, Montréal, p. 2.

²⁰ *Ibid.* p. 2-3.

reporting in the early to mid-1990s focused on environmental aspects, and efforts to report on the social impacts of their operations did not begin until the late 1990s.»²¹

Dans son rapport annuel de 1995 sous sa section Environnement dédié au développement durable, Cambior introduit des principes de protection environnementale au côté de la mention de l'incident à la mine Omai. Cambior renouvelle sa politique environnementale avec les régulations du Canada et des États-Unis, ainsi que la politique de l'Association minière du Canada. Le document mentionne :

While Cambior has consistently applied North American environmental and operating standards to its domestic and foreign activities, the Omai tailings dam failure reveals that such rare incidents can befall even the most prudent of mining companies anywhere, at any time.²²

Ce faisant, les mentions de l'incident à Omai sont juxtaposées à ce discours, permettant de mettre l'accent sur le côté positif. Il s'agit d'un développement durable aligné avec la protection de la santé, de l'environnement naturel et d'une économie prospère. Cet alignement avec les standards nord-américains permet également d'aborder l'incident à Omai sous l'angle d'une bonne gestion environnementale. Autrement dit, joindre l'explication du déversement à ce discours de responsabilité environnementale permet de diminuer le récit dramatique que transmet un incident de la sorte. L'entreprise insiste sur l'efficacité de son plan d'intervention et sa réponse adéquate aux exigences de réparation :

In 1995, OMAI's emergency response plan was successfully applied in relation to the tailings dam failure in August. In its final report, the Commission of Inquiry of the Government of Guyana said OMAI was prompt and effective, with containment completed within 100 hours.²³

²¹ Hevina S. Dashwood, «Sustainable Development Norms and CSR in the Global Mining Sector» dans Julia Sagebien et Nicole Marie Lindsay, *Governance Ecosystems: CSR in the Latin American Mining Sector*, Palgrave Macmillan, 2011, p. 40.

²² Cambior Inc., *Cambior Annual Report - 1995*, 1996, Montréal, p. 25.

²³ *Ibid.*

Toutefois, cette mention demeure brève et superficielle : aucune mesure concrète de développement durable en Guyane n'est réellement présentée. L'incident est inséré dans cette section comme une preuve indirecte du respect des normes environnementales sans profonde remise en question.

Ce récit de réussite précède les informations plus sensibles, qui sont reléguées à la fin du document, dans la section *Management Discussion and Analysis*. C'est là que Cambior présente une description plus factuelle et détaillée des impacts négatifs de l'incident. Le rapport y mentionne une perte de production de 87 000 onces d'or, des coûts directs et de mise en veille totalisant 12,1 millions de dollars, ainsi qu'une dépréciation d'actifs de 3,3 millions liée à l'endommagement du barrage²⁴. Une réduction d'impôt de 5,2 millions est également signalée, de même que les réclamations déposées par des individus et des organisations pour dommages subis. Cambior précise que son assureur couvrira les pertes admissibles²⁵. Cette structuration du rapport annuel révèle une stratégie discursive : mettre de l'avant une image maîtrisée et responsable de l'entreprise par l'entremise du développement durable, tout en reléguant les conséquences concrètes et les responsabilités liées à l'incident en arrière-plan. Il s'agit d'une réappropriation du récit entourant la catastrophe où le développement durable sert à reformuler une crise environnementale comme une démonstration de rigueur et de résilience.

Ainsi, Cambior mobilise alors le discours de développement durable, nouvellement en vigueur, pour témoigner de cet incident. Aborder l'incident à Omai est inévitable à ce stade pour la minière. Les rapports annuels doivent en témoigner aux investisseurs et cela est fait à travers le prisme du développement durable. Le discours de responsabilité a été la voie de passage par laquelle la minière a abordé son manquement à la gestion environnementale. En effet, le discours est mobilisé pour témoigner de l'incident, permettant ainsi de juxtaposer les erreurs aux solutions, offrant ainsi une sorte de réparation directe à l'incident. Cambior intègre ce discours de responsabilité afin de changer la tendance face

²⁴ Cambior Inc., *Cambior Annual Report - 1995, 1996*, Montréal, p. 30.

²⁵ *Ibid.*

à l'image que cet incident vient créer à la minière. Le recours au développement durable permet de modifier la pensée des investisseurs et du public envers la gestion environnementale de la minière en Guyane. Il permet d'offrir une éthique éco-responsable à Cambior ainsi qu'une relation d'engagement socio-environnemental avec le pays hôte. C'est comme si l'incident avait établi une dette de la minière envers le pays. Puis, le discours de développement durable est l'outil permettant de rectifier cette dette de façon symbolique. En mobilisant la rhétorique de la responsabilité socio-environnementale, Cambior parvient à présenter une lecture positive de l'incident d'Omai dans ses rapports annuels destinés tant au grand public qu'aux actionnaires.

2.2.2 De la crise à l'exemplarité : Cambior et la construction d'un récit de succès

Dans son rapport annuel de 1996, publié en janvier 1997, Cambior poursuit avec un récit positif de l'incident, désormais sous l'angle de la réussite. La minière adopte un ton résolument tourné vers la valorisation de sa gestion de l'incident survenu à la mine Omai en 1995. L'entreprise y présente cet événement non pas comme une catastrophe environnementale, mais comme une épreuve surmontée avec efficacité, rigueur et responsabilité²⁶. Ce récit de succès est soutenu par l'adoption d'un langage axé sur le développement durable, utilisé pour renforcer l'image d'une compagnie capable de tirer des leçons de la crise et de rétablir rapidement ses activités. Cette section montre comment le discours du développement durable est instrumentalisé pour reléguer l'incident dans le passé, en insistant sur les actions correctives et les résultats économiques positifs qui ont suivi. Par cette mise en récit, Cambior cherche à reconfigurer la perception de l'événement : ce n'est plus un échec industriel, mais une preuve de sa capacité à gérer une crise de manière exemplaire.

²⁶ Cambior Inc., *Initiatives for Growth: Cambior Annual Report - 1996, 1997*, Montréal, p. 7.

En janvier 1996, la Commission d'enquête mandatée par le gouvernement de la Guyane a rendu son rapport final concernant l'incident à la mine Omai. Le rapport attribue l'entière responsabilité du déversement de deux millions de litres de solution de cyanure dans la rivière Essequibo à la direction de la mine, comme le rapporte le journal *Le Devoir* dans son édition du 23 janvier 1996²⁷. Selon ce document, Cambior et ses partenaires doivent suivre une série de dix recommandations pour éviter de futurs accidents. Cependant, comme le rapporte le journaliste Robert Dutrisac, la Commission écarte toute responsabilité criminelle des dirigeants ou des employés de la mine. Le journaliste cite la commission : « La commission ne voit aucune raison valable de ne pas autoriser la mine à reprendre sa production, à condition que ses recommandations soient suivies »²⁸. Dutrisac ajoute que Cambior, en collaboration avec ses partenaires, devra verser des indemnités estimées à environ un million de dollars à la Guyane. Henri Roy, vice-président de Cambior, a défendu cet accord comme étant juste. Il déclare : « On s'est déjà tenu responsable des conséquences économiques [du déversement]. Il n'y a pas eu d'autres dommages : il n'y a pas eu d'impact sur la santé de la population. »²⁹. Ce faisant, la mine entre de nouveau en fonction en février 1996.

Dans son rapport annuel de 1996, Cambior aborde l'incident sous l'angle de la réussite, en mettant l'accent sur la gestion réussie de la crise et sur le prestige retrouvé de l'entreprise. Le message aux actionnaires est formulé ainsi :

At Cambior, we are proud of our successes but also mindful of the difficulties that test our corporate character. Our response to the Omai incident was an example of clear thinking in the face of adversity. We viewed it as a challenge and dealt with it quickly and effectively. Therein lies an important triumph.³⁰

²⁷ Robert Dutrisac, «Une commission conclut à l'entière responsabilité Cambior», *Le Devoir*, mardi 23 janvier 1996, cahier B, Montréal, p. 2. (Collections de BAnQ)

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Robert Dutrisac, «Une commission conclut à l'entière responsabilité Cambior», p. 2. (Collections de BAnQ)

³⁰ Cambior Inc., *Initiatives for Growth: Cambior Annual Report - 1996, 1997*, Montréal, p. 7.

Cambior présente l'incident comme une réussite de gestion de crise, alors qu'il s'agit de plus de 200 millions de gallons de matériaux contenant du cyanure qui ont été déversés dans la rivière Omai, avant de se retrouver dans l'Essequibo. Le rapport annuel, cependant, ne mentionne pas l'ampleur des conséquences environnementales et ne propose aucune mise à jour concernant les événements d'août 1995. Au contraire, l'entreprise insiste sur le fait que l'incident est désormais derrière elle. Cambior assure à ses investisseurs que la production à Omai est désormais plus efficace que jamais, citant les résultats positifs de 1996 : « The positive results in 1996 stemmed in large measure from the return to production at Omai. The tailings pond incident of 1995 is behind us, and the start-up of the expanded mill in mid-1996 has increased production to over 20,000 tonnes per day. »³¹

À ce discours, l'entreprise joint, seulement quelques pages plus loin, les avancées à la mine Omai dont la construction d'un nouveau bassin à résidus. Cambior affirme que les eaux excédentaires du bassin de résidus sont désormais traitées dans une nouvelle station avant d'être rejetées dans le fleuve Essequibo, et que ces rejets respectent les normes environnementales des gouvernements de la Guyane, des États-Unis et du Québec³². Par cette déclaration, l'entreprise cherche à renforcer sa légitimité environnementale en s'alignant non seulement sur les standards locaux, mais aussi sur ceux nord-américains, reconnus pour leur rigueur environnementale. Ce positionnement lui permet de projeter une image d'exemplarité et de conformité internationale, tout en déplaçant l'attention du déversement vers un avenir où ses pratiques seraient désormais sécurisées et responsables. Cette affirmation ne remet toutefois pas en question l'incident lui-même ni ses causes, mais sert plutôt à en neutraliser la portée en montrant que des correctifs techniques ont été mis en place, conformément à des standards réputés. La compagnie se positionne ainsi comme étant conforme, voire exemplaire, en matière de rigueur environnementale.

³¹ Cambior Inc., *Initiatives for Growth: Cambior Annual Report - 1996, 1997*, Montréal, p. 7.

³² *Ibid.*, p. 13.

2.2.3 Bilan de la section

Au sein des premiers rapports annuels suivant l'incident à la mine Omai, soit ceux de 1995 et 1996, Cambior oriente l'ensemble de la communication concernant le déversement vers un récit positif d'une gestion réussie. La société aurifère cherche à détourner l'attention du déversement lui-même. Le discours de développement durable est utilisé comme un outil permettant de mettre en avant une gestion impeccable de l'entreprise lors du déversement, plutôt que de se concentrer sur l'erreur initiale : le bris de la digue qui a causé la contamination du plus long fleuve du pays. Ainsi, à travers la mise en lumière des mesures de réparation, Cambior cherche à se positionner comme un acteur responsable au sein du pays hôte. Parallèlement, il met en place une certaine forme de relation avec les communautés guyanaises, prouvant ainsi son engagement envers celles-ci. Le développement durable devient également une manière de minimiser les impacts écologiques de l'incident et de rectifier son engagement envers la protection environnementale.

2.3 Recours collectif et le premier rapport de développement durable

La section suivante illustre comment Cambior mobilise un discours de responsabilité sociale en réponse à une atteinte majeure à son image publique. À la suite du recours collectif intenté au Québec en 1997 par des citoyens guyanais, l'entreprise est contrainte de réagir à une crise juridique et médiatique qui met à mal son image de bon citoyen entrepreneurial. Cette conjoncture marque un tournant : le premier rapport de développement durable autonome de la société est publié et devient le catalyseur d'un discours social de développement durable. L'incident de 1995 compose la majorité des informations relatées et est présenté sous l'angle d'engagements sociaux et de pratiques de réparation aux communautés guyanaises. Cette section vise à montrer que la mobilisation d'un discours social permet à l'entreprise de recadrer l'événement sous une posture de responsabilité, de transparence et d'aide aux populations affectées. La minière cherche ainsi à neutraliser la contestation juridique et sociale que pose le recours collectif de 1997.

L'analyse soutient ainsi que l'inclusion d'un discours social dans cette première brochure environnementale permet à Cambior de regagner le contrôle sur la perception publique de la crise. À travers cette stratégie communicationnelle, Cambior tente de restaurer sa légitimité en affirmant un engagement renouvelé envers les communautés locales.

2.3.1 Mise en contexte du recours collectif

L'année 1997 est celle où le déversement à la mine Omai, jusque-là relégué à l'arrière-plan médiatique, resurgit sur la scène publique en mars 1997 avec l'annonce d'un recours collectif intenté contre Cambior devant les tribunaux québécois. En effet, l'affaire n'avait pas soulevé l'intérêt public depuis le dépôt du rapport final de la Commission d'enquête en janvier 1996. Toutefois, le 27 mars 1997, l'affaire est de retour dans l'espace médiatique, alors qu'il y a l'annonce d'un recours collectif contre Cambior devant les tribunaux québécois par des citoyens guyanais³³. Le recours collectif est mené par Recherches Internationales Québec, une société sans but lucratif. Celle-ci dépose à la Cour supérieure du Québec une requête pour autorisation d'intenter un recours collectif de 69 millions de dollars en dommages et intérêts contre la compagnie montréalaise Cambior³⁴.

Le journaliste, François Normand du journal *Le Devoir*, rapporte que Cambior s'oppose à ce recours collectif : « Cette dernière [Cambior] annonce d'ores et déjà qu'elle contestera “vivement” cette requête », soutient-il³⁵. La requête représente 3 000\$ qui seraient accordés à chacune des 23 000 victimes du déversement. Le journaliste joint à son enquête les propos des avocats de Recherche Internationales Québec qui soutiennent que les communautés riveraines affectées par la contamination ont été victimes de plusieurs dommages environnementaux, physiques, psychologiques et financières³⁶. François Normand

³³ François Normand, «Cambior menacée d'un recours collectif», *Le Devoir*, jeudi 27 mars, cahier B, Montréal, p. 3. (Collections de BAnQ)

³⁴ François Normand, «Cambior menacée d'un recours collectif », p. 3. (Collections de BAnQ)

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*

rapporte également dans son article que la requête est complexe en matière de procédures juridiques : « Le défi pour les avocats de Recherches internationales Québec sera de convaincre le tribunal d'entendre la cause dont les faits se sont passés dans un pays étranger »³⁷. Il joint néanmoins les propos d'un avocat du RIQ qui soutient qu'il y a certains statuts permettant qu'une infraction commise par une filiale étrangère soit considérée comme une infraction domestique. Certains cas de jurisprudence à ce propos existent aux États-Unis et en Australie, fait par *Le Devoir*³⁸. Cambior et l'incident à la mine Omai sont donc de retour sur la place publique avec cette requête.

2.3.2 La brochure environnementale de 1997 : L'inclusion d'un discours social

Cambior publie son premier rapport de développement durable en 1998 sous le nom de *Environmental Brochure : Environment, Health and Safety*. Publié dans un contexte marqué par le recours collectif intenté en 1997, le premier rapport de développement durable de Cambior se distingue par l'importance qu'il accorde à l'incident à Omai et par son intégration d'un discours social. Cette orientation, directement liée à la pression juridique et médiatique entourant l'incident d'Omai, traduit la volonté de la compagnie de présenter ses actions sous l'angle de la responsabilité et de l'engagement communautaire. Dans cette optique, le rapport de 1998 consacre une place centrale à l'incident d'Omai, rompant ainsi avec la tendance précédente à minimiser l'événement. Cette brochure est consacrée aux initiatives socio-environnementales de l'année 1997. Toutefois, Cambior revient sur les événements à Omai, à travers l'inclusion d'un discours social. Cette place centrale accordée à l'incident de 1995 est donc en rupture avec les tentatives antérieures de reléguer le déversement dans le passé, surtout au sein du rapport annuel de 1996³⁹. La brochure contient une section sur la santé et la sécurité au travail ainsi qu'une section sur les programmes environnementaux, toutes de trois pages chacune. Ensuite, la brochure fait

³⁷ François Normand, «Cambior menacée d'un recours collectif », p. 3. (Collections de BAnQ)

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Cambior Inc., *Initiatives for Growth: Cambior Annual Report - 1996, 1997*, Montréal, p. 7.

mention des avancées en termes de développement durable pour chaque mine en opération, soit celle en Alaska, au Québec et en Guyane.

C'est néanmoins la mine Omai qui domine au sein de cette première brochure environnementale avec une section de cinq pages, alors que l'espace accordé aux deux autres mines n'est que d'une seule page, respectivement. Ce faisant, la mine Omai en Guyane représente à elle seule plus de 30% de l'information liée aux initiatives de développement durable de Cambior dans la toute première brochure environnementale ayant comme ligne directrice les affirmations : « Planning, Prevention, Protection »⁴⁰. Ce rapport présente une explication détaillée du déversement de l'été 1995 avec un résumé de l'incident et des premières heures de réponse⁴¹. Puis, une section sur la gestion de la crise et des effets négatifs sur le territoire guyanais, un résumé du rapport de la Commission d'Enquête du gouvernement de la Guyane et une conclusion annonçant les nouvelles procédures de sécurité de la mine. La structure et le contenu du rapport mobilisent le discours du développement durable pour requalifier l'incident en moment fondateur de nouvelles pratiques socio-environnementales, à travers des mesures de réparation et des engagements communautaires mis de l'avant.

Cette insistance sur l'incident et sur la gestion de ses conséquences vise à renforcer l'image de Cambior comme acteur responsable envers les communautés guyanaises affectées, un enjeu crucial au moment où la compagnie fait face à un procès au Québec. Le rapport stipule qu'une commission a été mise en place afin d'inspecter les enjeux du déversement. La compagnie affirme que cet incident démontre que des accidents comme celui-ci peuvent arriver même aux minières les plus prudentes. Ce faisant, Cambior met l'emphasis sur le délai de contact avec les communautés environnantes des eaux contaminées :

As a precautionary measure, the Guyanese government declared the Essequibo River off limits for 10 days. It notified people living downstream from the mine

⁴⁰ Cambior Inc., *Cambior - Environment, Health and Safety (Planning, Prevention, Protection)*, 1997, Montréal, p. I.

⁴¹ *Ibid.*, p. 11.

site of possible health dangers and advised them not to drink water or eat fish from the river before the ban was lifted on August 30, 1995.⁴²

La compagnie établit une certaine forme de responsabilité, de respect et d'engagement avec les communautés affectées par la contamination. La société réitère son premier engagement communautaire : « OGML distributed potable water to residents on a daily basis for two weeks – until public confidence in the quality of river water was restored. »⁴³ Ainsi, jusqu'en 1998, à la publication de la brochure environnementale, Cambior mobilise le discours de développement durable comme moyen d'établir un récit de contrôle de la crise d'août 1995. Il y a ainsi, durant les années qui suivent, une mobilisation du discours de développement durable afin d'aborder la gestion de l'incident auprès des communautés guyanaises sous l'angle de l'engagement communautaire. Permettant ainsi de créer, au sein des rapports de Cambior destinés aux investisseurs, une sorte de réparation instantanée envers ces communautés.

De plus, en lien direct avec le climat judiciaire de 1997, Cambior s'emploie également à minimiser la portée environnementale de l'accident afin de contrer les accusations. Au sein du rapport, Cambior affirme que le niveau de cyanure n'a jamais excédé le niveau régulier pour boire l'eau et aussi pour la vie marine : « The spill did have a very short term effect on aquatic life in the Omai Creek, where 350 dead fish (70 kg) were collected immediately after the accident. »⁴⁴ En lien avec les communautés guyanaises, la commission d'enquête souligne que la société minière travaille en collaboration avec le gouvernement pour indemniser les individus et les artisans touchés par la perte de revenus liée à l'interdiction temporaire d'utiliser l'eau du fleuve Essequibo, notamment pour des activités économiques comme la pêche et l'extraction aurifère artisanale⁴⁵. La société minière mentionne que, dans la plupart des cas, des compensations ont été émises par la compagnie. « Efforts are

⁴² Cambior Inc., *Cambior - Environment, Health and Safety (Planning, Prevention, Protection)*, 1997, Montréal, p. I.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Cambior Inc., *Cambior - Environment, Health and Safety (Planning, Prevention, Protection)*, 1997, Montréal, p. 12.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 14.

continuing to assure that valid claims for economic loss are fairly compensated. »⁴⁶, soutient Cambior.

Ce contexte judiciaire exceptionnel que représente la requête du RIQ au Québec, confère à la brochure environnementale de 1997 une dimension stratégique visant à défendre sa réputation autant devant l'opinion publique que dans l'arène légale. La professeure en droit à l'Université McGill, Geneviève Saumier, soutient que le cas de Cambior s'inscrit à l'époque comme un premier recours du genre au Canada⁴⁷. Il s'agit de la première fois qu'un groupe étranger demande réparation devant les tribunaux canadiens pour un incident environnemental arrivé dans un autre pays par une filiale d'une société canadienne. Ce faisant, le recours collectif du RIQ contre Cambior devant un tribunal québécois deviendra le premier cas de la sorte et, ultérieurement, un cas de jurisprudence, soutient Geneviève Saumier⁴⁸.

La professeure en droit soutient que l'affaire est également connue pour sa résolution où la Cour du Québec a refusé l'accès au système de justice aux victimes guyanais, soutenant que l'affaire serait mieux jugée par les tribunaux guyanais. Cambior a procédé à l'utilisation du *forum non convenien*, une doctrine basée sur l'idée qu'un autre tribunal est plus approprié pour juger l'affaire et la renvoie à ce tribunal. Geneviève Saumier le décrit ainsi : « La doctrine du forum non convenien, nouvellement inscrite en droit international privé québécois à l'époque, avait permis au défendeur d'éviter le fort naturel et de renvoyer les demandeurs au lieu du dommage. C'était le premier recours du genre au Canada. »⁴⁹ Cambior soulève ainsi une première en matière de poursuite en justice au Canada par des personnes étrangères contre une minière transnationale, selon l'économiste De Echave : « While dismissed by the Quebec court for lack of jurisdictional competence, this case

⁴⁶ Cambior Inc., *Cambior - Environment, Health and Safety (Planning, Prevention, Protection)*, 1997, Montréal, p. 12.

⁴⁷ Geneviève Samier, « L'ouverture récente des tribunaux canadiens aux poursuites dirigées contre les sociétés mères », dans *Doctrines et chroniques*, 2018, p. 777.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ Geneviève Samier, *loc. cit.*, p. 777.

marked the first time that a group of foreign nationals sought retribution in a Canadian court for the environmental impact of a Canadian mining company's activities abroad. »⁵⁰

Ainsi, le rapport de développement durable de 1997 peut être lu comme une pièce de communication judiciaire autant que comme un outil de promotion d'une image responsable en termes d'engagement communautaire. Toutefois, en août 1998, le recours collectif du RIQ est rejeté par la Cour du Québec. Le 18 août 1998, le journal *Le Soleil* témoigne du refus : « Dans son jugement, le juge Maughan note que ni les victimes, ni leur cause n'ont de véritable lien avec le Québec. Il estime que le High Court of Guyana est en meilleure position pour décider de toute question soulevée par le recours »⁵¹. De plus, l'article soutient que le président de Cambior, Louis Gignac, affirme-lui aussi publiquement que les tribunaux locaux sont mieux placés pour comprendre et évaluer les conséquences de l'incident⁵².

En bref, cette section met en lumière la manière dont Cambior mobilise le discours de responsabilité sociale dans un contexte de crise juridique et médiatique provoqué par le recours collectif intenté en 1997. Face à cette contestation publique qui menace son image de bonne citoyenne corporative, la compagnie adopte une stratégie de communication axée sur le développement durable, en intégrant dans son premier rapport environnemental un récit structuré autour de l'engagement communautaire, de la réparation et de la prévention. L'accent mis sur l'incident de 1995 dans le rapport de développement durable de 1997 démontre comment Cambior tente de transformer une atteinte à sa réputation en opportunité de réaffirmation de ses pratiques socio-environnementales. En requalifiant l'événement sous l'angle d'un tournant vers une gestion plus responsable et transparente, la compagnie cherche à désamorcer les critiques, à regagner la confiance des parties prenantes et à restaurer son autorité narrative sur l'incident.

⁵⁰ Jose De Echave, «Mining and Communities in Peru» dans Liisa North, Timoty Clark et Viviana Patroni (dir.), *Community Rights and Corporate Responsibility: Canadian Mining and Oil Companies in Latin America*, Toronto, Between the Lives, 2006, p. 19.

⁵¹ François Pouliot, «Déversement au Guyana: Cambior remporte une manche importante», *Le Soleil*, mardi 18 août 1998, cahier A, Montréal, p. 12. (Collections de BAnQ)

⁵² *Ibid.*

2.3.3 L'instauration d'un engagement social : De la réparation à l'intégration

À la suite de la crise du déversement de 1995 et des tentatives de restauration de son image à travers la publication de son premier rapport environnemental en 1998, Cambior continue de développer un discours de responsabilité sociale dans ses publications subséquentes. Dès le rapport de 1999, l'entreprise élargit son approche : les communautés guyanaises ne sont plus seulement évoquées dans un cadre de réparation, mais sont intégrées à un discours plus structuré d'engagement communautaire, sous l'angle d'une bonne citoyenneté entrepreneuriale assumée. Cette nouvelle posture, formulée sous les notions de « bon voisin » et de « bon citoyen », permet à Cambior de légitimer sa présence dans les régions minières en normalisant son rôle dans le développement local. Cette section soutient qu'à partir de la fin des années 1990, le discours de Cambior évolue : il ne se limite plus à des mesures de réparation post-crise, mais inscrit désormais son action dans une logique plus large et continue d'engagement communautaire à travers un concept de citoyenneté d'entreprise dit exemplaire.

Le rapport de 1999 élabore un discours plus long sur les communautés, en mettant de l'avant l'aspect de citoyenneté d'entreprise. Cambior s'insère comme un acteur de la communauté : « As a company working in the natural resources sector, Cambior is keenly aware of the importance of good corporate citizenship. It strives to excel, within the limits of its resources, in playing a supporting role in the communities in which it operates. »⁵³ De par cette notion de citoyenneté d'entreprise, la minière se décrit sous le titre de citoyen et utilise le terme de « voisin » pour désigner les communautés auprès desquelles elle impose l'extraction minière. Le développement durable et l'engagement social que le document instaure ne sont plus qu'une forme de réparation, ou d'initiatives de charité, mais désormais le devoir d'une entreprise. C'est-à-dire celui de s'intéresser à l'amélioration sociétale des communautés qu'elle côtoie, puisqu'elle en fait désormais partie.

⁵³ Cambior Inc., *The First Gold Mining Company to Achieve ISO 14001 Certification*, 1999, Montréal, p. 7.

Cependant, pour Cambior, ces principes de citoyenneté d'entreprise et de bon voisin ne semblent que proposer le développement ou l'optimisation d'infrastructures de base, puisque le discours se compose majoritairement de ces propositions. L'entretien des routes publiques en est un exemple frappant. Ces infrastructures ont une importance stratégique, non seulement pour Omai, mais aussi pour les communautés voisines. Néanmoins, le besoin d'infrastructures de base ne relève pas d'une responsabilisation des communautés pour le bien d'un développement durable, mais bien d'une nécessité au développement des activités minières dans les régions au sein desquelles s'installent les minières à l'étude. La professeure Yakovleva soutient ce besoin chez les minières qui s'installe en région éloignée d'instaurer eux-mêmes le développement de besoins de base :

Today the mining industry is moving into remote areas in the search of minerals, where new development lacks established industry and little or no infrastructure. Therefore, mining often becomes the leading sector in the area of its operations, providing employment and infrastructure development.⁵⁴

Il s'agit ainsi d'une responsabilisation des communautés qui se dévoile sous un discours adapté à servir une justification et des intérêts capitalistes et commerciaux, et non qui relève de charité d'entreprise privée, comme le laisse sous-entendre les rapports de développement durable.

2.3.4 Bilan de la section

En bref, le cas de Cambior montre que l'adoption d'un discours social propre au développement durable dans ses rapports annuels ne découle pas d'une volonté interne, mais d'un contexte de crise marqué par le recours collectif de 1997. La compagnie met de

⁵⁴ Natalia Yakovleva, *Corporate Social Responsibility in the Mining Industries*, Londres, Routledge Publisher of Professional & Academic Books, 2005, p. 36.

l'avant un récit structuré autour de la réparation, de l'engagement communautaire et de la responsabilité sociale, en raison de la pression médiatique et juridique. Ce discours apparaît donc moins comme le reflet d'une volonté de nouvel engagement social, mais davantage comme une réponse stratégique à une menace directe sur sa réputation et ses activités. La relation avec les communautés s'est développée comme une solution à la crise publique et juridique. L'incident de 1995 est ainsi reconfiguré comme un moment de gestion communautaire, révélateur de la manière dont Cambior structure désormais sa responsabilité sociale sous l'angle d'une bonne citoyenneté d'entreprise. Il s'agit ainsi de l'intégration d'un discours social envers l'Amérique latine permettant la rentabilité pour la société minière : c'est l'utilisation discursive de ce territoire et de ses communautés afin d'établir « une licence sociale à opérer »⁵⁵.

2.4 Du déversement à la protection environnementale : L'incident à Omai et la redéfinition du rapport au territoire guyanais

Outre l'établissement d'un lien avec les communautés affectées par le déversement de 1995, Cambior adopte le discours de développement durable comme moyen de réaffirmer son engagement envers la protection de l'environnement. Face à la situation de crise provoquée par l'incident à Omai, Cambior fait face à de fortes critiques en raison de son atteinte à l'environnement de la Guyane⁵⁶. À mesure que ces critiques se multiplient, Cambior se voit contrainte d'aborder publiquement l'incident dans ses rapports annuels, intégrant ainsi le développement durable à sa stratégie de communication. Cette seconde section vise à analyser comment l'incident de la mine Omai a servi à transformer le rapport de Cambior au territoire guyanais, par le biais d'un discours environnemental qui se veut à la fois réparateur et pédagogique. Ce discours devient un instrument stratégique qui permet

⁵⁵ Damien Giurco et autres, «Responsible mineral and energy futures: Views at the nexus», dans *Journal of Cleaner Production*, vol. 84, n°1, 2014, p. 324.

⁵⁶ Robert Dutrisac, «La mine d'Omai de Cambior restera fermée pendant trois mois», *Le Devoir*, mercredi 23 août 1995, cahier B, Montréal, p. 2. (Collections de BAnQ)

à la société minière de reconstruire sa légitimité à l'égard du déversement qui menace sa réputation et son éthique environnementale. La section tente d'illustrer que, dans ce contexte, l'entreprise mobilise de plus en plus le développement durable pour atténuer les impacts environnementaux du déversement de 1995, mais aussi pour redéfinir sa relation au territoire guyanais et sa responsabilité environnementale. L'incident à Omai devient ainsi le point de départ d'une stratégie de communication orientée vers la valorisation d'un engagement environnemental, utilisé comme outil de légitimation de sa présence extractive. Pour ce faire, la section analyse d'abord le contexte de la montée des critiques environnementalistes à la suite du déversement, puis la manière dont le discours de développement durable est employé pour établir un lien symbolique et légitime avec le territoire guyanais. La troisième partie examine la transformation du récit de gestion de crise en un récit d'enseignement et d'exemplarité, révélant une stratégie de déresponsabilisation.

2.4.1 Contexte de la montée des critiques environnementales

Le déversement à la mine Omai, survenu en août 1995, génère une réaction immédiate dans les médias québécois, qui décrivent rapidement l'affaire comme une atteinte environnementale. Le journal *Le Devoir*, dans son édition du 23 août 1995, qualifie l'incident d'accident écologique, soulignant les conséquences visibles sur la faune aquatique locale et l'urgence des mesures prises par les autorités guyanaises⁵⁷. Le journaliste Robert Dutrisac informe que la situation est alarmante :

On rapportait hier que des poissons et des cochons sauvages avaient été aperçus flottant dans le fleuve à 13 km de la mine Omai. Le ministre de la Santé du pays a émis une interdiction de pêche dans la région. En mai dernier, la mine avait causé un déversement mineur de solution de cyanure qui avait tué des centaines de poissons, rapporte la Canadian Press.⁵⁸

⁵⁷ Robert Dutrisac, «La mine d'Omai de Cambior restera fermée pendant trois mois», p. 2. (Collections de BAnQ)

⁵⁸ *Ibid.*

Ce passage soutient non seulement la portée immédiate des effets de la catastrophe, mais aussi la récurrence du problème, avec un précédent déversement mineur, ce qui alourdit la responsabilité de Cambior aux yeux du public.

Le même jour, le journal québécois *Le Droit* relaie l'événement en insistant sur la gravité de la catastrophe et sur ses manifestations concrètes dans l'environnement de la Guyane. L'article rapporte également que le président de la Guyane, Cheddi Jagan, a proclamé l'état de catastrophe écologique.⁵⁹ Qualifiant le déversement de « purement dévastateur pour l'environnement », le journal documente ensuite les signes de pollution qui se multiplient sur le territoire contaminé à l'acide :

Depuis la découverte de la fuite d'un bassin, dimanche, aucun décès ni malaise n'ont été signalés dans la population, mais des employés d'autres mines, installées le long du fleuve, ont aperçu des poissons morts et des carcasses de sanglier, jusqu'à 40 km en aval de la mine Omai. [...]. Une écumeliée à la pollution s'étend jusqu'à 70 km en aval et dérive vers l'embouchure, dans l'Atlantique.⁶⁰

L'article souligne l'ampleur géographique de la catastrophe. Les effluents ont eu un impact direct sur l'écosystème local. L'image d'une pollution s'étendant sur 70 kilomètres en aval montre la gravité de l'événement. Elle laisse présager des effets à long terme sur l'environnement et les populations riveraines. Le journal insiste également sur la charge politique et symbolique de l'incident, à l'échelle nationale et internationale. D'abord, la fuite pousse le président de la Guyane à décréter un état d'urgence environnemental, signalant ainsi à la population guyanaise la gravité officielle de la situation. Ensuite, le président attribue explicitement la faute du déversement à l'entreprise et à son devoir de réparation, lors d'une déclaration publique. « Dans un discours télévisé, le président Jagan a déclaré que son pays avait réclamé une aide internationale et avait reçu des réponses

⁵⁹ Reuter, « Catastrophe écologique au Guyana », *Le Droit*, mercredi 23 août 1995, cahier B, Ottawa, p. 24. (Collections de BAnQ)

⁶⁰ *Ibid.*

favorables. Mais il a insisté sur la responsabilité de la mine Omai. »⁶¹, rapporte le journal. Sous l'effet de cette double pression, internationale et locale, Cambior se retrouve au centre de fortes critiques et doit désormais composer avec une perte de légitimité publique.

Dès le 23 août 1995, le journal *Le Devoir* souligne que « Ce déversement avait donné lieu à un débat national sur la protection de l'environnement dans la forêt amazonienne. »⁶² Cet événement révèle l'importance de la dimension écologique dans la perception des opérations minières par l'opinion publique et la nécessité pour Cambior de se présenter comme un acteur responsable. L'incident s'inscrit dans le contexte des années 1990, qui marque une intensification significative des revendications environnementales. Cette nouvelle sensibilité environnementale provient des ONG environnementales, des instances internationales, des élites scientifiques, mais également des citoyens et consommateurs des pays du Nord global. Selon Sylvie Brunel, dans son ouvrage sur le développement durable, cette notion introduit une rupture majeure avec la conception traditionnelle du développement, jusque-là principalement axée sur la croissance économique. Elle souligne que le développement durable propose une vision écologiste qui reconnaît les limites des ressources naturelles de la planète et insiste sur la nécessité de les préserver⁶³.

Cette décennie voit également la tenue de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio en 1992, marquée par le mot d'ordre « Une seule Terre ». Cet événement emblématique confirme l'importance croissante des enjeux environnementaux à l'échelle mondiale et aboutit à la création du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). Dès le début des années 1990, une sensibilité nouvelle émerge, particulièrement dans les pays du Nord, où les consommateurs deviennent plus attentifs aux atteintes à l'environnement, tant dans leur propre territoire que dans les pays du Sud⁶⁴. Cette prise de conscience est aussi alimentée par les

⁶¹ Reuter, «Catastrophe écologique au Guyana», *Le Droit*, mercredi 23 août 1995, cahier B, Ottawa, p. 24. (Collections de BAnQ)

⁶² Robert Dutrisac, «La mine d'Omai de Cambior restera fermée pendant trois mois», p. 2. (Collections de BAnQ)

⁶³ Sylvie Brunel, *Le développement durable*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 20.

⁶⁴ *Ibid.*, p. 28.

catastrophes industrielles des décennies précédentes, comme l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl en 1986, qui a profondément marqué les esprits à l'époque de la Guerre froide et accentué les inquiétudes face aux conséquences humaines et environnementales du progrès technologique⁶⁵.

À cela, les revendications environnementales trouvent également leur place dans la critique de l'industrie minière. Ainsi, la logique extractiviste est plus qu'un modèle de développement économique, mais plus largement un modèle social et anthropologique consistant à concevoir le monde et la nature au service de l'enrichissement matériel. Todd Gordon et Jeffery R. Webber, spécialistes des enjeux miniers en Amérique latine, en témoignent également dans leur ouvrage. Les chercheurs évoquent la pensée de Harvey où, avec le concept d'accumulation par dépossession, il y a une continuité des pratiques de violence, de prédation, de coercition et de fraude de l'ère coloniale à l'ère néolibérale. L'État ou les puissants acteurs privés, tels que les minières, ont marchandisé plusieurs propriétés publiques depuis le milieu des années 1970⁶⁶. Gordon et Webber témoignent que ces dynamiques ont de lourds impacts:

In other words, many forms of public property have been commodified, have entered into the market as commodities for buying and selling. The intensification of commodification has included the commodification of labour, or the proletarianization of peasantries and indigenous peoples, on a grand scale.⁶⁷

2.4.2 De la gestion à l'enseignement : Une déresponsabilisation de Cambior

À travers la brochure environnementale de 1997, l'incident à Omai est abordé aux côtés des nouveaux programmes de surveillance environnementale. Désormais, la digue réparée

⁶⁵ Sylvie Brunel, *op. cit.*, p. 33.

⁶⁶ Todd Gordon et Jeffery R. Webber, *Blood of extraction: Canadian imperialism in Latin America*, Halifax, Fernwood Publishing, 2016, p. 14.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 14-15.

et la mine de retour en opération, Cambior décrit la mine d'or comme un lieu respectant de hauts standards de protection environnementale. Ce faisant, le discours environnemental de Cambior évolue progressivement à partir d'un impératif de gestion de crise vers une posture affirmée d'exemplarité en matière de pratiques environnementales sécuritaires. À partir de 1997, Cambior se présente comme une référence en matière de gestion responsable des produits chimiques et de sécurité au travail. À cet effet, la brochure environnementale de 1997 souligne l'élargissement du programme de surveillance environnementale pour inclure les nouveaux bassins de résidus, les eaux de surface et celles souterraines. Le document vente donc aux actionnaires une protection des cours d'eau, tels que le ruisseau Omai et le fleuve Essequibo⁶⁸. L'introduction du discours et des politiques de développement durable permettent ainsi à Cambior de faire un bilan de l'incident au côté du nouveau programme de gestion environnemental, déplaçant le narratif de réparation vers celui d'un engagement environnemental. Il s'agit d'ailleurs d'un engagement décrit sous l'angle de la réussite:

Omai Gold Mines Ltd. is proud of its environmental practices and procedures in Guyana and believes it has taken more than adequate measures to ensure compliance with stringent standards of environmental protection.⁶⁹

Cet engagement est également présenté afin de partager la responsabilité du déversement avec d'autres instances et non pas uniquement Cambior comme seul fautif. Le rapport témoigne d'un don de 100 000 dollars de Cambior à une agence de régulation guyanaise pour améliorer les capacités de surveillance environnementale du pays à travers l'achat d'équipements et d'installations de laboratoire⁷⁰. À travers cette initiative, Cambior partage la responsabilité de la fuite avec d'autres acteurs, dont le gouvernement de la Guyane. La minière fait de même en responsabilisant les communautés guyanaises dans leur gestion des produits chimiques : « In conjunction with the Canadian government, OGML has also

⁶⁸ Cambior Inc., *Cambior - Environment, Health and Safety (Planning, Prevention, Protection)*, 1997, Montréal, p. 15.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ *Ibid.*

implemented a program to educate the Guyanese people about the responsible use and treatment of cyanide. »⁷¹ Il transpose ainsi une part de responsabilité de la sécurité environnementale de ses activités minières aux communautés du pays hôte.

Au fil des années qui suivent, Cambior renforce son approche environnementale, désormais orientée vers un rôle de leader dans le domaine. Le développement durable reste étroitement associé à l'incident de la mine Omai. Désormais, Cambior se positionne comme un acteur engagé dans la recherche sur la protection environnementale dans le secteur minier, en abordant des enjeux semblables à ceux survenus lors du déversement de 1995. En s'engageant activement dans des projets de recherche appliquée en partenariat avec des institutions universitaires, mais également gouvernementales et non gouvernementales, Cambior crée un sentiment de relation avec le territoire guyanais, en s'alliant avec ses résidents pour résoudre des enjeux provoqués par les activités minières d'Omai. En 1997, dans son rapport annuel, Cambior affirme s'être joint à ISO 14001 pour la certification environnementale, une série de lignes directrices environnementales établies par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). De plus, la brochure environnementale de 1997 mentionne que l'eau des rivières contaminées à la suite du déversement ont été traitées par plusieurs acteurs, dont l'*Institute of Applied Science and Technology* (IAST) en Guyane, le *Canada Centre for Metal and Energy Technology* (CANMET), le *World Health Organization* (WHO) et le *Pan American Health Organization* (PAHO)⁷².

Le rapport annuel de 1998 fait entendre que des programmes sont mis en place avec des universités locales, notamment la Faculté des sciences naturelles de l'Université de Guyane, afin de surveiller l'écosystème aquatique du ruisseau Omai et du fleuve Essequibo. Dans son rapport de 1999, Cambior affirme sa position comme un acteur de premier plan dans le domaine de la recherche environnementale minière, une stratégie axée sur l'innovation environnementale. L'entreprise met en œuvre plusieurs projets innovants,

⁷¹ Cambior Inc., *Cambior - Environment, Health and Safety (Planning, Prevention, Protection)*, 1997, Montréal, p. 15.

⁷² *Ibid.* p. 12.

en collaboration avec des universités ou des partenaires de l'industrie, visant à résoudre des problématiques environnementales complexes. Ces recherches portent notamment sur le drainage minier acide, l'utilisation de biotechnologies pour atténuer les impacts environnementaux, le comportement du cyanure dans les résidus miniers, ou encore la toxicité des effluents et la biodisponibilité des métaux. Comme le souligne le rapport: « Cambior is also very active with environmental research projects through partnerships with universities or members of the mining industry. »⁷³

Cambior utilise des projets à visée environnementale comme réponse à des problèmes engendrés par la mine elle-même. Le discours du développement durable est mobilisé pour requalifier des actions de réparation liées à l'incident d'août 1995 en initiatives d'engagement environnemental. Il s'agit ainsi de faire progresser la recherche sur des enjeux environnementaux, notamment la protection d'écosystèmes perturbés par l'activité minière, en la finançant directement par Cambior, l'entreprise responsable des impacts. Chez la société minière québécoise, ces projets d'engagement environnemental illustrent que le développement durable ne semble pas émerger de manière organique comme une stratégie de prévention, mais plutôt comme un outil discursif visant à atténuer les tensions, et ainsi, redorer l'image de l'entreprise à la suite de l'incident à Omai.

De plus, la minière s'impose comme un leader de la protection environnementale dans le secteur minier à travers ses multiples associations. Néanmoins, certains penseurs ont évoqué l'enjeu que ce tiers-parti engendre entre les relations des compagnies minières avec le territoire du pays hôte. Liisa North, professeure du développement économique de l'Amérique latine, mentionne que peu de ces initiatives de coopération entre ces acteurs sont réellement garanties : « Nevertheless, such initiatives continue to be only partially and sporadically enforced and have yet to define the relationship between mining companies and local populations in an adequate and sustainable manner. »⁷⁴ De ce fait, il est fréquent de voir de nombreuses collaborations avec des organismes de tiers-parti afin de participer

⁷³ Cambior Inc., *Cambior Annual Report - 1999, 2000*, Montréal, p. 15.

⁷⁴ Liisa North, Timoty Clark et Viviana Patroni (dir.), *Community Rights and Corporate Responsibility: Canadian Mining and Oil Companies in Latin America*, Toronto, Between the Lives, 2006, p. 20.

à cette déresponsabilisation entre les minières et le pays hôte, témoigne Yakovleva. Celle-ci soutient que les avantages sont les suivants:

Corporate social responsibility employing mechanisms of tri-sector partnerships can minimize the negative impacts and risks of social issues related to mining project development. Tri-sector partnerships enable mining companies in the process of trust building that is lies as a foundation principle of corporate social responsibility, and they enable greater agreement on delivery of specific initiatives for the benefit of society and the environment.⁷⁵

2.4.3 Bilan de la section

L'analyse du cas Cambior révèle les dynamiques complexes à l'œuvre lorsque des entreprises minières sont confrontées à des crises environnementales majeures. À la suite du déversement survenu à la mine Omai en 1995, l'entreprise québécoise a progressivement mobilisé le discours du développement durable comme réponse aux critiques environnementales émanant tant du contexte local que de la scène internationale. Ce discours devient rapidement un outil stratégique, permettant à Cambior de présenter son engagement envers la protection de l'environnement par le biais d'initiatives concrètes de gestion et de prévention. D'abord pensé comme un moyen de réparation et de régulation symbolique, ce discours évolue au fil des ans vers une posture d'enseignement, de pédagogie et de leadership. En réinscrivant l'incident à Omai dans une logique de gestion environnementale, l'entreprise parvient à se repositionner non plus comme fautive, mais comme experte en gestion environnementale et en sécurité minière. À travers la recherche appliquée, les partenariats institutionnels et l'intégration de standards internationaux, Cambior construit l'image d'une entreprise ayant tiré les leçons de ses erreurs, au point de devenir un modèle à suivre en matière de développement durable.

⁷⁵ Natalia Yakovleva, *op. cit.*, p. 63.

En bref, l'introduction d'un discours de développement durable s'impose rapidement chez la minière afin de minimiser l'atteinte environnementale que produit l'incident à la mine Omai, tout en proclamant que, parallèlement, cet événement e entraîné un virage vers la responsabilité environnementale. Le cas de Cambior rapporte ainsi comment le développement durable peut être mobilisé non seulement pour apaiser les tensions et restaurer l'image d'une entreprise, mais aussi pour transformer un manquement environnemental majeur en tremplin narratif vers une nouvelle identité de leader responsable. Ainsi, l'établissement d'une relation avec le territoire guyanais et son environnement apparaît ici comme une réponse stratégique aux critiques internationales. Ce discours d'engagement environnemental émerge à un moment opportun pour Cambior, et non d'une volonté interne structurelle. L'entreprise ne semble pas adhérer à une éthique environnementale issue d'une structure interne forte ou d'une volonté de réforme, mais plutôt mobiliser ce discours comme un levier de contrôle sur la perception publique de l'incident. C'est plutôt à travers la crise que la protection environnementale devient un outil de réponse publique, un moyen pour l'entreprise de reprendre le contrôle sur le récit de l'incident.

2.5 Conclusion du chapitre

L'étude du cas de Cambior et du déversement à la mine Omai en 1995 met en lumière la manière dont une entreprise minière décide de mobiliser le discours de développement durable pour répondre à une crise environnementale et sociale majeure. En analysant les effets de cette catastrophe et la réponse stratégique de la compagnie, trois dynamiques fondamentales ressortent : la construction d'un récit positif de la gestion du déversement et, ensuite, la construction d'une relation avec les communautés affectées et la reconfiguration du rapport au territoire guyanais à travers la protection environnementale. Une étude des rapports annuels et de développement durable de Cambior illustre que la minière québécoise mobilise et intègre ce discours au sein des activités de la minière afin d'apaiser des crises sociales et environnementales qui nuisent à son image sur la scène internationale et nationale. Chez Cambior, le discours de développement durable, qui est

introduit dans le contexte précis du déversement à la mine Omai, représente des initiatives de responsabilisation communautaire et environnementale afin d'atténuer la pression médiatique et juridique.

La première section de l'analyse démontre comment Cambior a instauré un discours de développement durable comme outil de gestion de crise. Les premiers rapports annuels de Cambior, couvrant les années 1995 et 1996, montrent que la communication autour du déversement à la mine Omai est largement orientée vers un récit positif de gestion de crise, puis clairement établie comme réussie et exemplaire. Plutôt que de se concentrer sur la cause de l'incident, c'est-à-dire le bris de la digue ayant contaminé le plus long fleuve du pays, l'entreprise met en avant ses mesures de réparation et de contrôle. Le discours de développement durable sert alors d'outil stratégique pour présenter l'entreprise comme un acteur responsable et prudent. Il permet également de souligner l'incident au côté de l'engagement réparateur de Cambior envers les communautés guyanaises, tout en cherchant à réduire la perception des impacts écologiques de l'accident. Dans ce cadre, l'intégration du développement durable apparaît moins comme un choix interne que comme un instrument de communication visant à restaurer la crédibilité et l'image de l'entreprise après le déversement de 1995.

La seconde section tend à illustrer que l'inclusion d'un discours social cherche à montrer un lien avec les communautés guyanaises après le déversement en 1995. L'adoption de ce discours et de ses politiques d'engagement social liées au développement durable dans sa première brochure environnementale ne résulte pas d'une initiative interne, mais d'une réaction à une crise publique et juridique, marquée par les démarches d'un recours collectif contre Cambior devant les tribunaux québécois par plus de 23 000 citoyens guyanais affectés par la contamination à l'été 1995. L'analyse soutient qu'à ce moment où Cambior avait laissé l'incident dans le passé, celui-ci est désormais reconfiguré comme un moment de gestion communautaire, révélant la manière dont Cambior structure sa responsabilité sociale. Ensuite, l'engagement social s'enracine chez Cambior et se fonde sur des concepts comme la « citoyenneté d'entreprise », réorientant ainsi le récit de la crise vers celui d'un partenariat avec les populations locales. Ce faisant, l'engagement social de Cambior

apparaît moins comme une démarche authentique vers une adhésion à des principes de développement durable, mais davantage comme une stratégie pour protéger sa réputation et ses activités économiques. La relation avec les communautés guyanaises se développe ainsi comme un moyen de répondre à la crise publique et juridique.

La troisième section du chapitre illustre que Cambior adopte le discours de développement durable comme moyen de réaffirmer son engagement envers la protection de l'environnement, en réponse à de vives critiques en raison de son atteinte à l'environnement de la Guyane. Le développement durable est ainsi introduit au moment précis de l'incident et dans le besoin de désamorcer les tensions, redorer l'image corporative et reconfigurer un échec environnemental en opportunité narrative. À travers des initiatives de recherche, des partenariats institutionnels et l'adhésion à des normes internationales, l'entreprise a cherché à se présenter comme un acteur responsable, voire exemplaire, dans la gestion de ses impacts écologiques. Ce discours a également servi à établir un nouveau rapport au territoire guyanais, fondé sur la régulation, la pédagogie et une posture de leadership environnemental. Plutôt que de témoigner d'un engagement sincère ou structurel envers une transformation écologique, ce virage discursif permet à l'entreprise de repositionner l'incident comme le point tournant vers une nouvelle posture de responsabilité. Ainsi, la relation que Cambior établit avec le territoire guyanais s'ancre dans une logique de gestion de crise, où l'engagement environnemental fonctionne comme un outil de contrôle de l'opinion publique plutôt que comme le reflet d'une réforme interne profonde.

Le déversement de plus de 200 millions de litres d'eau contaminée au cyanure dans le fleuve Essequibo à l'été 1995 constitue une catastrophe environnementale majeure en Guyane. Il provoque une pollution massive, perturbe l'écosystème et bouleverse les communautés riveraines. Face à cet incident, Cambior mobilise rapidement le discours du développement durable pour restaurer sa crédibilité et orienter la perception publique, en mettant en avant des mesures de réparation et de nouvelles initiatives socio-environnementales. Par la suite, l'entreprise établit, d'un côté, un lien symbolique avec les communautés guyanaises afin d'atténuer les critiques et de légitimer ses activités. De

l'autre, elle renforce sa posture de leadership environnemental par des initiatives de protection environnementale, des partenariats et l'adhésion à des normes internationales. Transformant ainsi l'échec écologique en opportunité de progrès. Dans les deux cas, le développement durable s'installe en réaction à des crises ponctuelles et non, de manière préventive. Le cas de Cambior montre ainsi que le développement durable peut être instrumentalisé comme un pouvoir narratif dans les communications officielles d'une société minière, permettant de contrôler le récit, de restaurer l'image de l'entreprise et de légitimer ses opérations.

CHAPITRE III

LA COMPAGNIE MINIÈRE BARRICK GOLD ET LA MOBILISATION DU DISCOURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : NEUTRALISER LES LUTTES CONTRE PASCUA-LAMA ET VELADERO

Le chapitre s'intéresse au cas de Barrick Gold et de ses activités minières au Pérou, au Chili et en Argentine. La société minière canadienne s'inscrit dans le boom minier en Amérique latine alors qu'elle s'intéresse à des gisements d'or au Chili et en Argentine au début des années 1990, mais également au Pérou, où elle acquiert un projet d'exploitation aurifère en 1996. L'analyse se fait à travers les rapports annuels et les rapports de développement durable de Barrick Gold. Le premier document étudié est celui de 1997, représentant l'année qui suit l'arrivée officielle de la société aurifère en Amérique latine pour l'ouverture de la mine Pierina. Puis, le dernier rapport analysé est celui de 2006, qui représente le premier rapport de développement durable pour la région de l'Amérique latine spécifiquement nommé le *Barrick South America Responsibility*. Le chapitre soutient que la minière canadienne Barrick Gold adopte un discours de développement durable dès la seconde moitié des années 1990, mais le développe et le mobilise réellement dès 2002, afin de maîtriser les controverses entourant ses projets miniers Pascua-Lama et Veladero. Le cas de Barrick Gold représente ainsi une mobilisation concertée et stratégiquement mise en place du développement durable dans le but de faire valoir ses apports à l'engagement social et environnemental de ses activités à l'étranger, afin de protéger son image entrepreneuriale.

À partir de la fin des années 1990, Barrick Gold commence à intégrer le discours de développement durable dans ses communications officielles. Cette intégration s'effectue de manière progressive, mais sans suivre une ligne temporelle stable et sans s'appliquer uniformément aux différentes régions où l'entreprise est présente. Plutôt que de refléter une stratégie globale cohérente, le discours de développement durable de Barrick semble répondre de manière ciblée aux enjeux socio-environnementaux locaux et aux critiques

spécifiques auxquelles elle fait face. Cette approche engendre un déplacement des priorités stratégiques : certaines communautés bénéficient d'une attention marquée et d'un traitement détaillé dans les rapports annuels et de développement durable, alors que d'autres, comme celles situées au Canada, sont en grande partie négligées. Ainsi, tout comme Cambior, Barrick Gold offre un contexte particulier de mobilisation soutenue du développement durable en réponse à des crises ponctuelles. L'analyse soutient que, chez Barrick, le développement durable est un outil idéologique de pacification et de neutralisation des luttes sociales et environnementales, mobilisé stratégiquement pour mettre en valeur ses projets miniers controversés en Amérique latine.

Le chapitre se divise en trois sections d'analyse afin de démontrer cette intégration stratégique par étapes du discours de développement durable. L'étude examine, premièrement, la progression inégale du développement durable chez Barrick Gold, d'abord introduit pour sa mine au Pérou, puis rapidement mobilisé et approfondi pour ses projets critiqués au Chili et en Argentine. Cette section montre l'introduction et la mobilisation stratégique et sélective du développement durable chez Barrick permettant de construire une image d'une entreprise engagée dans des régions précises du Sud global. Deuxièmement, l'analyse met en lumière l'inclusion d'un discours social pour ses projets miniers au Chili et en Argentine. Elle soutient que l'engagement communautaire de Barrick dans ses régions se structure dans le but de légitimer ses pratiques, de se déresponsabiliser des impacts néfastes de ses activités et de neutraliser les luttes sociales. Troisièmement, l'étude se penche sur le discours environnemental pour Pascua-Lama et Veladero. L'analyse soutient que Barrick mobilise des initiatives ciblées de protection environnementale dans ces régions afin de répondre aux critiques des groupes d'oppression locaux et internationaux. L'ensemble du chapitre illustre ainsi cette mobilisation stratégique du développement durable au sein des pratiques communicationnelles de la minière, afin de répondre à des crises locales et internationales précises où son image de bon citoyen entrepreneurial est remise en question.

3.1 Mise en contexte des activités de Barrick Gold en Amérique latine

Barrick Gold s'inscrit dans le boom minier en Amérique latine alors qu'elle acquiert la propriété minière Pierina au Pérou. Son nom lui provient de son emplacement, étant situé au centre du pays, dans la ceinture andine du Pierina, à plus d'une quinzaine de kilomètres de la ville de Huaraz¹. Acquis officiellement par Barrick en 1996 de la société *Arequipa Ressources*, le projet en était à un stade avancé d'exploration. La mine à ciel ouvert d'or et d'argent entre en opération en 1998². Ensuite, toujours en 1996, Barrick achète *Lac Minerals*, ce qui lui donne accès aux propriétés minières de El Indio, Tambo et Pascua au Chili ainsi qu'à ses propriétés minières de Lama et de Veladero en Argentine³. Néanmoins, dès 1997, les opérations de El Indio et Tambo sont arrêtées par Barrick. Un plan de fermeture est mis sur pied en raison de la faible contribution de ces projets aux profits de la société⁴. Au Pérou, Barrick développe le projet Lagunas Norte dès 2002, à la suite de la découverte d'un gisement d'or majeur. Le site minier se trouve dans la région d'Alto Chicama, à quelque 200 kilomètres de la mine Pierina. Le projet d'exploration entre en production en 2005 et est une mine à ciel ouvert⁵. En 2005, Barrick fait l'acquisition de la société aurifère *Placer Dome*, également une minière canadienne. Barrick accède ainsi à la mine en opération Zaldivar, un projet minier à ciel ouvert d'extraction de cuivre au nord du Chili. Outre cette mine en opération, Barrick acquiert 60% du projet en exploration Pueblo Viejo en République Dominicaine⁶. Voici l'ensemble des activités de la minière en Amérique latine pour les années étudiées.

Pour les projets miniers au Chili et en Argentine, c'est seulement en 2001 que Barrick complète ses négociations avec *Homestake Mining*, une minière états-unienne, ce qui lui donne le contrôle total de Veladero. Par la suite, la compagnie met en place le *Mining*

¹ Barrick Gold Corporation, *Barrick Gold Corporation: Annual Report 1997, 1998*, Toronto, p. 20.

² *Ibid.*

³ Todd Gordon et Jeffery R. Weber, «Imperialism and Resistance: Canadian Mining Companies in Latin America», dans *Third World Quarterly*, 2008, vol. 29, n°1, p. 75.

⁴ Barrick Gold Corporation, *Barrick Gold Corporation: Annual Report 1997, 1998*, Toronto, p.

⁵ Barrick Gold Corporation, *Responsibility Report: 2005 Environment, Health, Safety & Social Performance*, 2006, Toronto, p. 4.

⁶ Barrick Gold Corporation, *Barrick Now: Annual Review 2006, 2007*, Toronto, p. 134.

Integration and Complementation Treaty entre le Chili et l'Argentine en décembre 2001, créant ainsi la mine transnationale de Pascua-Lama⁷. Le traité favorise une zone stratégique où l'activité minière sera très peu surveillée, alors que les lois nationales n'y seront pas applicables. Ce faisant, plusieurs qualifient ce traité comme du lobbying minier, alors que le Chili et l'Argentine perdent une forme de souveraineté sur cette région frontalière⁸. Les auteurs argentins Cristina Hevilla et Perla Zusman, spécialistes des conflits frontaliers, soutiennent que le pouvoir de la société transnationale est plus puissant que le pouvoir des États provinciaux et nationaux grâce à cet arrangement. Ces derniers soulignent donc l'influence démesurée que Barrick détient dès lors dans cette région⁹.

Le développement minier de Veladero est situé dans la province de San Juan, très proche de la frontière entre le Chili et l'Argentine et ainsi, de Pascua-Lama. Étant dans la région montagneuse et désertique des Andes, le site minier se trouve à 5 000 mètres au-dessus du niveau de la mer¹⁰. Le projet est situé près du département d'Iglesia, dans la Province de San Juan, où vivent plusieurs communautés. Le projet de Veladero appartient d'abord à la société junior *Argentina Gold*, qui détient 60% des droits sur la propriété minière, alors que Barrick en détient 40%. Ensuite, la société junior argentine s'est fait acheter par *Homestake Mining*, qui a ensuite fusionné avec Barrick en 2001, faisant de Veladero un projet minier appartenant entièrement à la minière torontoise¹¹. Le projet entre en phase de production en 2004. En ce qui concerne le projet minier de Pascua-Lama, celui-ci est situé dans la province de Huasco, près de la commune d'Alto del Carmen¹². Près de la frontière avec l'Argentine, le site minier est à la jonction entre les régions semi-arides de

⁷ Jamie Kneen, « Barrick Gold Faces Determined Opposition at Pascua Lama and Veladero », Miningwatch, 21 décembre 2005, <https://miningwatch.ca/blog/2005/12/21/barrick-gold-faces-determined-opposition-pascua-lama-and-veladero> (22 mai 2025).

⁸ Leire Urkidi, « A global environmental movement against gold mining: Pascua-Lama in Chile », dans *Ecological Economics*, vol. 70, mai 2010, p. 220.

⁹ Cristina Hevilla et Perla Zusman, « Borders which unite and disunite: Mobilities and development of new territorialities on the Chile - Argentina frontier », dans *Journal of Borderlands Studies*, 2009, vol. 24, n°3, p. 86.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ Marilyn Scales, « High hopes & hard work at Veladero », dans *Canadian Mining Journal*, juin 2005, Toronto, p. 17-19.

¹² Jamie Kneen, « Pascua Lama Background », Miningwatch, 17 avril 2005, <https://miningwatch.ca/blog/2005/4/17/pascua-lama-background> (22 mai 2025)

Norte Chico et le climat très aride du désert d'Atacama¹³. À la fin des années étudiées, le projet minier n'atteint pas le stade de la production chez Barrick Gold. Il reste au stade de l'exploration en raison du niveau d'opposition qu'il crée et des accords environnementaux qu'il nécessite.

3.2 Une progression inégale du développement durable chez Barrick Gold

Cette section vise à démontrer comment le développement durable chez Barrick est mobilisé de façon stratégique et inégale selon les contextes géographiques et politiques. D'abord, l'étude soutient que la minière centre son discours et ses programmes de développement durable sur la communauté de Huaraz au Pérou dès la fin des années 1990. L'analyse soutient, ensuite, que Barrick recentre le développement durable vers les projets controversés de Pascua-Lama et Veladero en Argentine et au Chili, au début des années 2000. Ce transfert d'attention, dans le discours et les politiques de développement durable, montre comment la minière mobilise ceux-ci comme un outil stratégique permettant de désamorcer les luttes sociales et environnementales. Ce qui permet ainsi à Barrick Gold de neutraliser les crises ponctuelles et redorer son image entrepreneuriale. Puis, la dernière section fait une brève analyse des omissions stratégiques de Barrick Gold en ce qui concerne les initiatives de développement durable lié aux travailleurs.

3.2.1 La primauté du Pérou et la communauté de Huaraz dans le développement durable

Dès son émergence, le discours et les politiques de développement durable de Barrick Gold semblent se structurer principalement autour de ses activités dans le Sud global, en particulier en Amérique latine, reléguant au second plan ses opérations et ses engagements envers les communautés nord-américaines. La minière canadienne insère brièvement dans

¹³ Leire Urkidi, *loc. cit.*, p. 220.

ses rapports annuels de 1997, 1998 et 1999 le développement durable. Ces sections, d'une longueur de deux pages en moyenne, nomment en quelques lignes son implication socio-environnementale dans les communautés du Nevada et celles de Huaraz au Pérou, omettant ainsi de préciser toutes les initiatives dans les communautés au Canada. Les discours se forment autour de trois catégories classiques du développement durable : la responsabilité sociale, la responsabilité environnementale et la responsabilité des travailleurs¹⁴. Les rapports annuels de 1997 et 1998 ne témoignent que de l'implantation de programmes sociaux au Pérou, alors qu'ils abordent les programmes liés aux travailleurs et à l'environnement au Nevada, États-Unis. Dès lors, l'engagement communautaire semble être uniquement dirigé vers sa mine au Pérou, pour la communauté de Huaraz.

À cet égard, seuls les programmes sociaux pour la communauté de Huaraz sont nommés dans le rapport annuel de 1997. La minière soutient la mise en place de plusieurs services communautaires dès l'ouverture de la mine :

Barrick's policy is to contribute 1% of earnings to charitable endeavours in the communities where it operates. After a 1997 survey of the Pierina area (Huaráz market, left), conducted through an independent research institute, Barrick began developing priorities for its social programs in the area. By early 1998, it had already equipped a shock-trauma center, intensive care unit and emergency department for the regional state hospital.¹⁵

Ensuite, dans le rapport de 1998, alors que la mine de Pierina entre en production, Barrick concentre, une fois de plus, son discours social pour la communauté de Huaraz. Le rapport vante aux actionnaires le financement d'établissements de soins de santé, une amélioration de routes, ainsi que la construction de nouveaux systèmes d'eau et d'irrigation¹⁶. Ainsi, les rapports annuels de 1997 et 1998 ne mentionnent que le Pérou afin de nommer des exemples d'aide communautaire dans le discours social.

¹⁴ Barrick Gold Corporation, *Barrick Gold Corporation: Annual Report 1997*, 1998, Toronto, p. 27.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Barrick Gold Corporation, *Barrick Gold Corporation 98: Annual Report*, 1999, Toronto, p. 26.

En 1999, l'engagement communautaire de Barrick à Huaraz se diversifie. Le discours de développement durable dévoile d'autres types de programmes communautaires que ceux en lien avec l'établissement d'infrastructures de base. Désormais la minière met en place des ligues sportives, un développement agraire et l'amélioration du système d'éducation¹⁷. Pour la communauté péruvienne, le discours d'engagement social de 1997 à 2001 est toutefois répétitif, atteignant un stade où les programmes socio-environnementaux ne sont que résumés de nouveau chaque année. Au sein du rapport de 2001, la section sur l'engagement communautaire n'annonce effectivement rien de nouveau. Elle réitère la construction d'hôpitaux, d'écoles, de systèmes d'irrigation et l'amélioration des routes¹⁸. Le Pérou occupe ainsi une place centrale dans les initiatives de développement durable mises de l'avant dans les rapports annuels de 1997 à 1999. La communauté de Huaraz est fréquemment citée à titre d'exemple, et souvent constitue l'unique cas mobilisé pour appuyer le discours social.

Au début des années 2000, le discours de responsabilité sociale de Barrick Gold tend à se formaliser et à se standardiser dans ses rapports officiels. Le Pérou et la communauté de Huaraz deviennent un point d'ancrage central : les initiatives qui y sont déployées servent peu à peu de modèle pour les programmes communautaires développés dans d'autres régions du Sud global où l'entreprise opère. Dès le rapport annuel de 2000, les programmes en Tanzanie viennent se joindre au discours de responsabilité sociale et environnementale, alors que la mine entre en production au printemps. Les projets de développement durable sont semblables à ceux prioritaires au Pérou pour la communauté de Huaraz. Barrick met de l'avant la construction de maisons et d'un système de santé¹⁹. Par la suite, en 2003, la minière publie son tout premier rapport de développement durable pour l'année 2002. Il s'intitule *Environmental, Health, Safety and Social Responsibility Report 2002*. Au sein de ce premier rapport de responsabilité, c'est surtout le Pérou et la Tanzanie qui occupent les projets de développement durable. Ces communautés du Sud global détiennent ainsi une

¹⁷ Barrick Gold Corporation, *Annual Report '99: Barrick Gold Corporation*, 2000, Toronto, p. 28.

¹⁸ Barrick Gold Corporation, *Barrick Annual Report 2001*, 2002, Toronto, p. 21.

¹⁹ Barrick Gold Corporation, *Barrick Annual Report - 2000*, 2001, Toronto, p. 22.

place centrale dans le discours social, représentant les seuls exemples concrets de l'engagement communautaire:

For example, around the Pierina and Bulyanhulu mines, Barrick has sponsored projects that provide local people with water for irrigation and drinking, houses to live in and roads to take their goods to town markets and children to school.

20

D'ailleurs, le rapport de développement durable de 2002 consacre également deux pages complètes à des employés des mines de Bulyanhulu en Tanzanie et de Pierina au Pérou. Présentées sous forme de courtes entrevues intitulées « Employee Viewpoint », ces sections donnent la parole aux employés pour qu'ils partagent leur perspective sur les programmes communautaires menés par Barrick dans leur région. Regroupées sous les titres de « Community Building in Africa » et de « Community Building in Peru », ces mentions illustrent parfaitement l'importance disproportionnée que ces deux mines occupent dans le discours de développement durable de Barrick. Les communautés péruviennes et tanzaniennes composent majoritairement le discours d'engagement communautaire²¹. Ainsi, le discours ne semble être priorisé que pour les pays du Sud global où la société minière opère. Bien que le Nevada soit mentionné, les exemples concrets ne sont accordés qu'aux communautés des pays de l'Amérique latine d'abord et ensuite l'Afrique, omettant tout exemple pour le Canada.

En somme, l'analyse des rapports annuels de Barrick Gold entre 1997 et le début des années 2000 met en lumière une structuration progressive de son discours de responsabilité sociale, fortement ancré dans ses opérations du Sud global, d'abord au Pérou et ensuite, en Tanzanie. La communauté de Huaraz devient, dès l'ouverture de la mine de Pierina, le principal terrain d'expérimentation de ses programmes de développement durable, qui seront ensuite reproduits ailleurs, notamment en Afrique. Cette attention stratégique sur des régions spécifiques sert à consolider l'image d'une entreprise engagée, tout en

²⁰ Barrick Gold Corporation, *Responsibility: Environmental, health, safety and social responsibility report 2002, 2003*, Toronto, p. 28.

²¹ *Ibid.*, p. 29-30.

reléguant au second plan ses responsabilités dans d'autres zones d'opération, telles que le Canada et les États-Unis.

3.2.2 Un transfert stratégique vers le Chili et l'Argentine

Dès 2003, s'opère progressivement un changement où les communautés péruviennes et tanzaniennes semblent être relayées au second plan, alors que les communautés argentines et chiliennes occupent désormais la majorité du discours. Ces années coïncident avec l'arrivée de Barrick Gold dans ces pays, pour les projets miniers Pascua-Lama et Veladero. En effet, dès 2001, lorsque les projets de Pascua-Lama, puis Veladero, suscitent de plus en plus de contestations, les rapports de développement durable mettent de l'avant les programmes menés en Argentine et au Chili. Délaissant, en revanche, graduellement ses mentions sur le Pérou²². Or, jusqu'alors, ce dernier était un pays qui composait la majorité du discours de développement durable, principalement le discours social, devançant même la mine Bulyanhulu en Afrique. Les critiques locales et nationales, et ensuite la pression internationale, semblent inciter Barrick Gold à utiliser le développement durable pour mettre en valeur des projets socio-environnementaux au Chili et en Argentine.

Ce changement s'explique en raison du contexte au début des années 2000, marqué à la fois par les tensions sociales suscitées par les projets miniers Pascua-Lama et Veladero, et par les difficultés économiques auxquelles Barrick Gold est confronté. En 2000, alors que Barrick soumet la première étude d'impact environnemental pour le projet minier Pascua-Lama, des groupes de fermiers et des groupes religieux initient une contestation locale. Leire Urkidi, spécialiste du mouvement environnemental contre Pascua-Lama, soutient que la genèse du conflit se trouve dans cette première étude d'impact environnemental de Barrick Gold : « It did not mention that the PL project will be located over several glacial

²² Barrick Gold Corporation, *Responsibility: Environmental, health, safety and social responsibility report 2002, 2003*, Toronto, p. 29-30.

masses and this supposed the beginning of local scepticism. »²³. Ce premier front d'opposition émerge dans un contexte économique défavorable : le marché de l'or atteint un creux, les prix du minerai stagnent et rendent plusieurs projets non rentables²⁴. Cette baisse de rendement affecte surtout les projets miniers nécessitant des investissements élevés ou comportant des défis techniques, comme Pascua-Lama. C'est notamment ce dont font part les hauts dirigeants de Barrick Gold aux actionnaires, dans le rapport annuel de 2001²⁵. Ces années sont donc marquées par un rendement décevant des actions minières, notamment à cause des bas prix de l'or. Ce contexte entraîne un mécontentement chez les actionnaires, qui remettent parfois en cause les stratégies de croissance, dont ceux de Pascua-Lama. La pression est donc interne également.

Pascua-Lama est ainsi mis en pause, alors que Veladero poursuit son stade d'exploration. Cette suspension du projet au Chili relève effectivement des enjeux financiers à l'interne chez la minière canadienne. Le journaliste Gérard Bérubé, dans le journal montréalais *Le Devoir* en mai 2001, rapporte que Barrick Gold a suspendu pour une durée indéterminée le développement de son projet aurifère Pascua-Lama. Il soutient que cette décision a été annoncée par le président du conseil, Peter Munk, lors de l'assemblée annuelle de l'entreprise. Certains actionnaires, insatisfaits de la faible performance du titre en Bourse, ont remis en question la stratégie de la société, notamment en Amérique du Sud²⁶. En réponse aux inquiétudes des actionnaires, la direction a justifié la suspension du projet en invoquant sa rentabilité insuffisante dans le contexte des prix actuels de l'or, précisant que les travaux ne reprendront que si le marché devenait plus favorable. M. Munk a reconnu les difficultés du secteur : « Soyons honnêtes. L'industrie aurifère n'a pas vraiment la cote »²⁷, a-t-il déclaré, ajoutant que cette situation perdure depuis quelques années. Il a néanmoins exprimé sa confiance en l'avenir, soulignant que « les titres qui ont la cote

²³ Leire Urkidi, *loc. cit.*, p. 223.

²⁴ Barrick Gold Corporation, *Barrick Annual Report 2001, 2002*, Toronto, p. 8.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Gérard Bérubé, « Barrick croit que ses ambitions porteront fruits », dans *Le Devoir*, mercredi 9 mai 2001, Économie, Montréal, p. B1.

²⁷ *Ibid.*

présentement ne l'auront pas lors du prochain cycle »²⁸. À cela, le journal *Le Droit* rapporte également cette baisse financière que subit Barrick Gold : « Néanmoins, l'action de l'entreprise ne se transige qu'aux environs de 25 \$ à la Bourse de Toronto, alors qu'elle valait plus de 40 \$ il y a cinq ans. Elle a clôturé en baisse de 30 cents, hier, à 25,45 \$. »²⁹

À ce stade, les incertitudes entourant le projet Pascua-Lama de Barrick Gold au Chili et en Argentine résultent autant des contestations locales que de la pression exercée par des actionnaires réticents à investir dans des projets controversés dans un contexte de volatilité du marché de l'or. Les journaux montréalais qui relaient ces difficultés montrent que ces projets miniers ont, dès leur lancement, été marqués par des critiques tant internes qu'externes. Pour les dirigeants de Barrick Gold, cela implique de produire des rapports annuels non seulement pour attester de l'avancement des projets, mais aussi pour démontrer leur intégration harmonieuse avec les communautés concernées. En ce sens, le recours à un discours de développement durable, mettant en avant des initiatives communautaires et environnementales, vise à projeter l'image d'un projet minier en équilibre avec son environnement social.

Ensuite, dès 2002 et surtout en 2003, le projet en développement de Veladero acquiert également une image controversée à l'international. Ces années sont celles de l'émergence d'une conscience nationale contre les deux projets miniers au Chili et en Argentine. Elles sont marquées par la mise en place de plusieurs groupes d'activistes anti-mines, soutient le professeur en science politique, Paul Alexander Haslam³⁰. Pour le projet minier de Pascua-Lama, les contestations au niveau national commencent dès 2001 et ensuite, le conflit minier arrive sur la scène internationale vers 2005, en raison de la diffusion du conflit par plusieurs organismes non gouvernementaux³¹. Dès 2005, Jamie Kneen, spécialiste des

²⁸ Gérard Bérubé, « Barrick croit que ses ambitions porteront fruits », dans *Le Devoir*, mercredi 9 mai 2001, Économie, Montréal, p. B1.

²⁹ Anonyme, « La direction de Barrick Gold promet des jours meilleurs », dans *Le Droit*, mercredi 9 mai 2001, Ottawa, Presse Canadienne (Toronto), p. 31.

³⁰ Paul Alexander Haslam, « The Two Sides of Pascua Lama: Social Protest, Institutional Responses, and Feedback Loops », dans *European Review of Latin American and Caribbean Studies*, n°106, 2018 p. 166.

³¹ *Ibid.*

projets miniers canadiens en Amérique latine de l'association Miningwatch Canada, fait part de l'expansion simultanée des critiques envers ses deux projets :

Community groups on both sides of the Argentina-Chile border are increasing their opposition to Barrick Gold's proposed Pascua Lama project in Chile, while criticism of its Veladero project already under way on the Argentinean side of the border is also mounting. There have been protests in both countries and even a blockade on the Argentinean side.³²

Les contestations sont ainsi profondes au milieu des années 2000 pour Barrick et ses projets miniers en Argentine et au Chili. En 2005, le projet Pascua-Lama, encore en phase d'exploration, fait face à des pressions à la fois externes et internes. Le prix peu favorable de l'or au début des années 2000 a refroidi l'intérêt de plusieurs actionnaires pour ce projet déjà controversé. Jamie Kneen, dans une lettre publiée sur le site MiningWatch Canada, souligne ce ralentissement :

In recent years, the gold market has gone through significant oscillations, which has caused the beginning of the Pascua-Lama Project to be significantly delayed and its terms to be reframed.³³

Néanmoins, le projet Pascua-Lama, au cours de ses années, est toujours prévu pour 2005. Jamie Kneen note à ce propos: « Nevertheless, senior executives of Barrick have indicated their conviction that the market will evolve favourably and the finalisation of Pascua Lama could be achieved in 2005. »³⁴

L'émergence de critiques locales, nationales et internationales envers Pascua-Lama et Veladero, mais également la pression interne des actionnaires en raison du marché de l'or instable, concorde avec une mobilisation du discours de développement durable pour ces

³² Jamie Kneen, «Barrick Gold Faces Determined Opposition at Pascua Lama and Veladero, Miningwatch, 21 décembre 2005», <https://miningwatch.ca/blog/2005/12/21/barrick-gold-faces-determined-opposition-pascua-lama-and-veladero> (22 mai 2025).

³³ Jamie Kneen, «Pascua Lama Background», Miningwatch, 17 avril 2005, <https://miningwatch.ca/blog/2005/4/17/pascua-lama-background> (22 mai 2025).

³⁴ *Ibid.*

sites miniers. Les rapports de 2003 et 2004 marquent ainsi une rupture nette avec ceux des années précédentes, où la mine de Pierina et ses communautés occupaient une place centrale dans les discours de développement durable de la minière. À partir de ces années, l'espace accordé au Pérou dans les rapports diminue de manière significative. Toutefois, la mine Pierina continue d'opérer et est au stade de production, tandis que les projets de Pascua-Lama et Veladero sont encore au stade d'exploration. Par ailleurs, si l'on suit la logique adoptée par Barrick, qui intègre désormais des initiatives de développement durable, le Pérou devrait toujours être présent, étant une région qui occupait jusque-là une place centrale dans sa communication. Toutefois, cette dynamique n'est pas celle offerte : Barrick consacre désormais une large part de son discours au Chili et à l'Argentine, mettant en avant des projets miniers qui, pourtant, n'en sont encore qu'au stade de l'exploration. À cela, si l'on suit la logique que le discours est accordé aux mines en exploration, il n'est toutefois pas mobilisé pour sa mine en exploration Laguna Norte au Pérou, à proximité de Pierina. L'implication dans la communauté d'Alto Chicama n'est pas mentionnée en 2002. Il y a donc un transfert d'attention au sein du discours et des politiques de développement durable. D'abord centré sur les communautés du Pérou et de la Tanzanie à la fin des années 1990, le discours de responsabilité, au début des années 2000, se recentre vers celles du Chili et de l'Argentine. L'intégration du développement durable chez Barrick Gold ne se fait pas de façon uniforme selon les différentes régions où la compagnie opère. Il est mobilisé de façon stratégique, sans suivre aucune forme d'évolution organique et structurée.

En 2004, le rapport de développement durable offre deux pages complètes sous forme de cas d'étude à l'Argentine et au Chili, représentant deux pages sur six de la section, alors que le Pérou n'est mentionné que deux fois brièvement³⁵. Ce transfert d'importance dans la présentation des projets met en lumière l'usage stratégique du développement durable par Barrick Gold. Il permet de légitimer ses projets controversés de Pascua-Lama et Veladero et minimiser l'impact socio-environnemental de ses activités. Alors que ces «

³⁵ Barrick Gold Corporation, *Responsibility Report: Environmental, Health, Safety and Social Performance* - 2004, 2005, Toronto, p. 17-18.

Employee Viewpoint » étaient deux segments attribués au Pérou et à l'Afrique l'année précédente, ils sont désormais offerts à ces nouveaux projets d'exploration au Chili et en Argentine. En bref, Barrick mobilise un discours de responsabilité beaucoup plus centré sur des cas précis. Ce qu'offre Barrick comme cas d'étude est cette mobilisation du développement durable où se trouvent les tensions, délaissant ainsi le discours pour les projets n'ayant pas d'intérêt médiatique. Il s'installe ainsi une progression inégale, mais calculée, du développement durable en raison d'une nécessité de neutraliser les critiques nationales et internationales, mais également internes, à ces projets miniers controversés.

3.2.3 Des omissions stratégiques : Les travailleurs du projet minier de Pascua-Lama

Outre cette mobilisation du discours de développement inégal pour certaines régions dans laquelle Barrick opère, il se produit parallèlement une mobilisation inégale du discours au sein des différentes sections du développement durable. Alors que le discours sur l'engagement communautaire aux sites miniers Pascua-Lama et Veladero augmente dans les années 2003-2004, le discours sur la responsabilité des travailleurs n'augmente pas pour autant. En effet, il se produit un écart de précision entre les différentes propriétés minières : statistiques, données et exemples comparés entre l'Amérique latine et l'Amérique du Nord.

Cet écart de précision engendre un impact considérable sur l'information relayée concernant les travailleurs du projet d'exploration Pascua-Lama à cette époque. Le cas de Fredy Espejo, qui témoigne dans l'ouvrage de Liisa North, illustre ces enjeux³⁶. Travaillant pour un sous-traitant de Barrick durant six ans à San Juan, celui-ci est renvoyé alors qu'il exprime les enjeux des travailleurs exposés aux problèmes environnementaux et de santé rencontrés lors de l'exploration :

³⁶ Liisa North, Timoty Clark et Viviana Patroni (dir.), *Community Rights and Corporate Responsibility: Canadian Mining and Oil Companies in Latin America*, Toronto, Between the Lives, 2006, p. 107.

In a 2004 interview he spoke out against the abhorrent labor conditions, chronicling numerous cases of injury and over 50 deaths: “There are many cases like this, because of negligence. That is, the labor conditions are such that what they call accidents occurs. The dead are the workers of subcontractors... but they still all work for Barrick”.³⁷

À cela, le rapport annuel de Barrick Gold en 2004 omet ainsi d’annoncer les conditions de travail de ces sous-traitants et ne mentionne que ces employés et ces contracteurs travaillant dans les mines en opération : « Barrick’s strong statistical improvements were unfortunately at odds with eight fatalities, five employees and three contractors, which occurred during the year. »³⁸ Il y a ainsi une omission concernant la santé et la sécurité des travailleurs chiliens sur le projet de Pascua-lama, alors que ceux-ci rapportent de piètres conditions de travail³⁹. Pourtant, l’engagement envers les travailleurs forme l’ensemble du discours de développement durable au côté de l’engagement social et environnemental, qui eux, sont de plus en plus mobilisé pour le projet de Pascua-Lama.

L’intégration de la phase d’exploration dans le discours de responsabilité envers les travailleurs, uniquement dans ses aspects les plus favorables à l’image de la minière, constitue un enjeu problématique. Il représente d’ailleurs une critique soulevée à l’égard de Barrick Gold pour ses projets miniers. Le chercheur Alain Deneault souligne un enjeu similaire pour les sous-traitants de Barrick Gold en Afrique :

La Sutton Ressources de Vancouver et sa filiale, la Kahama Mining, ont joué ce rôle d’éclaireur pour Barrick à Bulyanhulu, en Tanzanie. Les grandes sociétés minières apprécient ces juniors qui font pour elles le travail ingrat d’exploration, tâtent les résistances politiques sur le terrain et cèdent ensuite leur propriété aux majors lorsque les conditions d’exploration sont réunies.⁴⁰

³⁷ Barrick Gold Corporation, *Responsibility Report: Environmental, Health, Safety and Social Performance - 2004, 2005*, Toronto, p. 17-18.

³⁸ Barrick Gold Corporation, *What's next: Growth. Building Mines. Building Value. Barrick Gold - 2004 Annual Report*, 2005, Toronto, p. 12.

³⁹ Liisa North, Timoty Clark et Viviana Patroni (dir.), *op. cit.*, p. 107.

⁴⁰ Alain Deneault avec Delphine Abadie et William Sacher, *Noir Canada, Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, Écosociété, Montréal, 2008, p. 18.

Il s'agit ainsi d'une logique que Barrick semble avoir développée en Amérique latine, puis exportée en Afrique.

Plus important encore, les statistiques sur la santé et la sécurité au travail sont presque systématiquement absentes pour les régions comme le Pérou, l'Argentine et le Chili, alors qu'elles sont abondamment fournies pour les États-Unis. Cela donne l'impression que les conditions de travail dans ces pays sont moins mesurables ou dignes de données précises. Cette omission conteste la transparence et soulève des interrogations quant à la méthodologie employée pour collecter et présenter ces informations. Elle suscite des inquiétudes sur les éventuelles différences de régulation et de suivi des normes de santé et de sécurité au travail selon les contextes géographiques. Il y a ainsi une mobilisation stratégique du développement durable à l'intérieur même des informations transmises à travers ce discours, qui semble mettre en lumière certains aspects et en omettre d'autres.

3.2.4 Bilan de la section

L'analyse des rapports annuels et de développement durable de Barrick Gold entre 1997 et 2004 révèle une mobilisation stratégique, sélective et évolutive du discours de développement durable. D'abord centré presque exclusivement sur la communauté de Huaraz au Pérou, le discours sert à construire une image d'entreprise engagée dans des régions précises du Sud global. Or, cette mise en récit est rapidement réorientée dès que de nouveaux enjeux émergent ailleurs, soit ceux au Chili et en Argentine. Elle est en réponse à des contestations locales, nationales et internationales, ainsi qu'à des pressions internes provenant du marché boursier et des actionnaires. Cette reconfiguration géographique du discours n'est donc pas neutre. Elle révèle une logique stratégique, soit celle où le développement durable est mobilisé prioritairement là où Barrick est confronté à des résistances, et là où elle a besoin de légitimer ses projets les plus controversés. Ce faisant, des régions précédemment mises en avant, comme le Pérou ou la Tanzanie, sont progressivement reléguées à l'arrière-plan, malgré la continuité des opérations minières.

Par ailleurs, la société aurifère omet systématiquement de mentionner des initiatives pour certaines régions, comme le Canada, ou de fournir des données comparables entre les pays, en particulier en ce qui concerne les conditions de travail.

3.3 L'engagement communautaire au Chili et en Argentine : Neutraliser les luttes sociales

Dès 2003 et 2004, le discours de développement durable de Barrick Gold se redéploie rapidement en direction de ses projets controversés de Pascua-Lama au Chili et de Veladero en Argentine. Ce recentrage constitue un véritable glissement discursif stratégique, visant à inscrire ces projets miniers dans une narration plus favorable, alors même qu'ils suscitent de vives critiques aux échelles locale, nationale et internationale. Ce tournant stratégique vers le développement durable pour ces régions s'appuie d'abord sur un engagement communautaire renforcé. Cette section tente ainsi d'examiner comment Barrick mobilise un discours d'engagement communautaire qui lui permet de se prémunir contre les mobilisations locales et internationales. À travers l'étude des initiatives communautaires mises de l'avant dans les rapports de développement durable, il s'agira d'abord d'examiner comment l'entreprise fait de l'engagement communautaire une priorité stratégique dès 2003 et 2004, en réponse aux critiques croissantes autour de ses projets miniers au Chili et en Argentine. Ensuite, l'analyse illustre comment cette mobilisation calculée se traduit par des projets concrets de développement durable présentés comme des réponses aux besoins des communautés locales, dans le but de légitimer leurs pratiques et de neutraliser les luttes sociales envers ces projets miniers.

3.3.1 La montée des critiques envers les projets miniers au Chili et en Argentine

Cette section permet d'examiner plus profondément la montée progressive des critiques sociales adressées aux projets miniers de Barrick Gold au Chili et en Argentine. Entre 2001 et 2005, les résistances locales, nationales et transnationales se multiplient. Elles ciblent

les projets de Pascua-Lama et de Veladero pour leur gestion environnementale, qui auront un impact profond sur les communautés voisines. Ces contestations témoignent d'un tournant important dans la réception sociale de l'activité minière dans la région andine, alors que des voix issues de différents horizons commencent à se faire entendre et à structurer une opposition de plus en plus organisée. En 2000, la mobilisation locale envers les projets miniers de Pascua-Lama et Veladero commence dès les premières études d'impact environnemental. Ces documents sont des études soumises par la société minière à un conseil de surveillance environnementale du pays, évaluant les impacts du projet minier en question. Dès que Barrick soumet la première étude pour Pascua-Lama en 2000, les premiers groupes d'opposition, d'abord agricoles et religieux, se forment⁴¹. En 2002 et 2003, les projets de Pascua-Lama et de Veladero, critiqués au niveau local et national, deviennent controversés. En 2004, lors de la soumission de la seconde étude d'impact environnemental, alors que le projet n'est toujours pas totalement approuvé, les oppositions communautaires deviennent de plus en plus grandes. Le rejet de la population locale des projets miniers commence à être relayé à travers les deux pays, et donc à s'imposer plus lourdement⁴². Il s'agit de l'émergence d'une réelle résistance locale et nationale, soutient la professeure Leire Urkidi:

This prompted the opposition movement to organize itself. While until then they had mainly mobilized through word of mouth, after this presentation two activist groups were formed: the Alto del Carmen Defense Coordination and the Vallenar Defense Committee. As they increased their efforts to publicize the case, regional and national media began to report on the local rejection of the project.⁴³

Une résistance transnationale commence également à se développer. Le 13 décembre 2004, Jamie Kneen, co-responsable du programme national de l'association Miningwatch Canada, publie un appel urgent à l'action pour soutenir les communautés chiliennes de la vallée du Huasco, affectées par le projet minier Pascua-Lama. Cet appel s'inscrit dans le cadre d'une campagne de mobilisation internationale qui s'est déroulée jusqu'au 6 janvier

⁴¹ Leire Urkidi, *loc. cit.*, p. 223.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

2005. Le conflit est dénoncé par l'association alors que l'on critique l'intention de Barrick Gold de déplacer deux glaciers andins pour accéder à un gisement d'or et d'argent⁴⁴. Le projet est considéré comme une opération improbable en raison des risques qu'elle comporte pour l'écosystème local: « The glaciers are a valuable patrimony of the valley and they sustain the ecosystem of the high mountain and of the whole valley – reason enough for the communities to consider those glaciers untouchable. »⁴⁵ Cette mobilisation marque ainsi l'émergence d'une critique environnementale de plus en plus présente et structurée, qui s'impose désormais comme un enjeu central des luttes contre les projets miniers à l'échelle transnationale.

La lettre rapporte les propos d'un membre de la communauté déterminé à protéger son territoire : « We live in an agricultural valley that has proved to be viable, economically profitable and with a promising future for the population. We will defend this sustainability against the aggressive activities that threaten the valley and its people. »⁴⁶. La publication de Miningwatch Canada est suivie d'une lettre ouverte, datée du 28 novembre 2004. Celle-ci s'adresse au président chilien de l'époque, Ricardo Lagos, ainsi qu'aux parlementaires et aux autorités nationales. Elle est signée par de nombreuses organisations locales, dont des agriculteurs, des communautés chrétiennes, des associations d'irrigants, et l'*Observatorio Latinoamericano de Conflictos Ambientales*. Dans cette lettre, les communautés de la vallée expriment, une fois de plus, une opposition ferme au projet minier : « We consider that the risks involved in these mining activities threaten the economical, social, cultural and environmental sustainability of the valley, to the quality of life of its inhabitants and to their traditional activities. »⁴⁷

Les communautés dénoncent également les risques environnementaux majeurs que pose l'utilisation de grandes quantités de cyanure dans un environnement montagneux fragile.

⁴⁴ Jamie Kneen, «Urgent Action: Campaign against Barrick Gold's Pascua Lama mining project and the moving of two glaciers», Miningwatch, 3 décembre 2004, <https://miningwatch.ca/blog/2004/12/13/urgent-action-campaign-against-barrick-gold-s-pascua-lama-mining-project-and-moving> (22 mai 2025)

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ *Ibid.*

Ils soulèvent le danger de pollution des sources des rivières, mettant en péril toute la production agricole de cette vallée fertile, isolée dans une région désertique. La publication de cette lettre sur le site de Miningwatch Canada fait état de la résistance citoyenne, que provoque le projet de Pascua-Lama au Chili. Elle témoigne également de l'importance que prend le conflit minier sur la scène nationale et de l'entraide internationale qui en ressort. Ainsi, dès 2001 et jusqu'en 2005, les projets miniers de Pascua-Lama et de Veladero font l'objet de résistances communautaires, nationales et transnationales. Finalement, ces critiques prennent une ampleur considérable sur la scène internationale en 2005.

3.3.2 Des projets de développement durable ciblés pour les communautés du Chili et de l'Argentine

Au moment de la montée des critiques envers les projets miniers de Veladero et de Pascua-Lama, Barrick Gold mobilise stratégiquement un discours et des politiques d'engagement social entre 2003 et 2005. D'abord, Barrick accorde, dans ses rapports de développement durable en 2003 et 2004, une attention particulière à ses initiatives en Argentine, mettant de l'avant une collaboration entre la société et les communautés. La société aurifère soutient, dans son rapport de développement durable de 2003, être en communication continue avec les communautés argentines près du site minier de Veladero, bien avant la phase de production. Ces rencontres, telles que décrites par la société minière, servent à comprendre les besoins des communautés environnantes et à leur offrir un développement socio-économique favorable. Le rapport présente ces échanges comme un moyen de répondre aux préoccupations locales, mais ils s'inscrivent dans une logique visant à obtenir l'adhésion au projet minier. Le rapport fait ainsi la promotion d'une cohésion sociale entre Barrick et les communautés argentines:

During 2003 Veladero's Community Relations Team met with hundreds of community members and leaders, ranging from farmers, teachers, and merchants, to craftsmen, religious groups and gauchos (cowboys). The

purpose: to hear their concerns and share ideas regarding how mine development can contribute to sustainable development.⁴⁸

Ces dialogues apparaissent comme une façon de neutraliser les critiques locales à la source, alors qu'elles semblent être dirigées contre les principaux groupes locaux d'oppositions⁴⁹. Barrick met de l'avant un dialogue continu avec les communautés argentines situées à proximité du projet minier de Veladero, afin de leur proposer des programmes répondant à leurs besoins en matière de développement communautaire. La minière se présente ainsi comme une fervente promotrice du développement durable. Elle affirme non seulement intégrer ces principes dans ses propres activités minières, mais également se positionner comme un guide pour les communautés environnantes, qu'elle encourage à adopter à leur tour des pratiques responsables. Par l'intermédiaire d'un développement axé sur des initiatives communautaires, la compagnie cherche à légitimer ses pratiques extractives et à neutraliser les luttes sociales entourant ces projets controversés. Ce discours social se déploie alors comme un outil de prévention des critiques, de légitimation des activités minières et de déresponsabilisation face aux impacts néfastes générés par l'exploitation.

Au sein du rapport de développement durable de 2004, Barrick vante à ses actionnaires la mise en place de programmes communautaires en Argentine. Ceux-ci sont multiples : la construction d'une école agro-industrielle, une assistance à l'élevage de chèvres et l'introduction de technologie agricole pour la province de San Juan, en Argentine⁵⁰. Ces programmes de développement socio-économique veulent néanmoins transformer les activités traditionnelles de ces populations en activités économiques industrielles :

⁴⁸ Barrick Gold Corporation, *Environmental, Health, Safety and Social Responsibility Report 2003*, 2004, Toronto, p. 34.

⁴⁹ Jamie Kneen, «Urgent Action: Campaign against Barrick Gold's Pascua Lama mining project and the moving of two glaciers», Miningwatch, 3 décembre 2004, <https://miningwatch.ca/blog/2004/12/13/urgent-action-campaign-against-barrick-gold-s-pascua-lama-mining-project-and-moving> (22 mai 2025)

⁵⁰ Barrick Gold Corporation, *Responsibility Report: Environmental, Health, Safety and Social Performance - 2004*, 2005, Toronto, p. 17.

Barrick also initiated a project to help goat herders, living in remote areas in the high Andes, overcome market limiting factors. The project included assisting these isolated people to increase the size and health of their flocks and obtain sanitary certification for meat, leather, milk and cheese products.⁵¹

Un autre programme de la sorte vise à transformer la production alimentaire locale vers une large production économique. Une entrevue avec le professeur Julio Ruiz de l'école agro-industrielle vise à faire valoir les bénéfices de ce partenariat entre la communauté et Barrick. « We value the fact that we have shaped the project ourselves. It not only has economic benefits for the school but also a multiplying effect for local producers. »⁵², soutient le professeur. Plus de cent étudiants seront formés aux techniques de transformation des aliments chaque année. Le rapport de 2004 soutient aider également les entrepreneurs locaux à produire des produits régionaux, tels que la sauce tomate, la confiture de courge spaghetti et la confiture de coings⁵³.

Cette recrudescence du discours et des programmes d'engagement communautaire de Barrick en Argentine suggère que la minière est très consciente des enjeux que soulèvent les contestations au niveau local et international. Elle est également très avertie des impacts que vont engendrer ces activités d'extraction à la frontière du Chili et de l'Argentine. En 2004, la minière concentre son discours principalement sur l'activité traditionnelle de l'agriculture pour l'Argentine, alors que les critiques provenant des communautés argentines et chiliennes signalent que les projets d'exploitation minière de Barrick vont compromettre leurs activités agricoles⁵⁴. Todd Gordon, dans son ouvrage *Imperialist Canada*, rappelle que les critiques locales sont centrées sur la survie de la production agricole: « These environmental concerns are intricately intertwined with the livelihood concerns of the farmers in the valley, given that any substantial leakage of cyanide, arsenic or other pollutants would wreak havoc with their means of subsistence. »⁵⁵

⁵¹ Barrick Gold Corporation, *Responsibility Report: Environmental, Health, Safety and Social Performance - 2004*, 2005, Toronto, p. 17.

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Ibid.*

⁵⁴ Todd Gordon, *Imperialist Canada*, Winnipeg, Arbeiter Ring Publishing Books, 2010, p. 211.

⁵⁵ *Ibid.*

De plus, Barrick Gold établit également un partenariat semblable au Chili, où la minière soutient l'idée de contribuer à un transfert technologique. La société aurifère met de l'avant l'introduction de plusieurs technologies minières à l'aide desquelles les entrepreneurs chiliens pourront développer de nouvelles compétences en termes de fermeture de mine plus sécuritaire⁵⁶. Une page complète est dédiée à l'explication de cette initiative dans le rapport de développement durable de 2004. C'est sous le titre de *Technology Transfer in Chile* que Barrick fait état d'un transfert de connaissances entre les États-Unis et le Chili. Selon Barrick, son projet est motivé par une préoccupation pour l'avenir de l'industrie minière du pays: « As well as being faster and safer, the alliance between the US and Chilean contractors effectively transferred new technology to Chile to be used in future large facility demolition projects. »⁵⁷ À l'aide de ce discours d'entraide, les dirigeants de la minière présente Barrick comme une société transnationale qui contribue à l'amélioration de l'industrie minière où elle opère. Dans ce cas-ci elle laisse un certain savoir à l'industrie minière chilienne. Cette mention semble également laisser entendre que Barrick exécutera une fermeture de mine sécuritaire et responsable au Chili pour son projet Pascua-Lama, tant au niveau des travailleurs que de l'environnement.

Ce projet de transfert technologique au Chili et l'introduction de technologies agricoles en Argentine s'imposent comme des initiatives qui relèvent de l'idéologie du progrès et du colonialisme. Lorsqu'il est question d'analyser la responsabilisation des communautés dans le cadre du développement durable, l'apport de technologies, mais également d'hôpitaux, de salaires et d'activités économiques non traditionnelles, contraint ces communautés à côtoyer un mode de vie capitaliste, marchand, voire occidental. Les rapports de Barrick illustrent que le développement durable est un outil permettant de justifier cette transformation de leur mode de vie. Ainsi, le contrôle de ces sociétés minières sur ces communautés et leurs territoires s'accroît à l'aide de ce discours social. Des chercheurs de l'Université Laval sur les enjeux de l'extractivisme font part de cette logique : « Les ressources mises au service de la production de valeurs d'échange dans le cadre de

⁵⁶ Barrick Gold Corporation, *Responsibility Report: Environmental, Health, Safety and Social Performance - 2004, 2005*, Toronto, p. 18.

⁵⁷ *Ibid.*

la société capitaliste, de l'enrichissement matériel et d'une volonté de maîtrise et de puissance - qu'elle soit industrielle, scientifique, militaire, voire idéologique. »⁵⁸

Ce discours de responsabilité envers les communautés latino-américaines et l'introduction de celles-ci à de nouvelles technologies évoque le concept de colonialité du pouvoir. Développé par le sociologue péruvien Anibal Quijano, cette notion soutient que la domination de la conquête européenne s'est formée à travers l'imposition de connaissances, de savoirs et d'imaginaires au colonisé, permettant ainsi de réprimer son intelligence et sa créativité culturelle⁵⁹. De cela ont émergé les notions d'infériorité et de supériorité chez certains groupes d'êtres humains, soit l'idée de la race, au cœur de laquelle prennent forme des structures de domination et de contrôle du travail. Damian Pachan Soto, professeur en science politique à l'Université de Colombie, en livre une bonne définition : « C'est pourquoi le concept de "colonialité du pouvoir" rend compte du double processus économique et culturel de construction de l'eurocentrisme et de la subalternisation des autres régions du monde. »⁶⁰ L'engagement communautaire ne fait que renforcer l'image d'une prospérité générée par l'industrie minière qui apporte de nouvelles technologies aux communautés affectées, tout en occultant les effets négatifs et en leur imposant une idéologie du progrès.

Pour Barrick, le discours et les politiques de développement durable apparaissent ainsi comme une forme de justification et de prévention des effets négatifs de leurs activités minières. Ceux-ci sont mobilisés de façon différente selon les besoins de légitimation de la compagnie, priorisant d'abord le Pérou, ensuite le Chili et l'Argentine. Ces rhétoriques permettent de mettre en place une forme de compréhension de la communauté et de ses besoins. Ces initiatives d'engagement communautaire présentent l'entreprise comme une entité consciente des enjeux sociaux et environnementaux, tout en se positionnant comme

⁵⁸ Yves-Marie Abraham et David Murray (dir.), *Creuser jusqu'où: Extractivisme et limites à la croissance*, Montréal, Écosociété, 2015, p. 25.

⁵⁹ Damian Cachon Soto, «Modernité et colonialité du savoir, du pouvoir et de l'être», dans *Cahier des Amériques latines*, vol. 3, n°62, 2009, p. 50.

⁶⁰ *Ibid.*

la solution aux problèmes qu'elle contribue, en réalité, à créer. Les projets miniers, comme ceux de la province de San Juan en Argentine et de Huasco au Chili, sont associés à des impacts environnementaux graves, notamment la pollution de l'eau, la disparition d'espèces et la destruction de l'écosystème local. Tous des problèmes qui sont minimisés ou ignorés dans les rapports de développement durable de Barrick.

Ces problèmes reliés à l'eau et à la production agricole sont néanmoins connus par Barrick à cette époque, alors que les contestations locales et nationales sont fortes et ont un impact sur la scène internationale. Le documentaire *Mirages d'un eldorado*, dénonçant les effets néfastes de l'extraction minière de Barrick Gold au Chili, en est un exemple, alors que la commune Alto del Carmen manifeste contre la minière. « Barrick, Huasco n'est pas à vendre » ou encore, « de l'eau, pas de l'or », dénoncent les habitants de la vallée en 2005 lors d'une manifestation pacifiste⁶¹. Cette opposition, documentée par le cinéaste Martin Frigon au sein de son documentaire, suit de près les combats des habitants de la vallée contre le projet minier. Ils sont notamment en dialogue avec Barrick Gold et la minière Xstrata, auparavant Noranda, ainsi que le gouvernement chilien pour tenter d'abolir le projet de Pascua-Lama.⁶² D'ailleurs, l'association Miningwatch Canada soutient dans une lettre en 2005 que le projet est à son apogée des critiques, principalement des agriculteurs et les fermiers locaux :

The Pascua Lama project has been categorically opposed by a broad cross-section of environmental groups in Chile as well as by many of the 70,000 irrigation farmers and small farmers whose livelihoods depend on the water originating in the glaciers at the mine site.⁶³

⁶¹ Martin Frigon (réal.), *Mirages d'un Eldorado*, Québec, Canada, Production Multimonde, 2008, 7:30 min.

⁶² *Ibid.*, 7:48 min.

⁶³ Jamie Kneen, « Barrick Gold Faces Determined Opposition at Pascua Lama and Veladero », Miningwatch, 21 décembre 2005, <https://miningwatch.ca/blog/2005/12/21/barrick-gold-faces-determined-opposition-pascua-lama-and-veladero> (22 mai 2025).

Le discours est donc mobilisé pour répondre aux critiques et aux contestations des communautés locales. Par exemple, dans le cas de San Juan, Barrick annonce que les bénéfices pour les communautés commencent avant même le début de l'exploitation minière, créant ainsi une forme de légitimation préventive. « Consequently, well before the Veladero Project produces its first ounce of gold, the communities will already have begun to reap benefits from mine development. »⁶⁴, témoigne Barrick sous le rapport de développement durable de 2003. Cette aide communautaire, bien qu'elle soit présentée comme un acte de charité, sert également à doter l'entreprise d'une bonne conscience tout en réduisant les tensions sociales. En pratique, ces initiatives sont des manœuvres de justification, permettant à Barrick de se prémunir contre les critiques et de se positionner comme responsable avant même que les impacts négatifs ne se manifestent. Barrick orchestre la même stratégie pour le Chili, alors qu'elle accorde des projets de transfert technologique à l'industrie minière chilienne, alors qu'elle ne détient uniquement le projet Pascua-Lama, qui n'est qu'au stade de l'exploration.

3. 3. 3 Bilan de la section

L'inclusion d'un discours social sur l'engagement communautaire chez Barrick se structure autour d'une logique de prévention et de déresponsabilisation. En anticipant les contestations et en offrant des projets avant même que les problèmes ne surgissent, Barrick cherche à légitimer ses pratiques. La minière cherche également à neutraliser les luttes sociales, tant locales qu'internationales, contre l'exploitation minière, tout en dissimulant les véritables conséquences de ses projets extractivistes. Cette démarche souligne une fois de plus les tensions profondes entre les communautés locales et les grandes compagnies minières, ainsi que le contexte de conflits socio-environnementaux qu'amènent ces minières en Amérique latine. En accordant une attention marquée aux projets de Veladero et de Pascua-Lama dans ses rapports de développement durable, Barrick indique comment

⁶⁴ Barrick Gold Corporation, *Environmental, Health, Safety and Social Responsibility Report 2003, 2004*, Toronto, p. 34.

l'engagement communautaire devient un levier stratégique pour redorer son image entrepreneuriale. Le développement durable devient ainsi un outil idéologique de pacification et de neutralisation des luttes sociales entourant ses projets controversés.

3. 4 L'engagement d'une protection environnementale au Chili et en Argentine : Neutraliser les luttes environnementales

Barrick Gold mobilise également un discours de protection environnementale comme moyen de neutraliser les critiques environnementales qu'engendrent les projets miniers de Pascua-Lama et Veladero, tant au niveau local qu'international. Face aux contestations de plus en plus virulentes concernant les impacts écologiques de ses développements miniers, la société aurifère intensifie, dès les années 2003 et 2004, son discours de développement durable centré sur une responsabilité environnementale. Cette troisième section vise à examiner comment le discours d'engagement envers une protection environnementale est mobilisé afin de légitimer ses projets miniers au Chili et en Argentine, et ainsi, de minimiser l'impact de ses activités. Pour ce faire, la section analyse d'abord la montée des critiques environnementales envers Pascua-Lama et Veladero et l'intensité du conflit environnemental que produit cette opposition. Ensuite, la section analyse les projets de protection environnementale mobilisés par Barrick en Argentine et au Chili. L'analyse montre que les actions présentées comme des initiatives écologiques servent avant tout à neutraliser les luttes environnementales que produisent les projets Veladero et Pascua-Lama.

3.4.1 Le conflit environnemental de Pascua-Lama et Veladero : La montée des critiques

La prise de conscience environnementale des années 1990 a amené plusieurs conflits miniers de l'Amérique latine sur la scène internationale. L'industrie minière représente une activité largement critiquée face à cette nouvelle préoccupation en raison de sa forte atteinte

environnementale⁶⁵. Plusieurs grandes sociétés minières, dont Barrick Gold, se sont retrouvées confrontées à de nombreuses critiques envers sa gestion environnementale. Les communautés affectées par l'industrie minière, les groupes activistes environnementaux et, ensuite, les organisations non gouvernementales se sont jointes à la lutte afin de critiquer les impacts néfastes de l'extraction massive d'or⁶⁶. Le mouvement de justice environnementale note justement que les luttes populaires des résidents affectés par l'extraction de ressources naturelles, comme l'or, se qualifient de « zones sacrifiées ». Ce sont des communautés racisées à faibles revenus qui assument une part disproportionnée des préjudices environnementaux associés à la pollution, la contamination, les déchets toxiques et l'industrie lourde⁶⁷.

Dès 2001, le projet d'exploration minière Pascua-Lama devient de plus en plus critiqué, en raison des impacts environnementaux que pose l'extraction d'or dans cette région des Andes. Le site minier nécessite le déplacement de deux glaciers. Cette proposition sera alors refusée en 2001 et amenée à être modifiée. Dès lors, les contestations au niveau local et national se font entendre⁶⁸. La vallée de Huasco est une région agricole où les précipitations sont rares. Ainsi, le ruissellement du fleuve Huasco, dû à la neige des montagnes et à la fonte des glaciers, constitue la seule source d'eau en période de sécheresse. En effet, dans la zone la plus haute de la commune se trouvent plusieurs masses glaciaires⁶⁹. La commune d'Alto del Carmen a besoin du ruissellement des glaciers afin de poursuivre ses activités agricoles, mais également pour la survie de la faune et de la flore. D'ailleurs, les oppositions sont multiples dans les deux pays affectés par les explorations de Barrick Gold : « In this regard, social mobilization in both countries was based on similar concerns related to how the project would affect water resources. »⁷⁰, soutiennent

⁶⁵ Sylvie Brunel, *Le développement durable*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, p. 33.

⁶⁶ *Ibid.*

⁶⁷ Dayna Nadine Scott et Adrian A. Smith, « "Sacrifice Zones" in the Green Energy Economy: Toward an Environmental Justice Framework », dans *Revue de droit de McGill*, vol. 62, n°3, 2017, p. 863.

⁶⁸ Hevina S. Dashwood, *The Rise of Global Corporate Social Responsibility: Mining and the Spread of Global Norms*, Cambridge University Press, Cambridge, 2012, p. 195.

⁶⁹ Paul Alexander Haslam et Julieta Godfrid, « The social determinants of CSR practice: Between headquarters policy and local mobilization », dans *The Extractive Industries and Society*, vol. 15, 2023, p. 4

⁷⁰ *Ibid.*

les spécialistes du conflit Paul Alexander Haslam et Julieta Godfrid. Ainsi, dès les premières étapes du projet de Pascua-Lama, l'enjeu de l'eau est au cœur des contestations locales. Les communautés agricoles de la vallée de Huasco critiquent le déplacement des glaciers comme une menace environnementale et sociale.

Au début des années 2000, le projet minier de Pascua-Lama est énormément critiqué et mène les groupes d'oppositions à revendiquer la même chose pour le projet Veladero, en Argentine. Ces deux projets, en raison de leurs critiques environnementales, placent Barrick dans une série de crises de relations publiques et, surtout, une grande pression locale et nationale d'abord, et internationale ensuite. D'ailleurs, la spécialiste du mouvement environnemental contre Pascua-Lama, Leire Urkidi, soutient que la présence de Barrick Gold dans cette région andine est considérée comme le conflit environnemental chilien le plus important du tournant du XXI^e siècle⁷¹.

Ainsi, les crises de relations publiques que produisent les projets de Pascua-Lama et Veladero trouvent leur essence dans le conflit environnemental que génère ces projets miniers. Un tel conflit se définit comme une situation où différents acteurs sociaux portent des évaluations divergentes sur une question ayant des impacts environnementaux⁷². La spécialiste de Pascua-Lama, Leire Urkidi, ajoute qu'un litige de la sorte est surtout défini par une capacité différente à intervenir dans la décision et donc, révèle des relations de pouvoir inégales⁷³. De ce fait, le projet minier à la frontière des deux pays fait controverse alors qu'il prévoit une exploitation à ciel ouvert et l'utilisation de la lixiviation au cyanure, un procédé typique permettant d'extraire l'or des minerais. De plus, l'emplacement du projet minier est au cœur de nombreuses controverses, notamment en raison de sa localisation extrêmement sensible : à plus de 4 500 mètres d'altitude, à la source de bassins versants essentiels, proches du désert d'Atacama, le plus aride au monde et près de trois glaciers de montagne. Dans cette région, où la population vit principalement de l'agriculture, la dépendance à l'eau et la volonté de préserver un mode de vie traditionnel

⁷¹ Leire Urkidi, *loc. cit.*, p. 228.

⁷² *Ibid.*, p. 200.

⁷³ *Ibid.*

alimentent une forte opposition, dont témoignent les chercheurs Henry Veltmeyer et James Petras⁷⁴.

Ce qui a ensuite amené le conflit à l'échelle mondiale est cette nouvelle sensibilité environnementale. Il s'agit majoritairement d'une opposition au marché mondial de l'or, d'une conscience de la protection de l'eau et d'une valorisation des glaciers dans le contexte du changement climatique⁷⁵. Cette opposition prend place à une ère de communication nouvelle, en raison de l'émergence de l'internet comme moyen de diffusion des luttes activistes, dont font état les lettres de Miningwatch Canada, souligne Leire Urkidi⁷⁶. L'annonce du projet minier s'est donc avérée fortement critiquée par les scientifiques, les groupes écologistes et les associations anti-mines⁷⁷. De plus, le cadre juridique de Pascua-Lama, qui est considéré comme une mine transnationale, produit une inquiétude au niveau du respect des lois environnementales, comme en fait part la professeure Liisa North au sein de son étude :

As Raul Montenegro, an Argentinian biologist and winner of the Alternative Nobel Prize, argues, Barrick has “transformed itself into a country within two countries”, thus allowing the company “to move people, machines, minerals and waste freely between Chile and Argentina” (personal communication, April 22, 2005).⁷⁸

En 2005, le conflit est même exporté au Canada, alors que les écologistes chiliens demandent l'appui d'Ottawa afin de bloquer le projet de Pascua-Lama. Le journaliste Jooneed Khan, dans le journal montréalais *La Presse*, rapporte que ces derniers demandent une meilleure régulation de ces industries minières à l'étranger de la part du gouvernement canadien. Le journaliste relaie les propos de l'anthropologue César Padilla, engagé contre le projet :

⁷⁴ Henry Veltmeyer et James Petras, *The New Extractivism: A Post-Neoliberal Development Model or Imperialism of the Twenty-First Century?*, Zed Books, Londres, 2014, p. 68.

⁷⁵ Leire Urkidi, *loc. cit.*, p. 224.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Todd Gordon, *op. cit.*, p. 210.

⁷⁸ Liisa North, Timoty David Clark and Viviana Patroni (dir.), *op. cit.*, p. 105.

Le refus exprimé par le gouvernement Martin de contrôler les entreprises minières canadiennes dans les pays du Sud est pour nous une grande déception. Surtout que nous sommes aux prises avec le mégaprojet de Barrick Gold dans les Andes et les menaces qu'il fait peser sur la vie paysanne et sur l'environnement.⁷⁹

Padilla qualifie d'ailleurs le projet de « désastre écologique » et insiste sur la responsabilité partagée entre Barrick, le Canada et la bourse de Toronto en raison de l'inaction de ceux-ci, qui est, selon lui, d'autant plus préoccupante⁸⁰. En 2006, le conflit est notamment annoncé dans les journaux québécois, comme un projet désormais accepté pour l'étape de production. Néanmoins, *La Presse* soutient à cette époque, qu'il y a toujours des groupes d'oppositions qui continuent haut et fort à contester le projet⁸¹.

3.4.2 Une protection environnementale dirigée vers l'Argentine et le Chili

Si l'engagement communautaire figurait parmi les priorités de Barrick Gold en Argentine et au Chili depuis 2003, la compagnie restait muette en termes de responsabilité environnementale. L'engagement de Barrick Gold en faveur de la protection de l'environnement apparaît en 2005 avec la publication de son rapport de développement durable, qui met en avant plusieurs initiatives environnementales en Argentine et au Chili. Or, cette même année marque un tournant : le projet Pascua-Lama devient un conflit environnemental d'envergure internationale, ce qui nuit considérablement à l'image de l'entreprise. Les critiques portant sur la gestion environnementale du projet, ainsi que les inquiétudes exprimées par les communautés chiliennes et argentines, déclenchent un mouvement de contestation massif. Ce sont précisément au Chili que les manifestations

⁷⁹ Jooneed Khan, «Le refus d'Ottawa de policer les firmes minières déçoit les écologistes du Chili», dans *La Presse*, mercredi 26 octobre 2005, Montréal, Cahier A, p. A35.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ Anonyme, «Chili: L'or de Barrick Gold», dans *La Presse*, vendredi 24 février 2006, Cahier A, Montréal, p. A14.

sont fortes, tel que le montre Todd Gordon : « Protests have included demonstrations of 500 in Vallenar, Chile, on March 21, 2005, over 3,000 in Santiago on June 4, 2005 and urban protests across Chile of over 5,000 on July 10, 2005. »⁸² L'Argentine et le Chili sont ainsi mentionnés à plusieurs reprises et font l'objet de deux nouveaux projets d'engagement environnemental pour l'année 2005.

L'initiative première est un projet de réhabilitation de zones humides dans les hautes vallées andines, à la frontière du Chili et de l'Argentine. Ce projet vise à recréer des écosystèmes naturels appelés « Vegas », en ajoutant du gazon, en assurant un apport artificiel en eau, puis en transplantant des plantes indigènes cultivées en serre⁸³. Présenté comme un exemple d'innovation écologique, ce programme a pour but de fournir des pâturages dans une région aride, tout en contribuant à la conservation de la biodiversité locale. En parallèle, Barrick affirme s'engager dans la gestion responsable des terres sur ses différents sites d'exploitation à travers des partenariats avec des ONG environnementales, des pépinières de plantes locales ou encore des campagnes de lutte contre les espèces envahissantes⁸⁴. Le second projet est celui d'une protection des terres entourant le site minier de Veladero afin de mieux contrôler la protection et la sécurité des animaux sauvages, dans ce cas-ci les troupeaux de guanacos. Loin de présenter le projet comme une nécessité alors que le site minier bouleverse l'habitat naturel de ces guanacos sauvages, il est présenté comme une initiative de protection de la faune :

As an example, our efforts to protect resident Guanaco herds near our Veladero mine have led to an agreement with the Argentine government to oversee remote land accessible from the mine road. This helps to protect the Guanaco herds from an excess of visitors, as well as from activities at our mine site.⁸⁵

⁸² Todd Gordon, *op. cit.*, p. 212.

⁸³ Barrick Gold Corporation, *Responsibility Report: 2005 Environment, Health, Safety & Social Performance*, 2006, Toronto, p. 4

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ *Ibid.*

Ainsi, Barrick, à travers ces initiatives environnementales ciblées en Argentine, montre qu'elle est pleinement consciente des préoccupations exprimées par les communautés locales et les groupes écologistes. Loin d'être ignorante des critiques, la société aurifère mobilise des projets de développement durable centrés sur l'accès à l'eau et la protection des écosystèmes des Andes, soit des revendications qui sont au cœur des critiques envers le projet minier de Veladero, mais également de Pascua-Lama. En mettant de l'avant des programmes de restauration des milieux humides et de préservation de la faune dans les Andes chiliennes et argentines, la minière reconnaît implicitement qu'elle entend que l'eau constitue l'enjeu vital pour les communautés affectées par l'exploitation aurifère. La mobilisation du développement représente une mise de l'avant de projets de protection environnementale adaptés à un contexte précis de forte pression sociale et politique.

En 2006, Barrick publie son tout premier rapport de développement durable destiné à ses activités en Amérique latine. À ce moment, la mine Veladero est mentionnée à plusieurs reprises. Ce qui revient surtout est la protection de sa faune et sa flore. Le rapport mentionne, une fois de plus, son programme pionnier au site minier Veladero, qui se concentre sur la transplantation et la revégétalisation des variétés d'herbes des hautes Andes, soit la protection de ses milieux humides. Barrick se positionne ainsi comme un acteur important dans la protection des écosystèmes des régions andines, une position stratégique également pour le projet Pascua-Lama. La société aurifère décrit ces activités ainsi: « The Veladero Mine has a pioneer program that focuses on transplanting and revegetation of high Andes grass varieties (wetlands), an initiative that concentrates on the importance of the ecosystems of the Andean regions. »⁸⁶ Le programme de protection des milieux humides soutient qu'une zone supplémentaire de 20 700 mètres carrés a été transplantée dans le cadre de ce programme pour rejoindre les 40 000 mètres carrés existants⁸⁷.

⁸⁶ Barrick Gold Corporation, *Barrick South America Responsibility: 2006 Environmental, Health, Safety & Social Performance*, 2007, Toronto, p. 7.

⁸⁷ *Ibid.*

L'importance accordée à la mine de Veladero dans le rapport de développement durable en Amérique latine de 2006 témoigne d'une gestion hautement sélective de la communication environnementale de Barrick Gold. En mettant de l'avant son programme qualifié de « pionnier », axé sur la transplantation et la revégétalisation des herbes hautes des Andes, soit la protection des milieux humides, la société minière cherche à construire une image de leader écologique dans un contexte de plus en plus critique à l'égard de ses pratiques extractives. La rhétorique mobilisée par Barrick, qui insiste sur « l'importance des écosystèmes des régions andines », participe à crédibiliser son engagement environnemental dans cette région, en raison de Veladero et Pascua-Lama, désormais hautement controversés.

3.4.3 Bilan de la section

Barrick Gold mobilise un discours de protection environnementale comme réponse stratégique aux crises publiques et environnementales suscitées par ses projets miniers de Pascua-Lama et Veladero. Dès 2005-2006, la société aurifère intensifie son recours à un discours de responsabilité environnementale en énumérant des projets de protection des milieux humides et des écosystèmes. Le tout dans le but d'atténuer les critiques croissantes envers Pascua-Lama et Veladero, alors que les projets miniers sont désormais un réel conflit environnemental. L'analyse montre comment Barrick Gold mobilise stratégiquement le discours de protection environnementale pour renforcer la légitimité de son projet minier Veladero, alors en opération à cette époque. Face aux critiques croissantes, Barrick met en avant des initiatives ciblées en Argentine qui répondent aux critiques environnementales des groupes d'opposition.

3.5 Conclusion du chapitre

L'étude sur Barrick Gold et ses projets miniers au Chili et en Argentine mettent en lumière la manière dont une société minière peut mobiliser le discours de développement durable afin de neutraliser des luttes sociales et environnementales majeures entourant ses activités à l'étranger. En analysant l'ampleur des critiques sociales et du conflit environnemental que produisent Pascua-Lama et Veladero, tant au niveau local, national et international, l'étude soutient une mobilisation stratégique du discours de développement durable chez la société aurifère afin de faire valoir ses apports au développement social et environnemental. Les initiatives et les politiques qui entourent ces récits de responsabilités répondent à des crises précises qui nuisent grandement à l'image entrepreneuriale de Barrick sur la scène internationale. Ainsi, la société aurifère torontoise adopte le développement durable, dès la seconde moitié des années 1990, mais le mobilise réellement dès 2002 afin de maîtriser rapidement les controverses entourant Pascua-Lama et Veladero.

La première section de l'analyse illustre comment Barrick mobilise le développement durable de manière sélective, suivant une logique de gestion de crises. D'abord centré sur le Pérou et la communauté de Huaraz, le discours se déplace rapidement vers le Chili et l'Argentine à mesure que s'intensifient les contestations contre Pascua-Lama et Veladero. Ce glissement stratégique relève d'une logique de réponse aux tensions et aux crises, dans laquelle le développement durable est introduit et mobilisé pour les projets les plus controversés. Par ailleurs, des omissions significatives sont relevées, concernant les conditions de travail pour le projet de Pascua-Lama. L'analyse démontre ainsi que l'intégration du développement durable chez Barrick ne répond pas à une volonté authentique d'instaurer des pratiques minières durables, mais à une mobilisation calculée pour calmer les conflits là où ils émergent. L'analyse montre ainsi ce contexte particulier d'une intégration précise et soutenue du développement durable chez Barrick Gold lors du boom minier latino-américain.

La seconde section permet de démontrer comment le discours d'engagement communautaire permet de neutraliser les luttes sociales, tant locales qu'internationales, envers ces projets miniers grandement controversés. Dès 2003, face à la montée des oppositions en Argentine et au Chili, Barrick multiplie les initiatives de développement : construction d'écoles, soutien agricole, transferts technologiques. Ces actions sont soigneusement mises en scène dans les rapports de développement durable pour positionner la compagnie comme un moteur du progrès local. Ce discours, bien qu'il repose sur des bénéfices matériels réels, vise surtout à détourner l'attention des atteintes environnementales et sociales, tout en légitimant la présence extractive de Barrick. En effet, l'inclusion de ce discours social positionne la société aurifère comme un acteur incontournable du développement local, plutôt que comme un agent de perturbation écologique et sociale. Le discours de développement durable mobilisé par Barrick est celui à l'image de la célèbre phrase de son fondateur, Peter Munk :

The good lord did not put gold deposits in the middle of Manhattan or Paris. The good lord picks for some unique and obscure reason to put gold [...] on top of the andean mountains in remote communities where the options to escape poverty are nul. And, Barrick comes and other mining companies comes - and i'm talking about the responsible mining community - and provides 100 000 of jobs and that mean 100 000 opportunities for people, who otherwise, would not have those.⁸⁸

Enfin, la troisième section a montré que le discours environnemental est également mobilisé par Barrick pour légitimer ses projets face à la montée des critiques écologiques. Devant l'ampleur du conflit environnemental suscité par Pascua-Lama, d'ailleurs considéré comme l'un des plus importants au Chili, et la pression grandissante envers Veladero, Barrick intensifie son recours à la rhétorique de protection écologique. Des projets de préservation des milieux humides, de gestion de l'eau ou de transfert technologique sont mis en avant. Cette mise en scène environnementale à travers la mobilisation de projets de développement durable a pour but de neutraliser les luttes

⁸⁸ Martin Frigon (réal.), *Mirages d'un Eldorado*, Québec, Canada, Production Multimonde, 2008, 1:09:16.

écologiques et de légitimer la présence de la société aurifère dans cette région aride. Elle permet de rediriger l'attention loin des impacts concrets de l'exploitation, tout en projetant une image d'entreprise écologiquement responsable.

En ce sens, le développement durable, tel que mobilisé par Barrick Gold, devient un outil idéologique de pacification et de neutralisation des luttes sociales. En anticipant les critiques par des actions préventives dites de développement durable, la société aurifère se dote d'un capital symbolique lui permettant de minimiser sa responsabilité dans les conflits socio-environnementaux qu'elle contribue pourtant à générer. À cet égard, la minière est très consciente des pressions locales et internationales que ses projets suscitent. En bref, ce discours de développement se déploie selon une géographie stratégique des tensions. À cet effet, plus les résistances communautaires et environnementales sont fortes, plus les discours d'engagement communautaire et de protection environnementale seront mobilisés, voilà la logique qui sous-tend la mobilisation du discours de développement durable par Barrick Gold au tournant du XXI^e siècle.

CONCLUSION

Ce mémoire a mis en lumière les mécanismes d'introduction et de mobilisation du discours de développement durable dans le secteur minier canadien. Pour ce faire, il s'est intéressé aux débuts de l'intégration d'un tel discours dans les rapports d'activités de deux minières canadiennes à la fin des années 1990 et au début des années 2000. L'analyse des rapports produits par les sociétés aurifères canadiennes Barrick Gold et Cambior révèle que l'introduction du discours chez ces minières canadiennes se fait de façon stratégique et soigneusement structurée et calculée. Le discours de développement durable est un cadre qui s'installe en réaction à des crises environnementales et à des crises de relations publiques. Ainsi, mon enquête portant sur des sociétés torontoise et montréalaise présentes en Amérique latine démontre que ces minières se sont emparées du discours comme un moyen de gestion de crise et d'apaiser la pression internationale et locale.

L'étude du cas de Cambior, à travers le déversement survenu à la mine Omai en 1995, met en évidence comment une société minière introduit un discours de développement durable pour répondre à une crise environnementale majeure. Face aux conséquences sociales et écologiques de la catastrophe, la création d'un discours social est mobilisée. Trois dynamiques centrales émergent : la nécessité de construire un récit positif de l'incident, la tentative de reconstruire un lien avec les communautés affectées et la reconfiguration du rapport au territoire guyanais à travers une rhétorique de protection environnementale. L'analyse des rapports annuels et de développement durable de Cambior montre ainsi que l'entreprise québécoise intègre ce discours avant tout comme un levier stratégique visant à atténuer la pression médiatique et à restaurer son image, tant localement qu'internationalement. Introduit dans les documents officiels dès 1996, le discours de développement durable crée une apparence d'engagement auprès des communautés guyanaises afin de se repositionner comme acteur socialement responsable. Ce processus de reconstruction du récit permet à l'entreprise de masquer partiellement sa responsabilité

et de reprendre le contrôle de la communication, en orientant l'attention vers un engagement social. Le même processus s'observe sur le plan environnemental. Cambior introduit un discours écologique à visée réparatrice, en réaction directe à l'ampleur des critiques liées à l'impact du déversement. À travers des initiatives de recherche, des partenariats institutionnels et l'adoption de standards internationaux, la minière cherche à se repositionner comme un acteur exemplaire dans la gestion environnementale. Ce virage discursif fonctionne comme une opération de légitimation, où l'environnement devient un terrain de communication et de contrôle du récit. En ce sens, l'engagement environnemental sert à redéfinir le lien de Cambior au territoire guyanais, désormais encadré par des principes de régulation, de pédagogie et de responsabilité.

Ainsi, l'intégration du développement durable chez Cambior apparaît comme une réaction ponctuelle à la crise de 1995, et non comme le fruit d'un engagement structuré ou d'une volonté interne de réforme. D'abord, le discours se construit dans l'urgence, afin de répondre aux tensions sociales et aux critiques internationales. Ensuite, d'un côté, il permet de créer un lien symbolique avec les communautés locales ; de l'autre, il sert à projeter une image d'acteur écologique responsable. Dans les trois cas, le développement durable fonctionne essentiellement comme une stratégie de gestion de crise et de contrôle du récit, destinée à maintenir la légitimité de l'entreprise dans un contexte de forte contestation. Le cas Cambior indique ainsi comment, en Amérique latine, le discours de développement durable est souvent mobilisé de manière réactive, en réponse à des pressions extérieures, plutôt que comme une véritable transformation des pratiques extractives.

L'étude des projets miniers de Barrick Gold au Chili et en Argentine révèle également comment une société minière peut mobiliser le développement durable pour désamorcer d'importantes luttes sociales et environnementales. Les cas de Pascua-Lama et Veladero, marqués par de vives contestations à différentes échelles, locales, nationales et internationales, montrent que Barrick mobilise ce discours de manière opportuniste, en réponse à des crises qui affectent son image globale. Si l'entreprise adopte formellement le langage du développement durable dès la fin des années 1990, ce n'est véritablement qu'à partir de 2002 qu'elle s'en sert comme outil stratégique pour gérer les controverses

les plus vives autour de ses projets les plus sensibles. D'abord, cette mobilisation du développement durable s'opère selon une logique géographique ciblée. Initialement centré sur le Pérou, le discours se déplace vers le Chili et l'Argentine au fur et à mesure que s'intensifient les oppositions. Cette stratégie révèle une volonté de restaurer la légitimité là où elle est la plus fragilisée. L'étude met aussi en lumière des zones d'ombre importantes, notamment sur les conditions de travail à Pascua-Lama, soulignant que, chez Barrick Gold, le développement durable est une réponse contextuelle visant à contenir les conflits là où ils émergent.

L'engagement communautaire devient ensuite un levier pour neutraliser les résistances sociales. Face aux critiques croissantes dès 2003, Barrick multiplie les initiatives locales, constructions d'écoles, soutiens à l'agriculture, transferts technologiques, qui sont abondamment mis en valeur dans ses rapports. Ces projets visent surtout à détourner l'attention des atteintes socio-environnementales et à légitimer la présence extractive de la minière canadienne. Barrick mobilise également la rhétorique environnementale pour se positionner comme acteur vertueux face à l'intensification des critiques écologiques. Ainsi, à travers des projets de préservation, de gestion de l'eau ou de transfert technologique, l'entreprise cherche à projeter l'image d'une minière responsable. Cependant, ces initiatives relèvent davantage d'une stratégie de communication qui vise surtout à désamorcer les conflits, à détourner le regard des impacts concrets, et à asseoir une légitimité écologique. En agissant de manière préventive, l'entreprise se forge un capital symbolique lui permettant d'atténuer sa responsabilité dans les conflits qu'elle contribue pourtant à engendrer. Ce discours se déploie selon une cartographie stratégique des tensions : plus les résistances sont fortes, plus l'engagement communautaire et l'argument écologique sont activés.

Le mémoire soutient donc que le développement durable dans les activités communicationnelles de Cambior et Barrick Gold en Amérique latine émerge et est mobilisé en réponse à la pression internationale et à des crises environnementales et sociales ponctuelles. Bien qu'il ne soit pas l'objectif du mémoire d'analyser concrètement l'impact de ces projets d'exploitation chez les communautés affectées par l'industrie

minière canadienne, il est essentiel de rappeler que les communautés touchées, en particulier rurales et autochtones, subissent de profondes injustices. À cela, le discours de développement durable mobilisé par des sociétés minières comme Barrick Gold et Cambior, contribue à invisibiliser les savoirs locaux ainsi que les modes de vie des communautés autochtones et éloignées d'Amérique latine. Ce discours participe à la légitimation des dynamiques de dépossession, tout en délégitimant leurs attachements territoriaux. L'implantation de projets miniers par de grandes entreprises transnationales s'inscrit dans un processus plus large d'institutionnalisation forcée des peuples autochtones, menant à leur appauvrissement structurel. Ce processus est renforcé par le discours de développement durable qui le responsabilise, l'encadre et le moralise. Il renforce ainsi le pouvoir et la légitimité de ses grands projets miniers. La logique extractiviste impose aux communautés concernées une série d'injustices à l'intersection de plusieurs systèmes d'oppression dont le capitalisme, le colonialisme et le racisme. Les femmes autochtones et issues de communautés éloignées en subissent de manière disproportionnée les effets, s'ajoutant à celles-ci l'oppression patriarcale. Ces injustices structurent le régime extractif global et permettent à l'industrie extractive de poursuivre ses activités au détriment des plus marginalisés. Le discours de développement durable s'inscrit ainsi dans une logique néocoloniale, aggravée par la destruction des économies locales et l'appauvrissement multidimensionnel qui en découle.

En somme, loin d'être un simple cadre discursif ou un langage corporatif, le discours de développement durable s'inscrit dans les dynamiques plus larges des rapports Nord-Sud. Il est mobilisé comme un outil de gestion de la contestation sociale et de légitimation de l'exploitation. Le présent mémoire fait valoir qu'à travers l'introduction et l'usage de ce discours, se trouve un outil stratégique permettant de contrôler un narratif sur la présence de ces sociétés minières en Amérique latine. À travers l'analyse de cas comme ceux de Barrick Gold ou de Cambior, ce mémoire a démontré que le développement durable sert à reproduire la hiérarchie globale entre un Nord global extracteur et un Sud global exploité, tout en maquillant cette violence sociale et environnementale dans un langage de la responsabilité. Il est donc impératif d'étudier ce discours avec toute la rigueur critique nécessaire et de reconnaître son rôle central dans la perpétuation des inégalités coloniales

à l'ère néolibérale en Amérique latine. Une analyse de l'adoption du discours de développement durable chez Barrick Gold et Cambior révèle la fausse posture de ce cadre discursif et des politiques qui en suit, dès son émergence.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

Rapports officiels de Cambior

- Cambior Inc., *Cambior Annual Report - 1995*, 1996, Montréal, 56 p.
- , *Initiatives for Growth: Cambior Annual Report - 1996*, 1997, Montréal, 56 p.
- , *Cambior Annual Report 1997*, 1998, Montréal, 60 p.
- , *Cambior - Environment, Health and Safety (Planning, Prevention, Protection) - 1997*, 1998, Montréal, 20 p.
- , *Cambior Annual Report - 1998*, 1999, Montréal, 64 p.
- , *Cambior Annual Report 1999*, 2000, Montréal, 48 p.
- , *Environment, Social, Health and Safety*, «The First Gold Mining Company to Achieve ISO 14001 Certification, 1999», 2000, Montréal, 12 p.
- , *Cambior Annual Report 2000*, 2001, Longueuil, 64 p.
- , *Cambior Annual Report 2001: Rebuilding Value*, 2002, Longueuil, 76 p.
- , *Positioned for Profitable Growth: Annual Report 2002*, 2003, Longueuil, 76 p.
- , *Annual Report 2003: Our Strength, Sustainable Growth*, 2004, Longueuil, p. 4.

Rapports officiels de Barrick Gold

- Barrick Gold Corporation, *Barrick Gold Corporation: Annual Report 1997*, 1998, Toronto, 62 p.
- , *Barrick Gold Corporation 98: Annual Report*, 1999, Toronto, 69 p.
- , *Annual Report '99: Barrick Gold Corporation*, 2000, Toronto, 77 p.
- , *Barrick Annual Report - 2000*, 2001, Toronto, 82 p.
- , *Barrick Annual Report 2001*, 2002, Toronto, 98 p.

- , *Barrick Annual Report 2002, 2003*, Toronto, 106 p.
- , *Barrick Responsibility: Environment, Health, Safety and Social Responsibility Report 2002*, Toronto, 40 p.
- , *2003 Annual Report. What we said. What we did. What's next: A Progress Report*, 2004, Toronto, 120 p.
- , *Environmental, Health, Safety and Social Responsibility Report 2003, 2004*, Toronto, 37 p.
- , *What's next: Growth. Building Mines. Building Value. Barrick Gold - 2004 Annual Report*, 2005, Toronto, 136 p.
- , *Responsibility Report: Environmental, Health, Safety and Social Performance - 2004, 2005*, Toronto, 21 p.
- , *Annual Report 2005: Delivering Value from Assets – People – Projects*, 2006, Toronto, 136 p.
- , *Responsibility Report: 2005 Environment, Health, Safety & Social Performance*, 2006, Toronto, 29 p.
- , *Barrick Now: Annual Review 2006, 2007*, Toronto, 140 p.
- , *Responsibility Report: 2006 Environment, Health, Safety & Social Performance*, 2007, Toronto, 28 p.
- , *Barrick South America Responsibility: 2006 Environmental, Health, Safety & Social Performance*, 2007, Toronto, 32 p.

Articles de journaux de la presse québécoise

- A/N, « Chili : L'or de Barrick Gold », dans *La Presse*, vendredi 24 février 2006, Cahier A, Montréal, p. A14.
- A/N, « La direction de Barrick Gold promet des jours meilleurs », dans *Le Droit*, mercredi 9 mai 2001, Ottawa, Presse Canadienne (Toronto), p. 31.
- BEAUCHAM, Dominique, « Cambior interrompt la production à sa mine Omai », *Les Affaires*, samedi 26 août 1995, vol. LXVII, n° 31, Montréal, p. 41. (Collections de BAnQ)

BÉRUBÉ, Gérard, « Barrick croit que ses ambitions porteront fruits », dans *Le Devoir*, mercredi 9 mai 2001, Économie, Montréal, p. B1.

CLOUTIER, Laurier, « Catastrophe chez Cambior-Omai : La fermeture de la mine entraîne une chute des cotes boursières », *La Presse*, mardi 22 août 1995, cahier C, Montréal, p. 1. (Collections de BAnQ)

DUTRISAC, Robert, « Cambior doit interrompre ses activités au Guyana », *Le Devoir*, mardi 22 août 1995, cahier B, Montréal, p. 2. (Collections de BAnQ)

———, « La mine d’Omai de Cambior restera fermée pendant trois mois », *Le Devoir*, mercredi 23 août 1995, cahier B, Montréal, p. 2. (Collections de BAnQ)

———, « Une commission conclut à l’entière responsabilité Cambior », *Le Devoir*, mardi 23 janvier 1996, cahier B, Montréal, p. 2. (Collections de BAnQ)

KHAN, Jooneed, « Le refus d’Ottawa de policer les firmes minières déçoit les écologistes du Chili », dans *La Presse*, mercredi 26 octobre 2005, Montréal, Cahier A, p. A35.

NORMAND, François, « Cambior menacée d’un recours collectif », *Le Devoir*, jeudi 27 mars, cahier B, Montréal, p. 3. (Collections de BAnQ)

POULIOT, François, « Déversement au Guyana : Cambior remporte une manche importante », *Le Soleil*, mardi 18 août 1988, cahier A, Montréal, p. 12. (Collections de BAnQ)

REUTER, « Catastrophe écologique au Guyana », *Le Droit*, mercredi 23 août 1995, cahier B, Ottawa, p. 24. (Collections de BAnQ)

Articles de MiningWatch Canada

KNEEN, Jamie, « Barrick Gold Faces Determined Opposition at Pascua Lama and Veladero », Miningwatch Canada, 21 décembre 2005, <https://miningwatch.ca/blog/2005/12/21/barrick-gold-faces-determinedopposition-pascua-lama-and-veladero> (22 mai 2025).

———, « Pascua Lama Background », Miningwatch Canada, 17 avril 2005, <https://miningwatch.ca/blog/2005/4/17/pascua-lama-background> (22 mai 2025).

———, « Urgent Action: Campaign against Barrick Gold’s Pascua Lama mining project and the moving of two glaciers », Miningwatch Canada, 3 décembre 2004, <https://miningwatch.ca/blog/2004/12/13/urgent-action-campaign-against-barrick-gold-s-pascua-lama-mining-project-and-moving> (22 mai 2025).

Études

Monographies et ouvrages collectifs

ABRAHAM, Yves-Marie et MURRAY, David (dir.), *Creuser jusqu'où: Extractivisme et limites à la croissance*, Montréal, Écosociété, 2015, 384 p.

BRUNEL, Sylvie, *Le développement durable*, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, 127 p.

DASHWOOD, Hevina S, *The Rise of Global Corporate Social Responsibility: Mining and the Spread of Global Norms*, Cambridge, Cambridge University Press, 2021, 320 p.

DENEAULT, Alain et ABADIE, Delphine et SACHER, William, *Noir Canada, Pillage, corruption et criminalité en Afrique*, Montréal, Écosociété, 2008, 352 p.

DENEAULT, Alain et SACHER, William, *Paradis sous terre. Comment le Canada est devenu la plaque tournante de l'industrie minière mondiale*, Montréal, Écosociété, 2012, 188 p.

DEVERELL, John, *Falconbridge: Portrait of a Canadian Mining Multinational*, Toronto, J. Lorimer, 1975, 184 p.

ESCOBAR, Arturo, *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton University Press, 1995, 312 p.

GORDON, Todd, *Imperialist Canada*, Winnipeg, Arbeiter Ring Publishing Books, 2010, 431 p.

GORDON, Todd et WEBBER, Jeffery R, *Blood of Extraction: Canadian Imperialism in Latin America*, Halifax, Fernwood Publishing, 2016, 390 p.

KEUCHEYAN, Razmig, *La nature est un champ de bataille. Essai d'écologie politique*, Paris, La Découverte, 2014, 176 p.

KLEIN, Naomi, *Tout peut changer*, trad. Nicolas Calvé et Geneviève Boulanger, Montréal, Lux Éditeur, 2015 (1re éd. 2014), 632 p.

LAFORCE, Myriam, CAMPBELL, Bonnie et SARRASIN, Bruno, *Pouvoir et régulation dans le secteur minier : leçons à partir de l'expérience canadienne*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2000, 296 p.

NIOSI, Jorge, *Les multinationales canadiennes*, Montréal, Les Éditions du Boréal Express, 1982, 224 p.

NORTH, Liisa, CLARK, Timoty David et PATRONI, Viviana (dir.), *Community Rights and Corporate Responsibility: Canadian Mining and Oil Companies in Latin America*, Toronto, Between the Lines, 2006, 264 p.

———, (dir.), *Canada-Chile Solidarity, 1973-1989 : Testimonies of Civil Society Activism*, Toronto, Novalis Publishing, 2023, 288 p.

SAGEBIEN, Julia et LINDSAY, Nicole Marie, *Governance Ecosystems: CSR in the Latin American Mining Sector*, New York, Palgrave Macmillan, 2011, 287 p.

STUDNICKI-GIZBERT, Daviken, *Three Deaths of Cerro de San Pedro. Centuries of Extractivism in a Small Mexican Mining Town*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2022, 324 p.

SWIFT, Jamie et The Development Education Center (DEC), *The Big Nickel: Inco at Home and Abroad*, Kitchener, Between the Lines, 1977, 173 p.

SWIFT, Jamie et TOMLINSON, Brian, *Conflicts of Interest: Canada and the Third World*, Toronto, Between the Lines, 1991, 349 p.

TIJERINA, Stefano, *Opportunism and Goodwill: Canadian Business Expansion in Colombia, 1867–1979*, Toronto, University of Toronto Press, 2021, 224 p.

VELTMEYER, Henry et PETRAS, James, *The New Extractivism: A Post-Neoliberal Development Model or Imperialism of the Twenty-First Century?*, Londres, Zed Books, 2014, 320 p.

WOOD, Ellen Meiksins, *Empire of capital*, New York, Verso Books, 2003, 229 p.

YAKOVLEVA, Natalia, *Corporate Social Responsibility in the Mining Industries*, Londres, Routledge Publisher of Professional & Academic Books, 2005, 324 p.

Articles

MURRAY, David, « Barrick Gold ou la folie des grandeurs », *Revue de réflexions et d'engagement social du comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine*, vol. 24, no 1, novembre 2005, p. 12-15.

AUTY, Richard M, « The political economy of resource-driven growth », *European Economic Review*, vol. 45, 2001, p. 839-846.

- CACHON SOTO, Damian, « Modernité et colonialité du savoir, du pouvoir et de l'être », *Cahier des Amériques latines*, vol. 3, no 62, 2009, p. 47-57.
- DORAIS, Geneviève, « “Un impérialisme bien de chez nous” : la campagne du Comité de solidarité Québec-Chili contre les activités de la Minière Noranda, 1975-1980 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 31, no 1-2, 2023, p. 200-222.
- ESCOBAR, Arturo, « Construction Nature: Elements for a Post-Structuralist Political Ecology », *Futures*, vol. 28, no 4, 1996, p. 325-343.
- GIURCO, Damien et al, « Responsible mineral and energy futures: Views at the nexus », *Journal of Cleaner Production*, vol. 84, no 1, 2014, p. 322-338.
- GORDON, Todd et WEBBER, Jeffery R, « Canadian Capital and Secondary Imperialism in Latin America », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 25, no 1, 2007, p. 72-89.
- , « Imperialism and Resistance: Canadian Mining Companies in Latin America », *Third World Quarterly*, vol. 29, no 1, 2008, p. 63-87.
- HARVEY, David, « Le “Nouvel Impérialisme” : accumulation par expropriation », *Actuel Marx*, vol. 35, no 1, 2004, p. 71-90.
- HASLAM, Paul Alexander, « The Two Sides of Pascua Lama: Social Protest, Institutional Responses, and Feedback Loops », *European Review of Latin American and Caribbean Studies*, no 106, 2018, p. 157-182.
- HASLAM, Paul Alexander et GODFRID, Julieta, « The social determinants of CSR practice: Between headquarters policy and local mobilization », dans *The Extractive Industries and Society*, vol. 15, 2023, p. 2-12.
- HEVILLA, Cristina et ZUSMAN, Perla, « Borders which unite and disunite: Mobilities and development of new territorialities on the Chile-Argentina frontier », *Journal of Borderlands Studies*, vol. 24, no 3, 2009, p. 83-96.
- JENKINS, Heledd, « Corporate social responsibility and the mining industry: conflicts and constructs », *Corporate Social Responsibility and Environmental Management*, vol. 11, no 1, p. 23-34.
- JENKINS, Heledd et YAKOVLEVA, Natalia, « Corporate Social Responsibility in the Mining Industry: Exploring Trends in Social and Environmental Disclosure », *Journal of Cleaner Production*, vol. 14, 2006, p. 271-284.
- LAFORCE, Myriam, « L'évolution des régimes miniers au Canada : l'émergence de nouvelles formes de régulation et ses implications », *Canadian Journal of Development Studies*, vol. 30, no 1, 2010, p. 49-68.

O'CONNOR, James, « Capitalism, Nature, Socialism: a Theoretical Introduction », *Capitalism Nature Socialism*, vol. 1, 1988, p. 11-38.

SAMIER, Geneviève, « L'ouverture récente des tribunaux canadiens aux poursuites dirigées contre les sociétés mères », *Doctrines et chroniques*, 2018, p. 775-792.

SCALES, Marilyn, « High hopes & hard work at Veladero », *Canadian Mining Journal*, juin 2005, Toronto, p. 17-19.

SCOTT, Dayna Nadine et SMITH, Adrian A, « “Sacrifice Zones” in the Green Energy Economy: Toward an Environmental Justice Framework », *Revue de droit de McGill*, vol. 62, no 3, 2017, p. 863-897.

STUDNICKI-GIZBERT, Daviken, « Canadian mining in Latin America (1990 to present): a provisional history », dans *Canadian Journal of Latin American and Caribbean Studies*, n°1, vol. 46, 2016, p. 95-113.

SVAMPA, Maristella, « Néo-“développementisme” extractiviste, gouvernements et mouvements sociaux en Amérique latine », *Problèmes d'Amérique latine*, no 81, 2011, p. 101-127.

———, « Reconfigurations du clivage Nord-Sud et géographie de l'“extraction” », *Obsolète, le clivage Nord-Sud?*, vol. 23, no 2, 2016, p. 25-44.

THÉRIAULT, Sophie, « Repenser les fondements du régime minier québécois au regard de l'obligation de la Couronne de consulter et d'accommoder les peuples autochtones », *Revue internationale de droit et de politique du développement durable de l'Université McGill*, vol. 6, no 2, p. 219-245.

URKIDI, Leire, « A glocal environmental movement against gold mining: Pascua-Lama in Chile », *Ecological Economics*, vol. 70, mai 2010, p. 219-227.

VELTMEYER, Henry, « The political economy of natural resource extraction: a new model or extractive imperialism? », *Canadian Journal of Development Studies*, vol. 34, no 1, 2013, p. 79-95.

Chapitres d'ouvrages

DASHWOOD, Hevina S, « Sustainable Development Norms and CSR in the Global Mining Sector », dans Julia Sagebien et Nicole Marie Lindsay, *Governance Ecosystems: CSR in the Latin American Mining Sector*, Palgrave Macmillan, 2011, p. 31-46.

DE ECHAVE, Jose, « Mining and Communities in Peru », dans Liisa North, Timoty Clark et Viviana Patroni (dir.), *Community Rights and Corporate Responsibility: Canadian Mining and Oil Companies in Latin America*, Toronto, Between the Lines, 2006, p. 17-36.

Documentaire

FRIGON, Martin (réal.), *Mirages d'un Eldorado*, Québec, Canada, Production Multimonde, 2008, 1h14 min.

Thèse

BLAIS-DOWDY, Emmélia, « L'industrie minière et ses discours sur l'environnement (Chapitre III) », dans *L'extraction minière dans la transition énergétique : accumulation, dépossession et justice environnementale*, Mémoire, Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en sociologie, 2020.